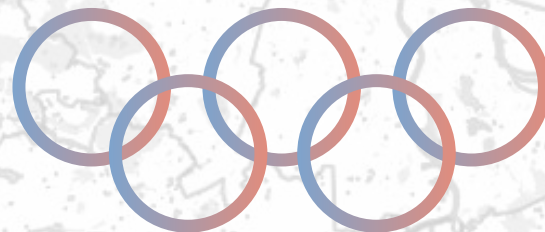


Évaluation de l'héritage urbain de Paris 2024



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS



IRDS
INSTITUT RÉGIONAL DE
DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Proposé par

L'École d'Urbanisme de Paris avec l'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne et l'Université Gustave Eiffel
sous la supervision de l'Institut Paris Region et l'Institut Régional du Développement Du Sport

Une étude collective produite par les étudiants du M2 International Master in Urban Planning and European
Track Studies dans le cadre de l'Atelier 2022-2023.

Produit par

Alix Laubressac, Daniele Baldo, Emma Thieffry, Kavyashree Swamygowda, Lucile Daull, Nolan Houli, Rui
Chen, Samantha Gemayel, Tamara Klaric et Yasmin Dayshoum

Sous la direction de

Francesca Artioli, Corinne Jaquand & Joel Idt

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE 1: HÉRITAGES OLYMPIQUES DE LONDRES, RIO ET TOKYO	09	CHAPITRE 3 : LE POTENTIEL DE L'HÉRITAGE VERT & BLEU	29
Une approche multisectorielle de l'héritage urbain		Un héritage plus que nécessaire	
<i>Héritages olympiques L'héritage, un phénomène à multiples facettes Les processus de gouvernance de l'héritage Évaluation de l'héritage Comment comparer? Les Jeux: catalyseurs de la régénération urbaine Sites de compétitions et "éléphants blancs" Vecteur d'usages: les infrastructures de sport & les politiques publiques À court terme sur le plan professionnel, à long terme sur le plan résidentiel La diminution des coûts? Pourquoi accueillir les Jeux Olympiques? Des Jeux olympiques durables? Vers une mobilité durable et équitable?</i>		Un héritage vivant en constante évolution	30
CHAPITRE 2 : L'HÉRITAGE URBAIN	23	<i>Tirer les leçons du passé Des objectifs ambitieux dans un temps imparti La Seine est-elle au cœur de l'héritage urbain? Objectifs pour un héritage vert & bleu Le Village des athlètes: se reconnecter à la Seine Cluster des Médias: un nouveau pôle d'activités diversifiées</i>	
Comment définir et évaluer l'héritage urbain?		Des opportunités vertes & bleues pour la Seine-Saint-Denis	37
Définir l'héritage urbain	24	<i>Une couverture inégale des espaces verts La Seine: un fleuve peu valorisé Comment la Seine-St-Denis répond-elle à ses besoins?</i>	
Comment évaluer l'héritage urbain?	25	Une approche multidimensionnelle de l'évaluation	41
<i>Analyser à travers de multiples dimensions et échelles Introduire l'approche locale Répondre aux besoins et défis locaux Reconnaître la pluralité des acteurs Respecter la dualité de l'héritage</i>		<i>Un héritage amorcé... L'intégration à un réseau? L'héritage attendu du Village des Athlètes L'héritage attendu du Cluster des Médias Les espaces verts au cœur des conflits La responsabilité d'un héritage durable Les quatre dimensions de l'évaluation Évaluation pour un héritage vert & bleu Points clés pour un héritage bleu-vert durable</i>	
Seine-Saint-Denis: un héritage territorialisé	27		
<i>La promesse de Paris 2024 pour la Seine-Saint-Denis</i>			

CHAPITRE 4 : HÉRITAGE DE LA MOBILITÉ - REMODELER LES TERRITOIRES	53	CHAPITRE 5 : ESPACES PUBLICS ET LANDMARKS	71
Un héritage ambitieux: comment les Jeux olympiques modifient-ils les comportements de mobilité?		Relier les "îles" de Saint-Denis	
La mobilité: Un panorama pour repenser le mode de vie	54	Éviter de "nouvelles îles" à Saint-Denis	73
<i>Transport et mobilité: La vision ambitieuse de Paris</i>		<i>Quels espaces publics ? Une classification des espaces publics Différentes visions pour les espaces publics</i>	
Méthodologie: Les trois échelles de mobilité	56	Saint-Denis: des projets éparés	77
<i>La mobilité en Ile-de-France: Déséquilibre territorial Enjeu majeur: Les zones périurbaines à faible accessibilité Grand Paris Express: Un héritage commun La mobilité à Saint-Denis: inégalités et injustices Les Jeux: Une opportunité d'améliorer la mobilité à Saint-Denis La mobilité à travers les site Olympiques</i>		<i>Landmarks de Saint-Denis Plaine Commune: un territoire divisé Relier les "îles" Une approche holistique des espaces publics Responsabilités et contestations</i>	
Différentes échelles d'évaluation pour la zone de Saint-Denis Pleyel	63	Que peut-on retenir des anciens méga-événements?	85
<i>Héritage: Questions évaluatives Saint-Denis Pleyel: Futur hub régional Au delà d'un pôle de mobilité Saint-Denis Pleyel: Catalyseur de la mobilité modale Implantation de la ville du quart d'heure Réponses aux questions évaluatives</i>		<i>Le Stade de France comme préalable Questions évaluatives pour les espaces publics</i>	
Héritage de la mobilité: Quatre dimensions	71	CONCLUSION	90
		ANNEXES I	92
		ANNEXES II	93
		ANNEXES III	94
		BIBLIOGRAPHIE	95

PRÉFACE

Paris accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'été de juillet à septembre 2024, un événement important pour la ville et le pays puisqu'il marquera le 100e anniversaire des Jeux d'été de Paris 1924, avec une vision colossale de la **célébration de ce méga-événement le long de la Seine**. Ce caractère unique ne se limite pas à la cérémonie d'ouverture. Paris propose des jeux compacts et durables qui utilisent **95% de sites existants ou temporaires**, la seule ville à le proposer ces dernières années.

Les 5 % restants incarnent l'une des promesses audacieuses faites pour les Jeux olympiques: la **régénération urbaine de la Seine-Saint-Denis**. Ce département anciennement industriel situé au nord de la capitale (à 15 minutes en train du centre de Paris) est l'un des quartiers historiquement défavorisés de la capitale, le plus pauvre de la métropole mais qui pourrait ainsi bénéficier davantage des Jeux, réputés **accélérateurs urbains**.

Les deux principaux nouveaux sites sont le village des athlètes et le pôle médias. Ils comprennent des unités résidentielles, des parcs, une école, un parc sportif, une piscine et bien d'autres infrastructures. Les unités d'habitation nouvellement construites accueilleront les athlètes et journalistes pendant les jeux et seront ensuite **transformées en logements pour les habitants**. La Société de livraison des travaux olympiques - SOLIDEO - a été créée pour réaliser ces projets ce qui en fait l'un des principaux acteurs des projets olympiques.

Les nouveaux projets et les installations rénovées dans les municipalités de Seine-St-Denis sont salués comme l'héritage des Jeux de Paris 2024. Les Jeux sont considérés comme un **catalyseur pour atteindre les objectifs à long terme d'amélioration de la vie des habitants**.



PARIS 2024



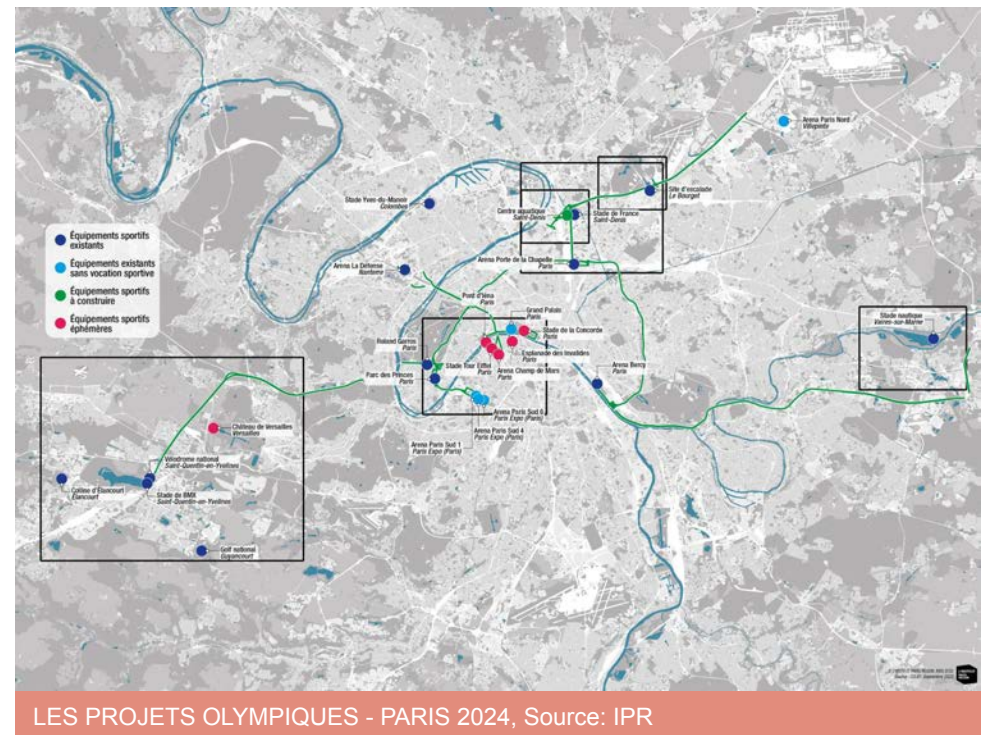
INTRODUCTION

L'idée de laisser un **héritage positif aux villes hôtes** des Jeux olympiques au XXI^e siècle est devenue **plus nécessaire que jamais**. Cependant, l'organisation d'un méga-événement a un coût et n'est pas une tâche facile, ce qui explique que les villes se détournent de l'idée d'accueillir les Jeux. Le Comité international olympique (CIO) a répondu à cette situation en introduisant une nouvelle norme en 2014 : **"L'objectif est d'encadrer les Jeux olympiques en termes de durabilité et d'héritage en mettant l'accent sur les Jeux comme une opportunité d'intégrer les besoins de planification à long terme des villes dans la candidature et l'accueil de l'événement"**. Le changement souhaité vise à réduire l'ampleur du travail et les coûts associés pour les villes hôtes. En outre, depuis les Jeux de 1992 à Barcelone, qui ont démontré l'intégration stratégique des Jeux olympiques pour sa transformation urbaine, il y a eu un changement de paradigme dans la façon dont les Jeux sont perçus. Les Jeux sont considérés comme un catalyseur pour les villes hôtes dans leurs efforts pour améliorer le tissu urbain. Ainsi, **les villes hôtes de méga-événements ont de plus en plus tendance à miser sur la promesse de régénération urbaine, légitimant ainsi le concept d'héritage urbain**. Cependant, la définition et la compréhension du concept "d'héritage urbain" sont complexes et inédites.

Paris a, depuis la phase de candidature en 2015, élaboré des **objectifs ambitieux** pour les JO car ce n'est pas seulement un méga-événement sportif mais aussi une véritable opportunité de développement au niveau métropolitain. La **régénération urbaine de Seine-Saint-Denis** est au cœur des projets de développement portés par les Jeux.

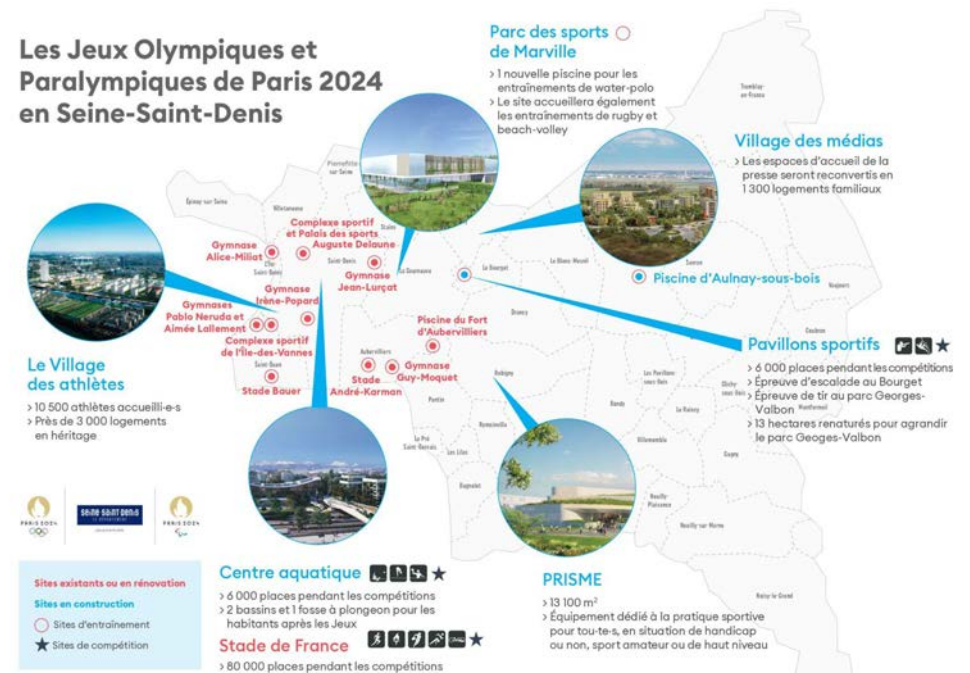
Dans le contexte urbain, l'héritage des Jeux de Paris 2024 est crucial compte tenu de ses objectifs ambitieux. Il définit des objectifs à long terme visant à **accélérer le développement de la métropole** (social, économique, durable).

Les principales résolutions de la candidature de Paris sont de **réhabiliter et de mettre en valeur la Seine**, point de repère clé dans la perspective des Jeux, de **protéger et d'étendre les espaces verts** dans la métropole, et d'**augmenter la fiabilité et la résilience des réseaux de transport**.

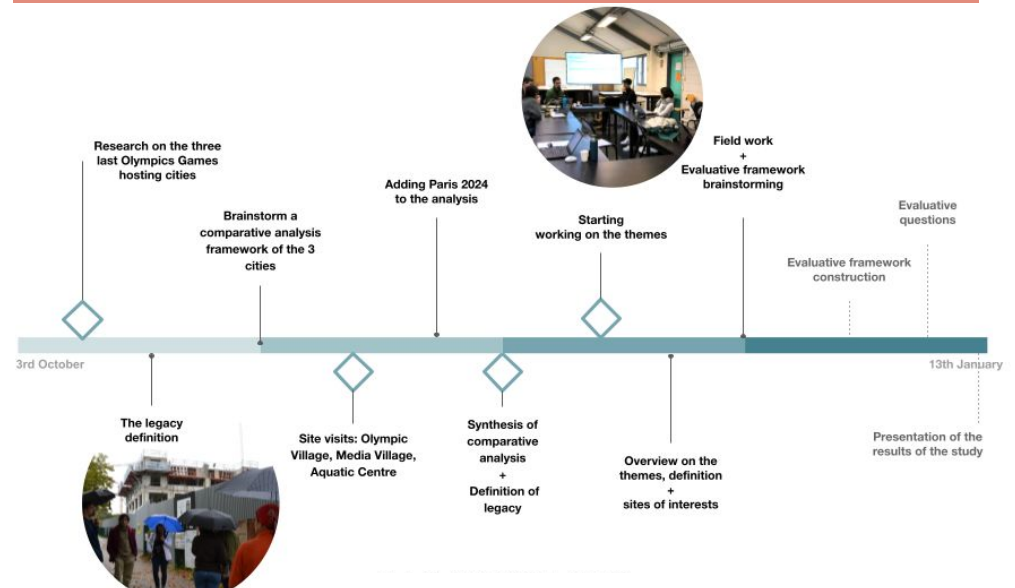


À cheval sur différentes communes, de **grands projets se déroulent dans le département**, tels que : le Centre Aquatique qui accueillera les compétitions de natation, la rénovation de cinq piscines ; le franchissement Pleyel reliant le Centre Aquatique au Stade de France ; le Village des Athlètes et le Pôle Média ; la régénération du Terrain des Essences, un ancien terrain pollué, pour accueillir un parc dédié à la biodiversité ; la création d'une boucle cyclable pour permettre la mobilité douce vers les sites ; la création d'un mur antibruit sur l'autoroute A86, et l'enfouissement des lignes électriques à haute tension, très attendus par les riverains ; et la gare de Pleyel - également inscrite dans le projet métropolitain du Grand Paris Express, qui constituera un important pôle de mobilité à l'échelle du Grand Paris. Cette étude vise à présenter une **meilleure compréhension de l'héritage urbain** et à fournir des **principes pour l'évaluer au regard de Paris 2024**. D'une part, ce rapport offre des **enseignements** tirés des trois derniers Jeux olympiques - Londres (2012), Rio (2016) et Tokyo (2020) qui ont permis de définir l'héritage urbain et d'en décomposer la complexité. D'autre part, il fournit un **aperçu détaillé** des enjeux et des défis liés au sites d'implantations des projets olympiques en cours en Seine-Saint-Denis dans le cadre de trois thèmes majeurs : espaces bleus et verts, mobilité et espaces publics. Il est important de noter que l'évaluation de l'héritage urbain n'est pas seulement un processus itératif mais aussi un processus multidimensionnel et multiscale.

Cette étude a été réalisée par des étudiants d'horizons divers tels que la géographie, l'architecture, les sciences politiques, la conception paysagère et l'urbanisme. Il est important de noter que cette étude a été menée alors que les constructions olympiques sont toujours en cours et ainsi, qu'elle se construit pour le moment sur un héritage planifié.



LES PROJETS OLYMPIQUES EN SEINE-SAINT-DENIS, Source: seinesaintdenis.fr



TEMPORALITÉ DE L'ÉTUDE Source: Auteurs, 2022

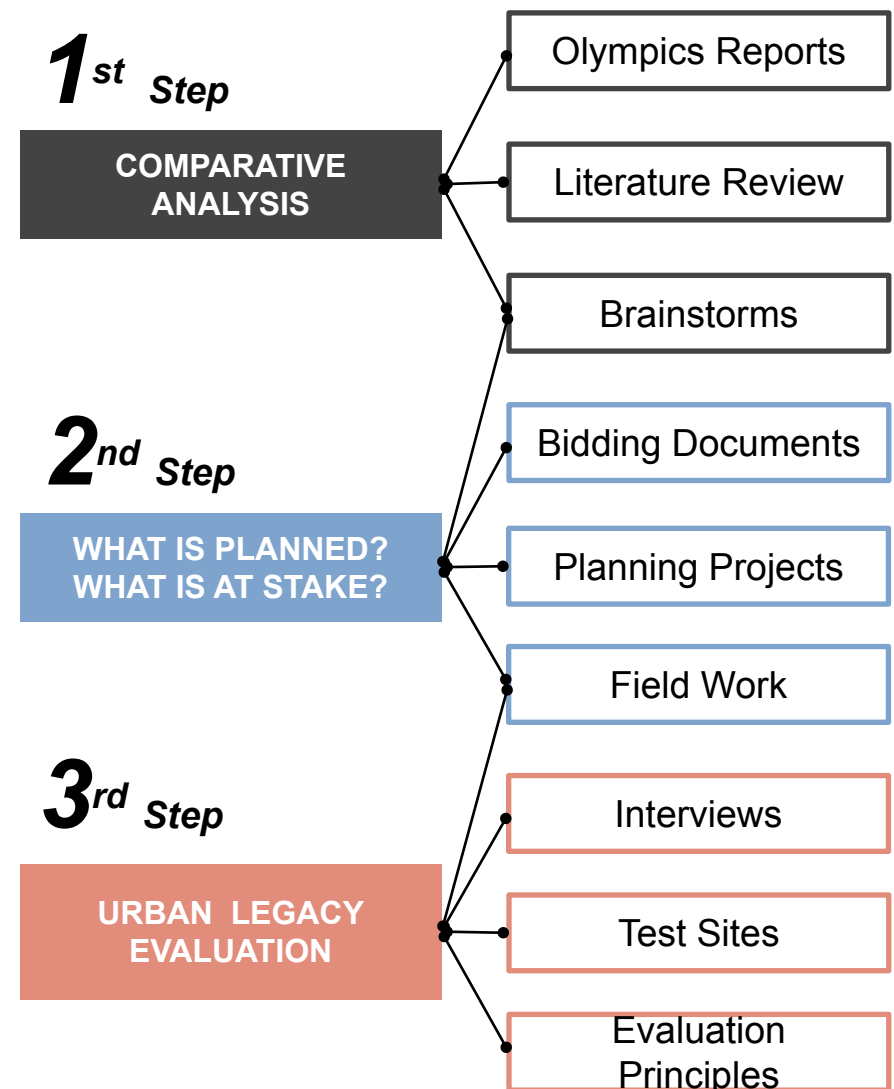
MÉTHODOLOGIE : COMPRENDRE ET ÉVALUER L'HÉRITAGE URBAIN

La méthodologie détaillée de cette étude, qui met en évidence les étapes suivies pour réaliser l'étude, est présentée ci-dessous :

Étape 1. Tout d'abord, il fallait comprendre **ce que signifie l'héritage pour la Ville de Paris** en analysant l'héritage des villes hôtes des Jeux Olympiques passés. Après une lecture des rapports olympiques et une étude de la littérature sur le sujet, une analyse comparative a été réalisée : sept thèmes ont été déterminés. Le choix du sujet s'est appuyé sur les thèmes les plus souvent analysés dans la littérature. Cette première étude a permis d'identifier les enjeux dans le contexte de l'héritage urbain des Jeux Olympiques pour en définir le concept.

Étape 2. L'héritage urbain à travers 3 thèmes : **Espaces bleus et verts, Mobilité, et Espaces publics.** Cette étape comprenait des recherches documentaires sur les documents de candidature de Paris, les projets prévus par les collectivités locales et les Jeux olympiques, ainsi que des travaux sur le terrain. Ce processus a permis de formuler des questions afin d'approfondir la réflexion et d'établir les prémises des principes d'évaluation.

Étape 3. La phase suivante a été le choix des **objets de l'héritage afin de construire les principes d'évaluation** sur les "inconnues connues" (Manzenreiter, 2006) de l'héritage urbain. Cette analyse tirée des sites d'études, exige une capacité de réflexion prospective soutenue par une recherche minutieuse des documents de planification, des entretiens et des travaux sur le terrain. Cette phase a nécessité une capacité à comprendre la vision des Jeux Olympiques afin de délimiter le cadre d'évaluation. Les principes d'évaluation doivent être considérés comme des suggestions et des opportunités de réflexion pour les autorités compétentes sur la manière dont elles doivent gérer l'héritage des Jeux Olympiques.



Méthodologie de l'étude. Source: Auteurs, 2022

01

Héritages olympiques de Londres, Rio et Tokyo

Une approche multisectorielle de l'héritage urbain

HÉRITAGES OLYMPIQUES

Bien qu'il y ait eu beaucoup de recherches sur l'héritage olympique et sa quantification ces dernières années, une **approche comparative des villes hôtes précédentes** dans le but d'informer et de comparer l'héritage de Paris est nécessaire. Les Jeux olympiques de Londres ont été surnommés les "Jeux de l'héritage", ceux de Rio ont été considérés comme la "première ville d'Amérique du Sud" à accueillir des Jeux olympiques et ceux de Tokyo resteront dans les mémoires comme les "Jeux de l'épidémie de la Covid-19".

Pour l'étude, afin d'obtenir une perspective globale sur les héritages des trois derniers Jeux Olympiques et Paralympiques et de documenter l'évaluation pour mesurer l'héritage olympique urbain à Paris, une **approche d'analyse comparative** a été faite pour déterminer les héritages olympiques à travers différents thèmes (qui sont discutés en détail dans les chapitres suivants).

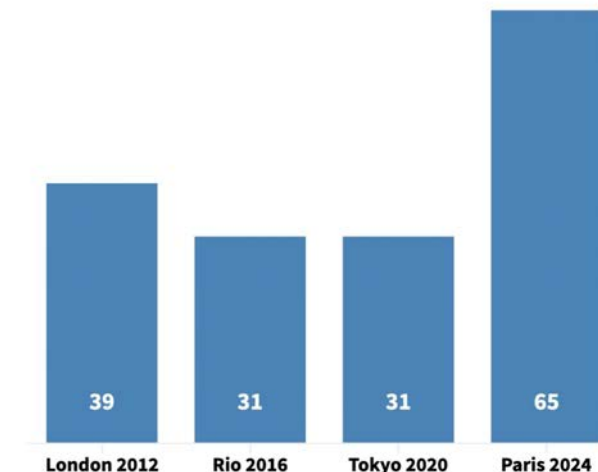
Examinons dans un premier temps les héritages olympiques à travers le prisme du Comité international olympique (CIO). Le CIO définit l'héritage olympique comme:

*"le résultat d'une vision. Il englobe tous les **avantages tangibles et intangibles à long terme** initiés ou accélérés par l'accueil des Jeux Olympiques/événements sportifs pour les personnes, les villes /territoires et le Mouvement olympique."*

Le mot "urbain" n'apparaît pas dans les documents de candidature associé au mot "héritage". L'analyse comparative montre que **la notion d'héritage doit être approfondie et remaniée** pour comprendre les impacts et les bénéfices des Jeux Olympiques sur l'environnement, les sociétés et les politiques urbaines.



Collocations du mot "héritage" dans les documents officiels de candidature de Londres, Rio et Tokyo.



Occurrences du mot "héritage" dans les documents officiels de candidature

Sources: Bibliothèque de l'IOC, élaboration par les auteurs selon les candidatures officielles des Jeux Olympiques. Image: Auteurs, 2022

L'HÉRITAGE, UN PHÉNOMÈNE À MULTIPLES FACETTES

Chaque pays fournit des documents prospectifs pour **élaborer une stratégie bien avant d'accueillir l'évènement** afin de mieux préparer l'héritage des Jeux Olympiques. Ils fournissent des **thèmes d'héritage** (synthésés dans la grille) qui énoncent les **différents objectifs à atteindre**. Par exemple, Londres cherchait à transformer l'Est de la ville et à créer une attractivité pour les affaires dans la ville. Plus récemment, Tokyo avait pour objectif de se relever après le tremblement de terre de 2011 dans l'Est du Japon et la crise économique.

Chaque stratégie d'héritage partage des thèmes similaires liés aux sports, à la santé, à l'insertion sociale / au sens de la communauté, aux objectifs durables et au développement économique. Ces initiatives s'étendent sur différentes échelles et l'héritage ne concerne pas seulement la ville, mais aussi le pays hôte et le monde entier. Par conséquent, une **approche multiscale et multisectorielle est nécessaire pour comprendre l'héritage urbain**.

Echelle	Londres	Rio	Tokyo	Paris
Ville	<p>Régénération</p> <p>Régénération et redéveloppement de l'Est de Londres (ancien district industriel, communauté pauvre manquant d'infrastructures, d'opportunités d'emploi, etc.)</p>	<p>Catalyseur</p> <p>Intégration sociale, grâce à des programmes de création d'emplois, d'éducation et de sensibilisation de la communauté</p>	<p>Accessibilité</p> <p>Développement d'une ville accessible et augmentation du niveau des conditions de vie pour tous les habitants</p>	<p>Régénération</p> <p>Dynamiser la croissance et l'attractivité. Améliorer la qualité de vie des habitants et l'image de Seine-Saint-Denis</p>
Nationale	<p>Catalyseur</p> <p>Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et unir la nation, un "catalyseur pour le bien économique et social, non seulement dans la ville hôte mais dans tout le pays"</p>	<p>Représentation</p> <p>Souligner le succès du Brésil en tant que puissance émergente, en renforçant son statut d'économie majeure en pleine croissance et de destination touristique</p>	<p>Booster l'économie</p> <p>Tous les citoyens seraient soulagés de la récente crise économique, en impliquant activement les personnes touchées par le tremblement de terre de 2011</p>	<p>Développement du sport</p> <p>Soutenir le développement d'équipements sportifs de proximité en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Impliquer les citoyens engagés dans le cadre de la bannière "Nous nous engageons"</p>
Internationale	<p>Soft power</p> <p>"Livrer le JO le plus durable des temps modernes" (David Stubbs, responsable de la durabilité)</p>	<p>Soft Power</p> <p>Objectifs de durabilité en matière de conservation de l'eau, d'énergie renouvelable, de neutralité carbone des Jeux et de gestion des déchets</p>	<p>Soft power</p> <p>Renforcer le rôle de Tokyo sur la scène mondiale en promouvant ses avancées dans les domaines de la durabilité et de la technologie</p>	<p>Soft power</p> <p>Des Jeux à mettre en place comme une édition inspirante. Transition environnementale : développer des outils innovants et favoriser une prise de conscience</p>

LES PROCESSUS DE GOUVERNANCE DE L'HÉRITAGE

QUI EST RESPONSABLE ET QUEL EST LEUR RÔLE?

Un méga-événement offre un nouvel espace politique où **les anciens et les nouveaux acteurs** interagissent pour **débattre** de la **signification de l'héritage** et de la **manière de réaliser les objectifs** visés. Pour ce faire, **des organismes de gestion de l'héritage sont créés**, généralement après la tenue des Jeux, afin de faire progresser l'héritage de la ville hôte. Leurs responsabilités comprennent la gestion des parcs olympiques et l'intégration des logements construits.

HÉRITAGE	London	Rio	Tokyo	Paris
ORGANISME DE GESTION DE L'HÉRITAGE	London Legacy Development Corporation (LLDC) a été créée en 2012 par le maire de Londres pour remplacer la <i>Olympic Park Legacy Company</i> et les pouvoirs de planification de l' <i>Olympic Delivery Authority</i> (cf. annexe)	L'Autorité de gouvernance de l'héritage olympique (AGLO) créée par la municipalité de Rio après la disparition de l'Autorité publique olympique, dissoute en 2019	Le comité d'organisation des Jeux de Tokyo a élaboré un cadre de rapport sur l'héritage, le gouvernement métropolitain de Tokyo (TMG) étant chargé de le mettre en œuvre	La SOLIDEO assure la livraison des travaux et la réalisation des opérations. Paris 2024 a rédigé en 2018 "Le plan d'héritage et de durabilité pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024"
RÔLE	Responsable de la régénération de l'héritage des Jeux de Londres 2012, y compris la responsabilité globale du parc olympique Queen Elizabeth, la propriété des sites permanents et les pouvoirs de développement 	Responsable de l'élaboration de propositions pour la réutilisation du parc et de la supervision et de la promotion du "legacy mode" en retour au "game mode" (un concept initié par AECOM masterplanning) 	Dans le cadre de la "Vision de l'héritage sportif de Tokyo", le TMG a défini une stratégie audacieuse pour l'avenir, afin d' utiliser efficacement les installations héritées des Jeux et d'accroître l'adoption des sports dans la ville, indépendamment du sexe, de l'âge ou des capacités 	À Paris, la question se pose de savoir s'il existe un organisme d'héritage chargé d'entretenir les projets après les Jeux et d'établir des rapports post-JO 

Sources: Tableau développé par les auteurs, se référant aux documents de candidature de Londres 2004, Rio 2009, Tokyo 2012 et Paris 2016 soumis au Comité olympique

ÉVALUATION DE L'HÉRITAGE

Au cours des différentes sessions des Jeux, **la méthodologie d'évaluation de l'héritage est différente**. Elle varie en fonction de la candidature, selon les objectifs atteints à temps, ceux qui seront atteints après les Jeux et ceux qui ne seront pas atteints ou qui ont été oubliés. La description de l'héritage varie également en fonction de la source. Par exemple, l'évaluation des organismes officiels a des connotations positives à propos de l'héritage, tandis que la communauté des chercheurs ou les médias sont critiques à l'égard de l'héritage.

Pour Londres, Rio, Tokyo et Paris, différentes échelles ont été prises en compte pour évaluer l'héritage : à l'échelle de la ville, du territoire national et international. L'évaluation de l'héritage est également une étape nécessaire à l'élaboration de stratégies à long terme.

Qui a évalué les héritages olympiques?

Organismes officiels

- Comité International Olympique
- Agences gouvernementales (les sports, etc.)
- Organismes à but non lucratif soutenus par la ville hôte

Communauté de chercheurs

- Universités
- Chercheurs
- Journalistes
- Médias



Qu'a-t-on évalué?

Promesses de l'appel d'offre

- Chaque ville hôte a présenté sa candidature sur la base de promesses: régénération urbaine, amélioration des infrastructures de transport, initiatives en matière de logement social, augmentation de la participation sportive, relance économique, création d'emplois.
- L'évaluation se faisait par rapport aux objectifs fixés par la ville hôte.

Indicateurs sur 3 thèmes principaux

- Économique
- Social
- Environnemental

Par le Comité olympique et les universitaires.

Quand a-t-il été évalué?

Évaluation avant les Jeux

- Afin d'évaluer l'impact des Jeux pour le domaine public.

Évaluation après les Jeux

- Évaluation de l'héritage généralement réalisée après la tenue des Jeux, une fois les sites modifiés pour une utilisation à long terme.
- Évaluation périodique observée pour Londres. La plus récente évaluation est décennale (effectuée par le LLDC et les critiques des médias).

Comment les héritages olympiques ont-ils été évalués?

Approche quantitative

- Recherche documentaire
- Collecte de données in-situ
- Sondages, enquêtes

Approche qualitative

- Recherche documentaire
- Consultations des parties prenantes
- Groupes de discussion, Enquêtes

COMMENT COMPARER?

ANALYSE COMPARATIVE: OBJECTIFS

Quelle méthode employer pour comparer les trois derniers Jeux Olympiques - respectivement Londres 2012, Rio de Janeiro 2016 et Tokyo 2020? L'objectif était d'**identifier les différences et les similitudes** de ces derniers, afin de **synthétiser** les éléments qui semblaient avoir du sens concernant la réflexion sur l'**héritage urbain** des Jeux.

Se concentrer sur différents **thèmes** qui contribuent à la compréhension de l'héritage urbain des Jeux Olympiques est une méthode optimale pour traiter ce sujet. En choisissant ces thèmes, il a été convenu d'examiner le **contenu des candidatures olympiques** des précédentes villes hôtes, afin de comprendre les questions relatives aux méga-événements tels que les Jeux olympiques.

Pour les Jeux olympiques précédents et ceux de Paris 2024, certains thèmes communs apparaissent dans les **stratégies d'héritage** des villes organisatrices. Par exemple, si la durabilité environnementale est une question clé aujourd'hui, elle était également une préoccupation majeure dans les candidatures de Londres et de Tokyo. D'autres thèmes récurrents ont été pris en compte, tels que l'économie, l'héritage sportif, etc.

Pour faciliter la comparaison, des **indicateurs communs ont été choisis** (cf. annexe) en corrélation à ces thèmes afin de synthétiser un grand nombre d'informations pour chaque thème. Par exemple, pour l'aspect économique, la croissance du PIB, le nombre d'emplois créés et l'augmentation du tourisme ont été des indicateurs clés. En se penchant sur ces six thèmes traitant de l'héritage, chacun d'entre eux dispose alors de ses propres **indicateurs de comparaison**, comme indiqué ci-contre.

Sporting policies, venues built



Nb of new venues / equipment, nb of new public policies

Housing, Displacement, Employment, Culture



Affordable housing units, created jobs (temporary/permanent)

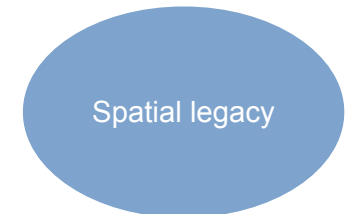
Economic benefits/impacts



GDP growth, created jobs (temporary/permanent), tourists increase

**OLYMPIC GAMES
LEGACY
ANALYSIS**
*London 2012, Rio
2016, Tokyo 2020,
Paris 2024*

Olympic Sites



Regenerated areas, nb of new venues / equipment, number 'white elephants'

Mobility projects



Increase in public transport accessibility, Nb of new infrastructures

Soil sealing, green spaces



Green and blue spaces and biodiversity increase, pollution reduction

Sources: élaboration par les auteurs après lectures des documents officiels de candidature des JO, 2022.

LES JEUX: CATALYSEURS DE LA RÉGÉNÉRATION URBAINE

HÉRITAGE SPATIAL: LE DÉVELOPPEMENT URBAIN IMPULSÉ PAR LES JO

Selon le Comité international olympique, les Jeux olympiques doivent fournir des "héritages environnementaux durables". Parmi les plus importants de ces héritages figurent les **sites qui ont été réhabilités et revitalisés dans les villes hôtes**. C'est pourquoi les villes qui ont présenté leur candidature aux Jeux olympiques ont choisi l'emplacement des **sites olympiques et des stades en fonction de la planification à long terme et de la régénération urbaine de ces zones**.

L'équipe de la candidature de Londres a proposé au CIO la **régénération de la partie Est de Londres** et la transformation totale de cette zone en retard sur les autres. L'idée était de laisser un héritage ou un **impact durable** non seulement **pour le sport mais aussi pour la zone urbaine**. En conséquence, la Lee Valley se trouvait au carrefour de toute une série de politiques et d'initiatives en matière de transport et de planification environnementale, et les Jeux ont permis de mettre l'accent sur une action immédiate.

Pendant son séjour à Rio, le comité s'est concentré sur l'alignement du plan des Jeux sur les objectifs à long terme de la ville, profitant de l'occasion pour revitaliser certaines zones. La stratégie territoriale a permis de mettre en place **quatre "pôles olympiques" répartis dans la ville: Barra, Deodoro, Copacabana et Maracanã**. L'équipe de candidature a également souligné que deux des zones de Barra et Maracanã se trouvaient dans des quartiers en pleine expansion et avaient besoin de logements et d'infrastructures dont les Jeux pourraient être le vecteur de développement. En conséquence, **chacune des zones partage l'impact des interventions et bénéficie de projets liés aux Jeux** qui correspondent aux besoins à long terme des communautés locales et de la ville dans son ensemble.

Tokyo a cherché à mettre en place le concept des deux zones, qui pourrait **créer un lien entre l'héritage du passé et la zone de "Tokyo Waterfront City"**, où les principaux progrès seraient réalisés. La "zone du patrimoine" abrite plusieurs sites historiques des Jeux de Tokyo 1964, réutilisés pour les jeux de 2020. **En outre, la "zone de la baie de Tokyo" a promis de servir de modèle pour un développement urbain innovant symbolisant l'avenir de la ville**.

Pour Paris, la candidature a mis l'accent sur le fait que les Jeux olympiques devraient accélérer le développement régional, en particulier en Seine-Saint-Denis, qui est le principal site des Jeux.



SITES OLYMPIQUE - EST DE LONDRES



SITES OLYMPIQUE - RIO



SITES OLYMPIQUE - TOKYO

*Images Google Earth, modifiées par les auteurs

HÉRITAGE SPATIAL: DES PROPOSITIONS À LA RÉALITÉ



PLAN DIRECTEUR - QUEEN ELIZABETH PARK

LONDRES

SITES OLYMPIQUES - AVANT ET APRÈS



2002



2022

Un héritage vert



PLAN DIRECTEUR - BARRA OLYMPIC PARK

RIO



2012



2020

Un héritage à l'abandon



OLYMPIC PARK - TOKYO BAY

TOKYO



2019?



2021

L'héritage d'un nouveau modèle durable

SITES DE COMPÉTITION ET "ÉLÉPHANTS BLANCS"

HÉRITAGE SPATIAL: SITES CONSTRUITS

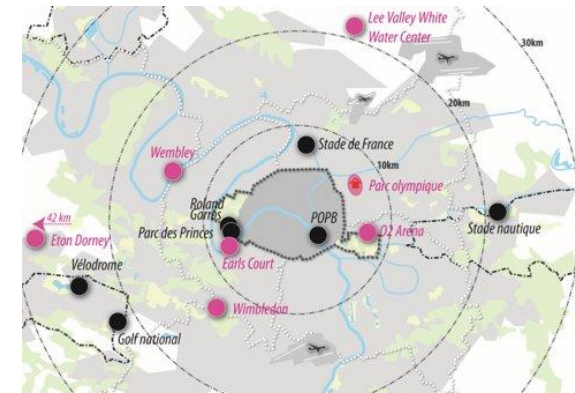
La planification spatiale des Jeux et de l'héritage de Londres s'est faite dans le contexte d'un **plan stratégique plus large pour la ville**, ce qui était essentiel pour comprendre les **stratégies visant à éviter les "éléphants blancs"**. Les "éléphants blancs" sont de grands projets d'infrastructure, des parcs et/ou des sites emblématiques qui sont abandonnés en raison de l'incapacité à gérer les coûts élevés associés à la construction et à garantir une gestion et une utilisation à long terme.

Les Jeux olympiques se sont déroulés sur 21 sites dans le Grand **Londres** et 5 sites en dehors de Londres. Ils sont compacts en termes de distance entre eux. Les sites se répartissaient entre des sites existants (40%), des sites temporaires (45%) et **seulement 15% de sites construits pour les Jeux**. Depuis la fin des Jeux, aucun des sites n'a été abandonné.

À **Rio**, 32 sites étaient répartis sur les quatre pôles olympiques et étaient plutôt dispersés dans la ville. 50% des sites existaient déjà, 20% étaient temporaires et **30% étaient nouveaux**. Contrairement au cas de Londres, Rio a été témoin du phénomène des éléphants blancs, malgré leurs efforts pour les éviter. De nombreux sites tels que le centre aquatique, le gymnase de handball, le stade de Maracana, le terrain de golf, le vélodrome olympique et bien d'autres encore, restent à l'abandon, sans entretien ni réutilisation.

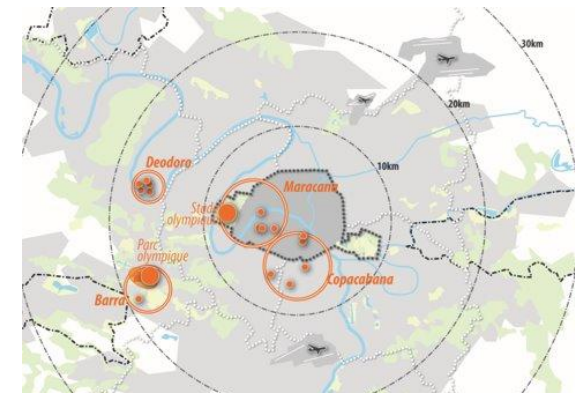
Tokyo possède les sites olympiques les plus compacts en comparaison avec Londres, Rio et Paris. Toutefois, en raison de la pandémie de la Covid-19, les sites de compétition des Jeux olympiques de Tokyo ont été fortement réduits, afin de diminuer les dépenses globales. Sur les 43 sites de compétition de Tokyo 2020, **seuls 8 ont été construits** spécifiquement pour les Jeux.

Paris étant la première ville hôte à appliquer la nouvelle norme de l'Agenda 2020 du CIO, elle a également donné la priorité à l'utilisation des sites et infrastructures existants. **Seuls 5 % des sites seront nouveaux**, tandis que 75 % des sites seront existants et 21 % seront des structures temporaires. Cette stratégie permet de réduire les budgets élevés des Jeux et d'éviter les sites inutilisés à l'avenir.



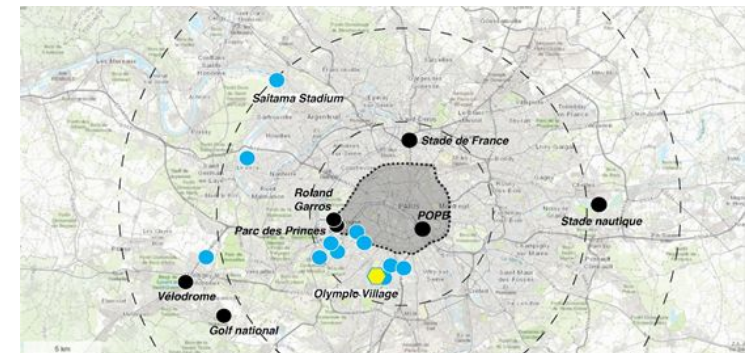
JO LONDRES 2012 SUR LA CARTE D'ÎLE-DE-FRANCE

Source : IPR



JO RIO 2016 SUR LA CARTE D'ÎLE-DE-FRANCE

Source : IPR



JO TOKYO 2020 SUR LA CARTE D'ÎLE-DE-FRANCE

Source: Travail des auteurs

VECTEUR D'USAGES: LES INFRASTRUCTURES DE SPORT & LES POLITIQUES PUBLIQUES

QUEL HÉRITAGE SPORTIF POUR LES JEUX?

Unir les pays du monde par le sport, mélanger les cultures, partager les activités sportives: voilà ce que l'héritage aspire à être. En suscitant l'intérêt pour le sport, l'accueil des Jeux peut entraîner le lancement de nouveaux programmes d'entraînement, la création de nouvelles installations et l'acquisition de nouveaux équipements.

À **Londres**, le programme sportif "International Inspiration" a créé plus de **900 projets** liés au sport qui ont aidé 12 millions d'adolescents dans 20 pays. Au **Brésil**, l'héritage sportif se reflète dans une politique publique appelée "Transforma". Elle vise à **développer l'offre sportive** dans les écoles et à promouvoir les valeurs olympiques d'excellence. A **Tokyo**, la **participation des habitants** aux sports est passée de 39,2% en 2007 à 69% en 2021. Enfin, à **Paris**, l'objectif est d'utiliser le sport comme un **outil pédagogique pour changer le regard** des jeunes sur le **handicap** et les inciter à faire du sport (Comité d'organisation JO Paris, 2021).

Les villes hôtes ont également travaillé sur l'**héritage de l'environnement bâti** à travers les **sites Olympiques**. À Londres, les cinq installations sportives permanentes sont ouvertes au public et aux compétitions (Olympic Legacy, 2013). À Rio, de nombreuses infrastructures construites pour l'événement sont aujourd'hui abandonnées: phénomène des "éléphants blancs" (TRADE R., 2016). Tokyo a tenté de limiter les nouvelles constructions, à l'exception de quelques équipements notables (le stade olympique, le stade aquatique ou l'Ariake Arena). Enfin, à Paris, **95 % des sites olympiques sont déjà construits**, limitant les coûts supplémentaires et le risque d'abandon de sites comme ceux de Rio.

HÉRITAGE SPORTIF DES JEUX OLYMPIQUES: LONDRES - RIO - TOKYO - PARIS

	London	Rio	Tokyo	Paris
Policies to favour youth sports	<p>National School Sports Week 14.000 schools and 5 million young people (2012)</p> <p>International Inspiration Sports Program. 900 sports-related projects - 12 millions adolescents in 20 countries</p>	<p>Transforma policy</p> <p>8 million young students, 16 000 schools, 3023 towns and cities -> benefited from sport offer expansion</p>	<p>Education program</p> <p>1 million Japanese students participated in Olympic and Paralympic education programs</p>	<p>'30 minutes of sport per day' N/A</p> <p>National day of school sport At the beginning of each new school year</p>
Olympic venues built	8 Olympic venues built	14 Olympic venues built	<ul style="list-style-type: none"> . Olympic Stadium . Aquatic Stadium . Ariake Arena 	Olympic swimming pool

FAIRE ÉVOLUER LES HABITUDES SPORTIVES

Au-travers des Jeux, la société évolue ainsi que les projets de (re)développement urbain, par le biais du sport.

Transformer les comportements sportifs est l'un des objectifs de l'héritage sportif. A Londres, Rio et Tokyo, l'une des priorités de l'héritage était de **faciliter l'accès aux activités sportives** pour la population et en particulier pour les jeunes: Tokyo a intégré le sport dans la vie quotidienne et pour les Jeux 2024, Paris utilise le sport pour changer le regard des jeunes sur le handicap et les impliquer.

Cet objectif donne lieu à une évolution des mentalités, tant pour les habitants de la ville hôte que pour les spectateurs et les athlètes qui y participent.

À COURT TERME SUR LE PLAN PROFESSIONNEL, À LONG TERME SUR LE PLAN RÉSIDENTIEL

HÉRITAGE SOCIAL: EMPLOI & LOGEMENT



D'après l'expérience des Jeux précédents, les impacts sociaux des Jeux Olympiques sont essentiellement à **court terme sur le plan professionnel et à long terme sur le plan résidentiel**. Toutefois, même les impacts à long terme ne sont pas toujours inclusifs pour tous les habitants de la ville, bien que les Jeux puissent toujours être considérés comme une précieuse opportunité de développement pour la ville.

Les Jeux ont toujours attiré des personnes du monde entier. Les estimations du nombre de nouveaux emplois fournis sont toujours impressionnantes. Mais il convient de mentionner que le bénéfice économique que les citoyens peuvent en tirer est relativement limité.

Le **principal effet social positif des Jeux olympiques concerne le logement**. Dans la plupart des Jeux précédents, les **villages** sont devenus de **grands projets de logement** a posteriori. À Londres, le village olympique a été transformé en "Queen Elizabeth Olympic Park", avec plus de 2 800 appartements, dont 40% à prix abordable et 2 650 logements supplémentaires près du parc. Cependant, tous les développements ultérieurs n'ont pas répondu aux objectifs résidentiels des plus défavorisés. Pire encore, l'expulsion était généralement **inévitable**.

Bien que les logements construits ne soient pas toujours inclusifs pour tous, les développements immobiliers ultérieurs semblent être attrayants. Au départ, Tokyo n'avait pas pour objectif de transformer le village olympique en futurs logements abordables. Après les Jeux, les grandes sociétés immobilières du Japon ont transformé les 3 600 logements du village et les ont vendus comme résidences privées à partir de 445 000 à 2 millions de dollars par logement.

Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, les suppléments de logements abordables progressent parallèlement au développement immobilier. En moyenne, 20 à 40% des logements seront fournis en tant que logements sociaux. Les éventuels impacts sociaux doivent encore être évalués mais la tendance à l'augmentation des loyers a été observée.

Theme	London	Rio	Tokyo	Paris
 Employment	30,000 jobs	90,000 temporary employees 5000 permanent jobs	Estimated 1.9 million new job opportunities nationwide Much reduced because of the pandemic	150,000 jobs will be created for organising the games
 Housing	2,800 flats, 40% affordable 2,650 extra affordable In total 3,770 affordable housing	No social housing as promised Condominiums sold in the free market after the Games	No social housing planned at first place Olympic Village will be real estate developments	An average of 20%-40% social housing. Dugny, 20% of 1300 units ST-Denis, 25%-40% of 1715 units

ANALYSE COMPARATIVE DE L'HÉRITAGE SOCIAL
 Source: Statista

LA DIMINUTION DES COÛTS? POURQUOI ACCUEILLIR LES JEUX OLYMPIQUES?

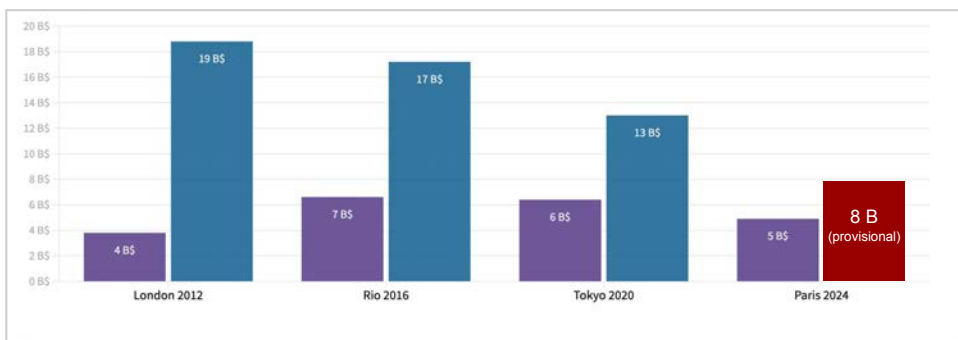
QUEL EST L'HÉRITAGE ÉCONOMIQUE DES JEUX?

Un article récemment publié décrit les coûts des Jeux comme "**sujets à une moyenne et variance infinie, avec des conséquences désastreuses pour la prévisibilité et la planification**" (Flyvbjerg et al., 2021). Selon les auteurs, différentes variables entreront en jeu pour générer des coûts imprévus pour une ville organisatrice, avec un phénomène qui présentera des coûts "plus importants encore que les précédents, et donc plus perturbateurs et moins prévisibles". La même étude a fourni une évaluation globale du coût de l'organisation des événements sportifs des Jeux, comme le montre la figure, avec des coûts pour Tokyo étant issus des chiffres officiels du Comité olympique. Le graphique montre le **dépassement des coûts que chacune des trois villes a dû couvrir**, les dépenses étant beaucoup plus élevées que prévu lors des phases de candidature de chaque olympiade.

On peut également noter que **les coûts totaux ont tendance à diminuer** au cours des trois derniers Jeux d'été, une tendance qui est principalement due à la **diminution du nombre de nouveaux sites construits** par rapport aux éditions précédentes.

Pour les trois villes prises en compte dans cette analyse, d'autres aspects économiques incluent le nombre de nouveaux emplois et l'augmentation du tourisme. Ces facteurs ont un **impact direct sur "l'héritage urbain" des Jeux**. En ce qui concerne l'emploi, les trois villes ont connu une augmentation du nombre de nouveaux travailleurs temporaires liés à l'organisation de l'événement, Londres et Rio ayant enregistré environ 100 000 travailleurs, mais les données sur l'héritage des Jeux en matière d'emploi ne sont ni définitives ni cohérentes. Alors que Rio a connu une dépression générale de l'économie pendant et après les Jeux, à Londres, les chiffres officiels font état d'une augmentation de 110 000 nouveaux emplois entre 2012 et 2017. À Tokyo, les projections montrent que les JO contribueront à dynamiser le marché de l'emploi.

Le deuxième aspect à prendre en compte est le **tourisme urbain**. Pendant les Jeux de Londres, le nombre de touristes a augmenté de 1,1 % par rapport à 2011, tandis que Rio a enregistré une hausse de 4,6 % par rapport à 2015. Les deux villes ont connu une croissance touristique, en partie grâce à la couverture médiatique offerte par l'événement. En revanche, Tokyo a souffert de cet aspect en raison de la pandémie de la Covid-19 et à reporté d'un an les Jeux, aucun touriste n'étant autorisé au Japon. Néanmoins, dans ce cas, les projections montrent une augmentation future du tourisme grâce aux investissements dans les infrastructures et les équipements, ce qui pourrait pousser le pays à atteindre 40 millions de visiteurs par an.



Sources: Flyvbjerg, B., Budzier, A., & Lunn, D. (2021). Regression to the tail: Why the Olympics blow up. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 53(2), 233-260. Tokyo 2020 Organising Committee publishes final balanced budget—Olympic News. (2022, July 26). International Olympic Committee. The cost numbers were adjusted by the authors to 2022 USD to standardise the economic conditions. The conversion is based on October 2022 data from <https://www.usinflationcalculator.com>. The initial budgets are based on official bidding documents from 2004 (London), 2008 (Rio), 2013 (Tokyo), 2016 (Paris). The total cost of Tokyo 2020 is based on official report from the Tokyo Organizing Committee, while the other costs are based on data collected by Flyvbjerg, Budzier and Lunn (2021).

COÛT DES JEUX OLYMPIQUES: comparaison entre le budget de candidature initial et le coût total des trois dernières éditions des Jeux d'été (US billion dollars)

DES JEUX OLYMPIQUES DURABLES?

QUEL HÉRITAGE DURABLE POUR LES JEUX?

Les JO laissent-ils un héritage urbain durable dans le temps?

Les 9 indicateurs basés sur les Objectifs de Développement Durable, sociaux, économiques et écologiques (Müller, M.2021) ont permis de quantifier la durabilité de tous les Jeux passés avec les mêmes indicateurs. Barcelone a eu les Jeux Olympiques les plus durables en 1992 alors que les Jeux de Rio en 2016 l'étaient le moins. Malgré ces mesures, la **durabilité des Jeux olympiques a diminué au fil du temps, notamment dans ses dimensions écologiques et sociales.**

Quels facteurs ont rendu les jeux plus ou moins durables?

Londres : Une installation construite sur un ancien site pollué et améliorant la biodiversité peut laisser un héritage environnemental positif (+)

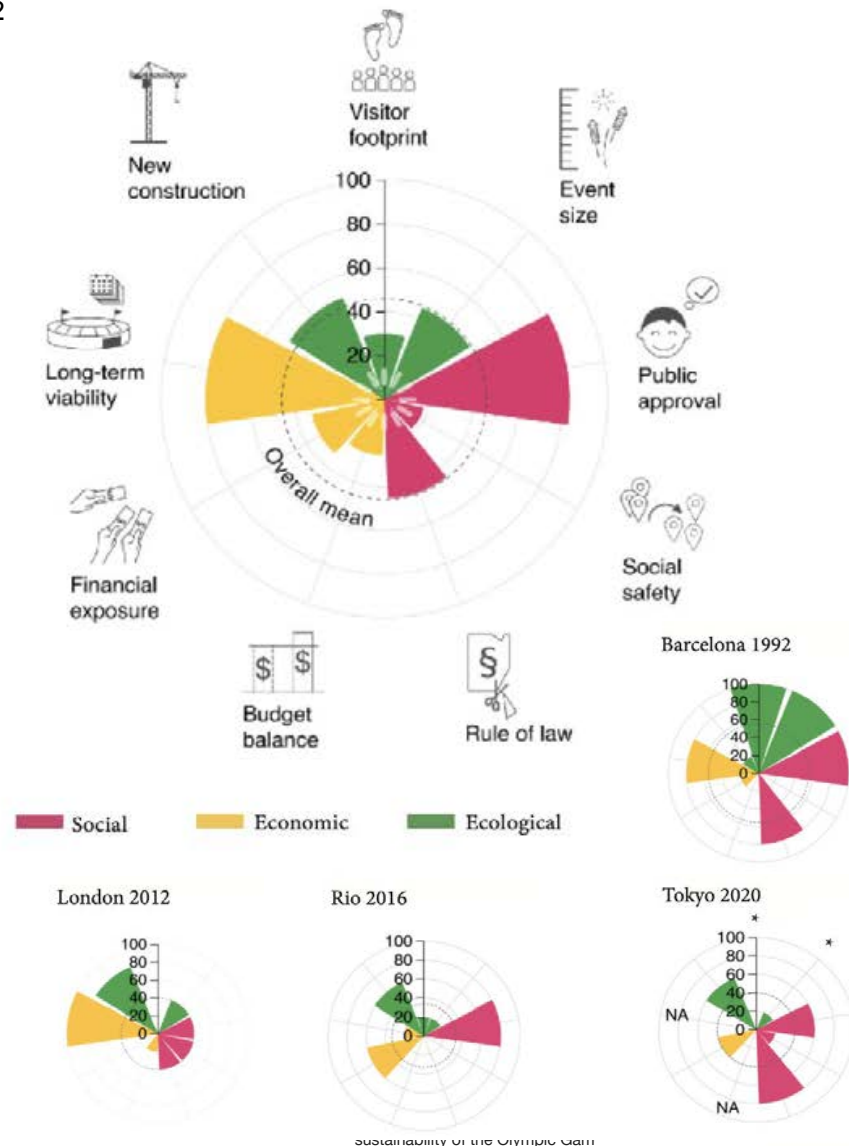
Rio : Contourner les lois et construire dans des zones naturelles protégées (-)

Tokyo : Le centre aquatique a été construit sur un ancien jardin, contribuant à l'imperméabilisation des sols (-)

Paris : politiques de régénération de la biodiversité et d'amélioration de l'eau de la Seine (+) / Urbanisation contestée (Jardins d'Aubervilliers, Parc de la Courneuve) (-)

Ces exemples illustrent l'importance de **travailler autour de différents thèmes pour saisir tous les facteurs qui composent le projet afin d'établir son héritage par la suite.** Ils soulèvent la question de la création ou du mandat d'un organisme indépendant chargé d'élaborer, de contrôler et de faire respecter des normes de durabilité crédibles afin de garantir l'héritage des villes. Cela améliorerait la situation actuelle, où chaque ville hôte fixe ses propres objectifs de durabilité et n'est pas tenue pour responsable lorsqu'elle ne les atteint pas.

SIGNIFICATION GLOBALE DE LA DURABILITÉ DES JEUX D'ÉTÉ DEPUIS 1992



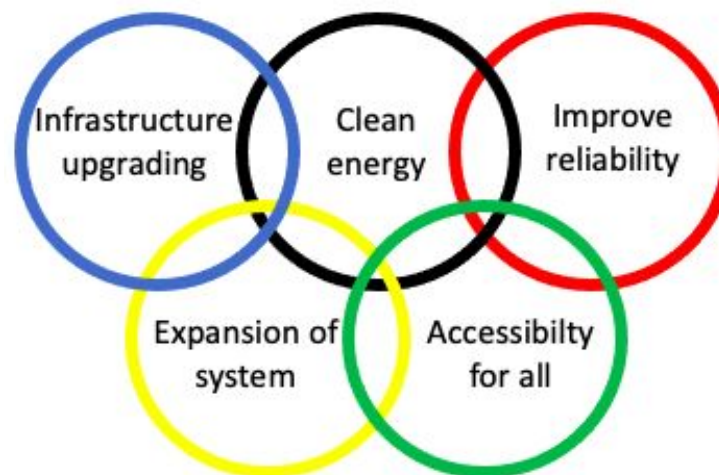
UNE ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DES JEUX OLYMPIQUES, Source : Müller, M., Wolfe, S. D., Gaffney, C., Gogishvili, D., Hug, M., & Leick, A., 2021

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE ET ÉQUITABLE?

QUEL HÉRITAGE DE MOBILITÉ POUR LES JEUX?

La mobilité est un enjeu central des Jeux Olympiques car elle contribue à définir le "futur paysage" (Adams, 2006) de la ville, et constitue un thème majeur à prendre en compte dans l'étude du patrimoine urbain. **Le système d'infrastructure de transport construit et/ou rénové pour les Jeux fait partie de la stratégie d'héritage olympique** car il façonne le tissu urbain et redessine les pratiques de mobilité urbaine, pendant et après l'évènement. **L'héritage urbain en termes de mobilité varie beaucoup d'une ville à l'autre.** Après d'intenses processus de régénération et l'accueil des Jeux, l'Est de Stratford est devenu le deuxième quartier le plus connecté de Londres après King's Cross, mettant fin à l'enclavement du quartier et en faisant un lieu attractif pour les résidents et les entreprises. A Rio, l'héritage est contesté tant par les associations que par les habitants: **les nouvelles lignes construites pour les Jeux ne profitent qu'aux quartiers déjà favorisés de la ville et ne relient pas les plus défavorisés.** L'étude de Rio souligne l'importance de se demander pour qui les infrastructures sont construites. A Tokyo, même s'il n'est pas encore possible d'évaluer l'héritage, la ville bénéficie déjà d'un système de transport efficace. **Les améliorations apportées pour les Jeux n'ont fait qu'augmenter sa résilience.**

L'objectif de Paris 2024 est de rendre tous les sites sportifs accessibles par les transports publics. **L'héritage de la mobilité à Paris s'entremêle avec les travaux du projet du Grand Paris Express** (cf. section Mobilité). Des navettes reliant la ville aux aéroports et des bus à énergie propre viendront compléter le système de transport existant. L'utilisation des voitures personnelles sera limitée avec la mise en place de politiques de stationnement à proximité des sites de compétition.



LA MOBILITÉ DANS LE "PAYSAGE FUTUR" DE LA VILLE DANS LE CADRE DE L'HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES- LONDON, RIO, TOKYO, PARIS. Source: Travail des auteurs

London	Rio	Tokyo	Paris
Improve and extend the existing mobility system Promote use of public transports and limit the use of personal vehicles Increased reliability			
Make East London accessible Station and tracks refurbishment	New connection from Barra to Zona del Sul - extension of line 4 of Rio's Subway	Accommodate disabled users Increase use of renewable energies	To be seen...

02

L'héritage urbain

Comment définir et évaluer l'héritage urbain ?

DÉFINIR L'HÉRITAGE URBAIN

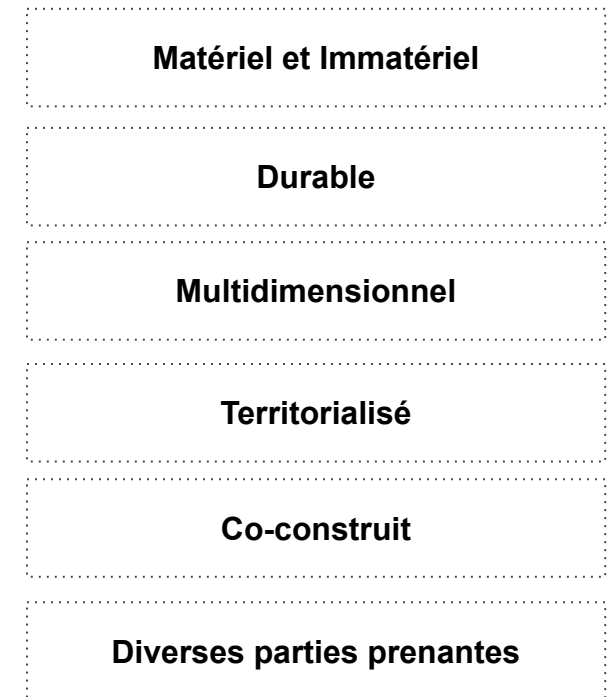
En observant les héritages de Londres, Rio et Tokyo, les Jeux olympiques induisent une transformation spatiale du tissu urbain des villes hôtes. À l'instar des Jeux de 1992 à Barcelone, les villes hôtes de méga-événements ont de plus en plus tendance à miser sur la **promesse d'une régénération et d'un renouvellement urbain, légitimant ainsi le concept d'héritage urbain.**

Il est important de noter que l'héritage urbain ne s'est pas nécessairement traduit par un résultat positif mais, comme le souligne l'analyse comparative, **les héritages sont également contestés.** "La construction d'une ville méga-événement n'est pas un processus monolithique, et les héritages urbains peuvent également être refusés et contestés." (Sue Brownill, 2013).

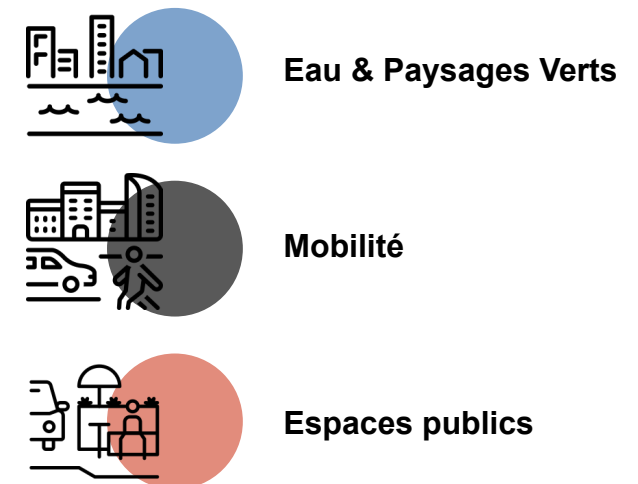
En raison de la nouveauté et de la complexité du concept d'héritage urbain, 6 caractéristiques clés sont proposées pour définir l'héritage urbain sur la base de la définition de l'héritage de Holger Preuss (2015) et des résultats de l'analyse comparative des trois dernières villes hôtes, y compris la littérature savante.

1. L'héritage urbain peut être matériel, comme la transformation du paysage territorial, et immatériel, comme son effet sur la société (**matériel et immatériel**).
2. L'héritage urbain traverse la temporalité et les échelles. Ses bénéfices durables sont initiés ou accélérés par l'accueil des Jeux Olympiques (**durable**).
3. L'héritage urbain fait référence aux effets et aux conséquences des actions, visions et stratégies antérieures pour la ville. (**multidimensionnel**)
4. L'héritage urbain est basé sur le lieu et territorialisé entre les stratégies de la ville et la vision des Jeux Olympiques (**territorialisé**)
5. L'héritage urbain est le résultat d'une stratégie co-créée par le biais de nouveaux processus de gouvernance (**co-construit**).
6. Enfin, l'héritage urbain peut avoir des effets positifs sur certaines parties prenantes, mais aussi des effets négatifs sur d'autres. Il est bien plus que l'infrastructure héritée et englobe les personnes et la biodiversité (**diverses parties prenantes**).

Afin d'évaluer de manière exhaustive l'héritage urbain des Jeux de 2024 à Paris, les héritages à travers trois thèmes transversaux : **Eau et paysages verts, Mobilité et Espaces publics sont étudiés.**



L'HÉRITAGE URBAIN VIA 3 THÈMES



COMMENT ÉVALUER L'HÉRITAGE URBAIN ?

CINQ PRINCIPES

Si les promesses d'héritages urbains sont convaincantes, comment mesurer les effets à long terme sur le domaine urbain et sur combien de temps ? "L'évaluation de l'héritage des Jeux olympiques est une tâche complexe qui ne se limite pas à quantifier les recettes et les dépenses potentielles" (Preuss, 2015). En conséquence, et en tenant compte de l'évaluation des héritages olympiques précédents, cinq principes sont à reconnaître pour évaluer l'héritage urbain de Paris 2024.

Ces cinq principes sont les suivants:

1. Analyser à travers de multiples dimensions et échelles
2. Introduire l'approche territoriale
3. Répondre aux besoins et défis locaux
4. Reconnaître la pluralité des acteurs
5. Respecter la dualité de l'héritage

1/ Analyser à travers de multiples dimensions et échelles

Étant donné que l'héritage urbain ne concerne pas uniquement les infrastructures mais englobe également la vie urbaine, la nature, les symboles et les points de repère, **son évaluation doit également porter sur différentes dimensions**, notamment les paysages verts et aquatiques, la biodiversité, les espaces publics et la mobilité. Une telle analyse doit tenir compte de l'impact multiscalair des Jeux, d'autant plus que la majorité des sites se trouvent en dehors de la ville de Paris. Il faut alors raisonner à l'échelle du quartier, de la métropole mais aussi de la région. Dans cette optique, l'évaluation doit être réalisée à différents moments, en commençant par l'évaluation avant les Jeux (le présent), et l'évaluation après les Jeux (6 mois, 2,5 et 10 ans après).

2/ Introduire l'approche territoriale

L'héritage des Jeux Olympiques n'est pas un îlot isolé mais est fortement associé à l'espace urbain et à ses différentes facettes. Les sites et les installations des Jeux Olympiques de 2024 sont répartis dans tout Paris, les banlieues ayant une forte interaction avec les tissus urbains existants. En utilisant une approche territorialisée qui tourne autour de sites spécifiques, **il est possible de mettre en évidence les caractéristiques spatiales et distributives de l'héritage urbain**, qui peuvent ensuite être appliquées à d'autres sites en tant que modèle. Puisque Paris 2024 se concentre sur la Seine-Saint-Denis en tant que zone principale de régénération urbaine, l'approche territorialisée serait spécifiquement adaptée pour aborder de nouveaux objets, à savoir les projets de logement du Village des athlètes et du Pôle médias, le Centre aquatique et la renaturation du Terrain des Essences.

3/ Répondre aux besoins et défis locaux

Les Jeux auront un impact majeur sur le processus de planification urbaine et de construction de projets. La réussite des Jeux Olympiques dépendra de ce qu'ils laisseront derrière eux, **un héritage matériel sous la forme d'infrastructures urbaines, de paysages et d'architectures**. Cependant, il est essentiel d'examiner comment les Jeux répondent aux besoins locaux dans leur **héritage immatériel**. Le département de la Seine-Saint-Denis est une des zones les plus défavorisées de la région : il y a une inégalité de couverture d'espaces verts dans certaines villes, des transports publics inadéquats et inaccessibles, et des connexions incohérentes entre les espaces publics. Les Jeux de Paris 2024 devraient être évalués dans la mesure où ils **répondent aux besoins existants** des villes de Seine-Saint-Denis.

4/ Reconnaître la pluralité des acteurs

L'héritage urbain doit impliquer **différentes parties prenantes** avec différentes initiatives individuelles. Comprendre qui sont ces acteurs est essentiel pour adopter un **regard critique** dans l'évaluation de l'héritage urbain. Cela permet d'interpréter les informations fournies par les documents officiels et d'identifier les récits dans le discours public. Autour de Paris 2024, de nombreux acteurs sont impliqués, avec des objectifs et des agendas différents. **Le CIO vise la réussite des Jeux Olympiques, tandis que la SOLIDEO s'efforce de livrer tous les projets de construction dans les délais.** D'autre part, les collectivités locales telles que la ville de Paris et la Métropole du Grand Paris sont plus concernées par l'impact des Jeux après leur déroulement. Les habitants sont également des acteurs majeurs puisqu'ils en supporteront les conséquences, notamment en Seine-Saint-Denis. Recueillir différentes perspectives est essentiel dans l'analyse des sujets qui sont au cœur de l'héritage urbain et de ses différents résultats.

5/ Respecter la dualité de l'héritage

L'héritage urbain nécessite une **réflexion critique sur ses aspects positifs et négatifs.** L'héritage, terme neutre, n'est pas seulement une question de gloire. Il peut être un fardeau ou même un piège, car tout sera hérité pour les prochaines décennies. Alors que les rapports du CIO ne révèlent que les résultats positifs des Jeux pour les villes hôtes, l'évaluation de l'héritage urbain devrait courageusement faire face à la dualité plutôt que de présenter uniquement les aspects positifs. Une évaluation objective qui prend en compte les impacts négatifs des Jeux ainsi que leurs triomphes est indispensable et est généralement menée par des organismes ad hoc chargés de l'héritage en collaboration avec les gouvernements locaux et nationaux.

5 PRINCIPES

ANALYSE THROUGH MULTIPLE DIMENSIONS

adopting a timeframe and a scale for evaluation

BRING IN THE PLACE-BASED APPROACH

defining the spatial distribution of issues and impacts

RESPOND TO LOCAL NEEDS & CHALLENGES

addressing existing and emerging demands

ACKNOWLEDGE THE PLURALITY OF ACTORS

assessing the stakeholders throughout the Games

RESPECT THE DUALITY OF LEGACY

looking at initial expectations and actual outcomes

PRINCIPES D'ÉVALUATION POUR LES JO DE PARIS 2024
Sources: Travail des auteurs

SEINE-SAINT-DENIS: UN HÉRITAGE TERRITORIALISÉ

LA PROMESSE DE PARIS 2024 POUR LA SEINE-SAINT-DENIS

L'un des principaux piliers de l'accueil des Jeux est la **promesse de redynamiser le Grand Paris**, en poussant à la régénération économique et urbaine, en utilisant la Seine comme élément fédérateur. La Seine-Saint-Denis est au cœur de ces développements. Les photos ci-contre offrent un aperçu du département et de sa proximité avec la Seine et Paris.



PHOTO AÉRIENNE SEINE-SAINT-DENIS Sources: Travail des auteurs, Géoportail, 2022



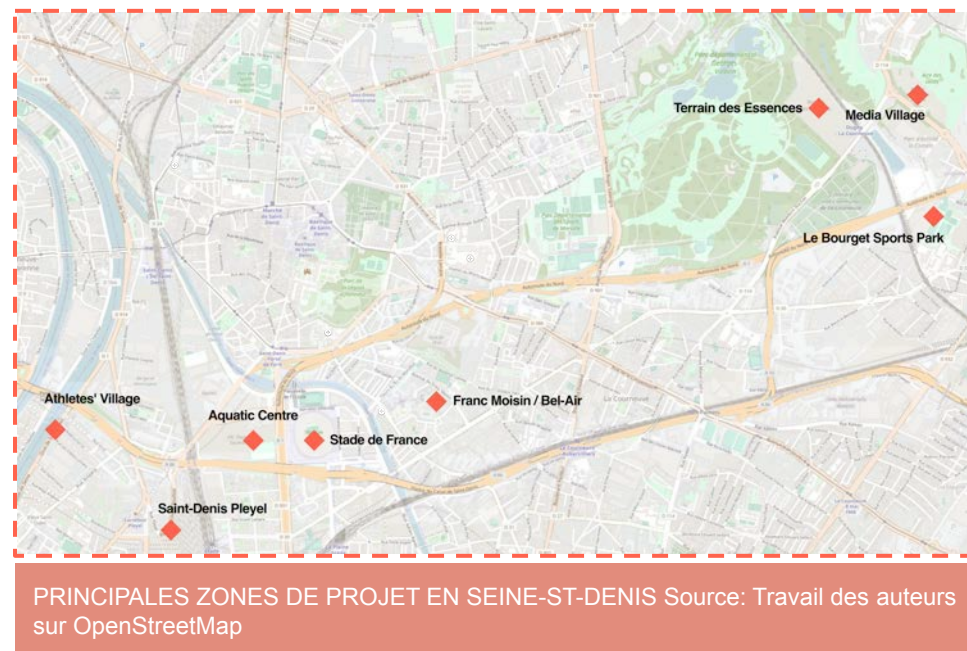
FIELDWORK PICTURES IN SEINE-SAINT-DENIS Sources: Authors' work, 2022

LA PROMESSE DE PARIS 2024 POUR LA SEINE-SAINT-DENIS

La Seine-Saint-Denis située dans la périphérie nord de Paris où se dérouleront une partie des Jeux est comprise entre l'aéroport du Bourget à l'est, et la Seine à l'ouest. C'est un territoire post-industriel, congestionné et pollué **dont la transformation est un véritable défi urbain et social.**

Pour la Seine-St-Denis, **c'est l'opportunité d'une accélération urbaine**, un défi pour améliorer la qualité de vie urbaine et répondre aux enjeux sociaux dans un délai court et avec de nombreux investissements. Les nouvelles infrastructures permettront de créer davantage de logements et d'équipements sportifs, notamment pour renforcer l'enseignement de la natation. C'est aussi l'occasion de faire **face aux enjeux climatiques** et d'assurer un meilleur accès aux espaces verts, de mettre en place un réseau de mobilité nécessaire, plus rapide et plus proche pour rejoindre Paris ou les pôles d'emplois (La Défense). Enfin, c'est la possibilité de **donner de l'espace et d'améliorer les espaces publics**, en offrant un meilleur accès aux équipements et aux lieux d'accueil dans les quartiers.

Les promesses faites pour les Jeux sont séduisantes, cependant ces objectifs doivent être **examinés avec un regard critique pour s'assurer du respect de ces promesses.** Une analyse s'impose, privilégiant une approche territoriale, pour évaluer les conséquences et les apports de l'héritage de ces Jeux dans les différents quartiers de la Seine-St-Denis où des projets ont été planifiés et mis en place.



Dans les chapitres suivants, une approche territorialisée est mise en place suivant les trois thèmes principaux qui sont soulevés pour l'analyse, car ils répondent aux principaux objectifs et promesses de Paris 2024.

03

Le potentiel de l'héritage Vert & Bleu

Un héritage plus que nécessaire

UN HÉRITAGE VIVANT EN CONSTANTE ÉVOLUTION

QU'EST-CE QUE L'HÉRITAGE VERT & BLEU?

Le terme 'vert & bleu' permet d'élargir la définition de l'eau et des voies vertes en **englobant l'ensemble des espaces verts et aquatiques**, de la plus petite échelle à la plus grande. En effet, il est important de voir l'intrication étroite de ces différentes formes dans un contexte ultra-urbain soumis à des pressions à grande échelle.

L'étude de ce sujet amène à réfléchir aux différentes typologies qu'englobe le terme "vert & bleu", spécifique à chaque site. La richesse de ce thème participe à sa complexité. Il faut comprendre à la fois l'étendue des réseaux qui dépassent grandement les limites du site d'évaluation et les effets externes qui ont des conséquences directes sur le site. Il est important de noter que ce matériau d'étude est mobile, vivant, sensible et périssable, mais a aussi la capacité de se régénérer, d'évoluer, de croître et de se renforcer.

Les attentes élevées des organisateurs des Jeux de Paris constituent un véritable défi et le résultat est encore inconnu. L'étude de cet héritage potentiel est une nécessité évidente qui pourrait permettre de **protéger et de l'accompagner sur le long terme**. Ce qui a été initié pour 2024 devra faire face à de nouveaux à venir.



UN HÉRITAGE À ÉVITER Source :Red! Reporterre, 2019



UN HÉRITAGE À IMAGINER Source :SOLIDEO

TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ

LES HÉRITAGES 'VERT & BLEU' DES TROIS DERNIÈRES ÉDITIONS DES JEUX OLYMPIQUES

	LONDRES, 2012 Parc Olympique de la Reine Elizabeth	RIO, 2016 Parc Olympique de Barra	TOKYO, 2020 Village Olympique
Les objectifs des candidatures précédentes	Régénération des communes de l'Est Londonien et de son environnement. Un héritage pour l'environnement	Un nouveau quartier urbain qui imite l'environnement naturel local, accueillant pour la biodiversité. Des principes écologiques pour capter et améliorer la qualité de l'eau.	Thèmes dédiés "Changement climatique", "Environnement naturel et biodiversité" pour la réalisation des Jeux.
La situation actuelle	226 ha - parc et espace ouvert 12 ha - bois avec 13 000 arbres 6,5 km de voies navigables	Abandonné	3 600 unités de logement sur 44 ha 2,6 ha - parc 1,4 ha - trame verte
Les conséquences 'verte & bleue'	Corridor écologique reliant la Tamise, le parc régional de Lee Valley et les marais de Hackney.		Les parcs créés sur l'île artificielle servent principalement aux complexes d'appartements récemment construits.
Services écosystémiques : Soutenir, Approvisionner Réguler, Culturel	Soutenir - formation du sol Approvisionner - nourriture pour la faune Réguler - régulation du climat Culturel - récréatif, esthétique		Culturel - Récréatif

On constate que **Londres a tenu sa promesse** en matière d'héritage pour l'environnement. Les Jeux ont abouti à la création d'un parc polyvalent, **ouvert aux résidents de l'Est de Londres, et à toute la métropole**, proposant un havre de verdure pour la faune urbaine. Un héritage pour l'environnement n'implique pas seulement des utilisations centrées sur l'homme mais **aussi sur les autres êtres vivants**. Dans le cas de Rio, l'occasion de créer un quartier 'vert' a été manqué et à Tokyo, il semble que les espaces verts du front de mer aient été considérés comme **secondaires et exclusifs**.



DES OBJECTIFS AMBITIEUX DANS UN TEMPS IMPARTI

LES OBJECTIFS DE LA CANDIDATURE DE PARIS

Le dossier de candidature des Jeux Olympiques 2024 concernant l'héritage vert & bleu se décline en **grands projets de gestion de l'eau et de renaturation des berges et des friches**.

Sur l'eau, la Seine est mise en avant comme l'élément directeur des Jeux. Si cela semble séduisant et un point positif pour le territoire, il est difficile d'imaginer atteindre de tels objectifs en si peu de temps; on peut se demander comment poursuivre la mise en œuvre de ces initiatives après les jeux. **Concernant l'héritage vert**, les projets de renaturation sont au cœur des préoccupations, auxquels s'ajoutent de nouveaux jardins dans les zones résidentielles.

Ces projets soulèvent des questions au **niveau régional, ainsi qu'au niveau du quartier et du bloc résidentiel**. Il est important de rappeler que ces projets doivent s'intégrer dans un réseau vert & bleu existant.



RENDU NUMÉRIQUE DU VILLAGE DES ATHLÈTES Source: SOLIDEO

PROJETS EXTRAITS DE LA CANDIDATURE DE PARIS:



"La réhabilitation et la mise en valeur de la Seine et de ses canaux qui laissent un héritage durable, y compris la possibilité de se baigner à nouveau dans ses eaux" (*partie 1, p. 38-39*)

B
L
E
U



"1,6 km de berges et de canaux restaurés" (*partie 3, p. 88-89*)



"Zéro rejet d'eau de pluie dans le réseau d'assainissement" (*partie 3, p. 88-89*)



"La protection de nouveaux espaces naturels et de la faune menacée au sein du parc protégé Georges-Valbon" (*partie 1, p. 38-39*)

V
E
R
T



"Plus de 10 hectares de jardins, y compris les jardins partagés et privés avec un ratio de 15 m2 pour chaque ménage" (*partie 3, p. 88-89*).



"Améliorer les espaces naturels au sein de la ville avec 100 nouveaux hectares de toits et murs verts, 30 nouveaux hectares d'espaces verts et la plantation de 20 000 arbres" (*partie 1, p. 38-39*)

LA SEINE EST-ELLE AU CŒUR DE L'HÉRITAGE URBAIN ?

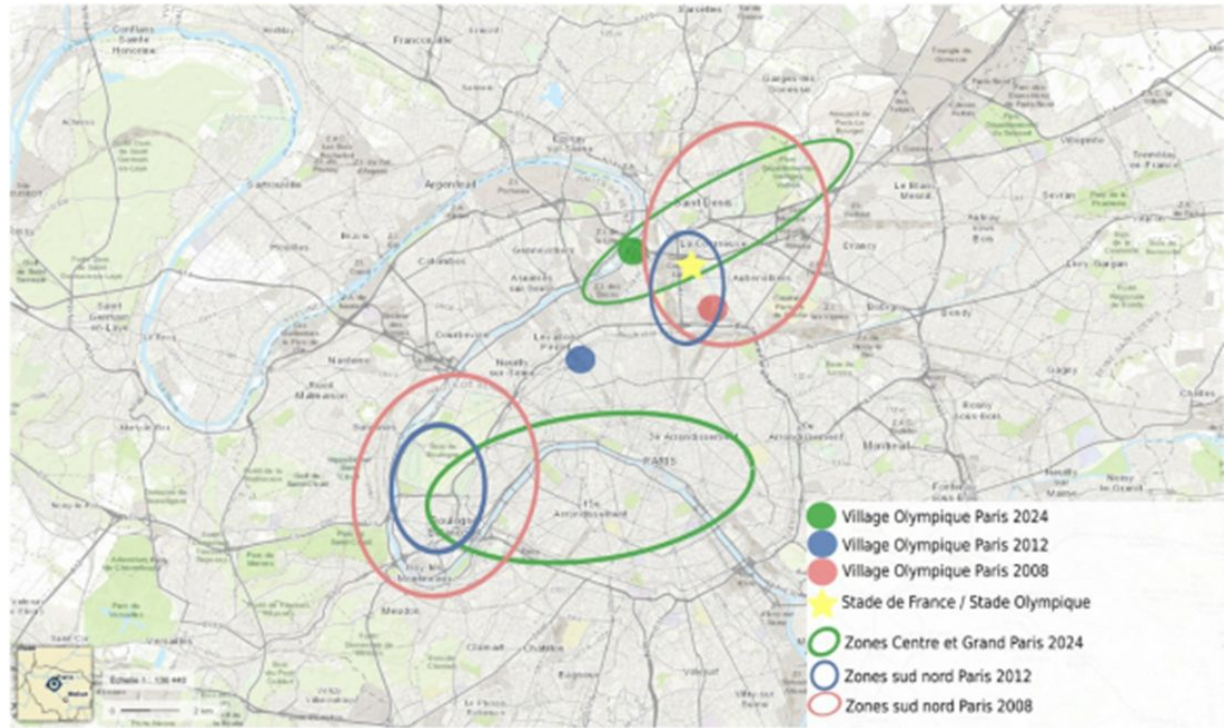
LA SEINE COMME OBJET D'UN PROJET URBAIN À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Paris 2024 a l'ambition d'accueillir les compétitions de natation dans la Seine. Le parti pris est d'occuper la Seine malgré l'ampleur des travaux et des investissements à réaliser. Elle offre la plus grande surface d'eau disponible sur les deux principaux sites de compétition (Paris, Seine-Saint-Denis).

Selon la carte des projets urbains olympiques de Paris 2008, 2012, 2024 (Alexandre Faure, 2020), la différence majeure, par rapport aux candidatures précédentes, est **l'inclusion de la Seine sur les sites parisiens**, ainsi que sur ceux des trois communes de Seine-Saint-Denis où sera implanté le village olympique.

Le dossier de candidature de Paris révèle que la Seine est considérée par l'action publique comme un **élément fédérateur permettant d'affirmer un lien symbolique** à l'échelle du territoire régional, en plus de relier les différents sites prévus pour les événements sportifs des JOP 2024, de Bercy à Saint-Denis.

Lorsque l'on parle d'héritage pour la région parisienne, cela concerne les installations de baignade ainsi que les sites de compétitions de natation en eau libre.



Carte synthétique des projets urbains des JO de Paris 2008, 2012, 2024. Source : Alexandre Faure, 2020.

Politiques mises en œuvre pour changer la situation actuelle :

- **Équiper les stations d'épuration** de Valenton (Val-de-Marne) et de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) de systèmes de dépollution des eaux rejetées dans le milieu naturel.
- **Résorber les mauvais branchements** dans les habitations pour réduire la contamination des eaux pluviales par les eaux usées.
- **Interdire le rejet des eaux usées** des bateaux dans le fleuve (Loi olympique) et équiper les ports de dispositifs de raccordement.
- **Favoriser une plus grande végétation** pour que les eaux de pluie s'écoulent dans le sol naturel.

OBJECTIFS POUR UN HÉRITAGE 'VERT & BLEU'

D'UNE VISION GLOBALE DE LA CANDIDATURE À DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

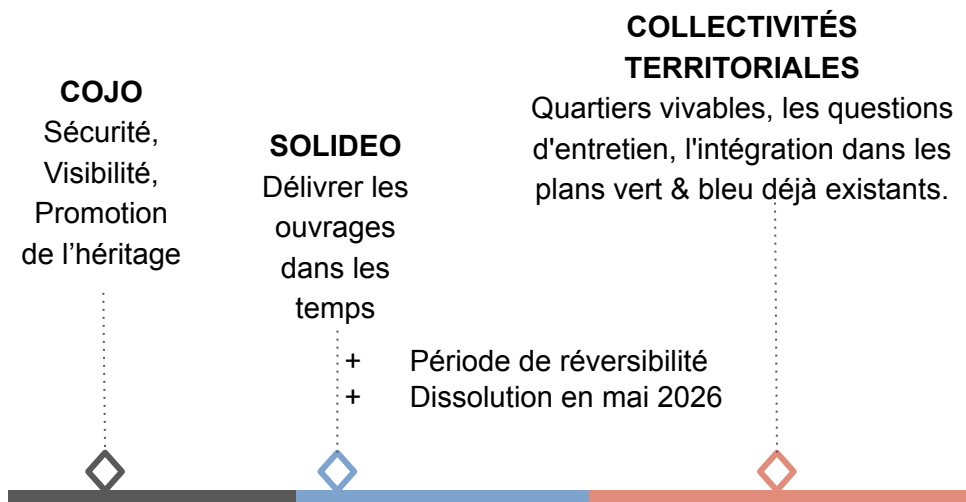
DES OBJECTIFS DIFFÉRENTS SELON LES RESPONSABLES

Il est important de comprendre les différents objectifs temporels des responsables qui s'occupent des jeux. En effet, si le COJO promet l'héritage, ce n'est qu'une intention et rien ne sera fait pour qu'il soit respecté après les jeux. **L'objectif de la SOLIDEO est de livrer les ouvrages olympiques à temps**, en respectant les accords et les plans établis avant les jeux. **L'héritage vert & bleu en fait partie, mais après la livraison de la transformation en 2026, il n'y aura plus de suivi.** Enfin, les bénéficiaires de l'héritage à long terme sont les **municipalités et leurs habitants**, qui devront prendre en charge l'héritage laissé après les jeux et l'intégrer à long terme dans les plans de protection et de maintenance de l'héritage vert & bleu existant.

NOS PROPRES OBJECTIFS POUR L'ÉVALUATION DE L'HÉRITAGE

En examinant les besoins existants, **la vision de la candidature et les projets prévus semblent ne pas être en tandem.** Afin de laisser un héritage vert & bleu positif, il est important d'éviter l'approche fragmentée pour aborder les projets/éléments vert & bleu. Par conséquent, **nos objectifs propres sont proposés**, issus de l'étude de terrain, pour évaluer plus précisément cet héritage et ses enjeux :

Créer une nouvelle Seine avec des paysages verts holistiques et résilients pour les habitants, soutenus par des politiques renforcées



- Usages à long terme, évolution de ce qui a été mis en œuvre
- La résilience face aux enjeux climatiques, un espace viable
- Accès à l'eau et aux espaces verts pour les habitants
- Amélioration des usages, des espaces inclusifs, accessibles et bien connectés

LE VILLAGE DES ATHLÈTES: SE RECONNECTER À LA SEINE

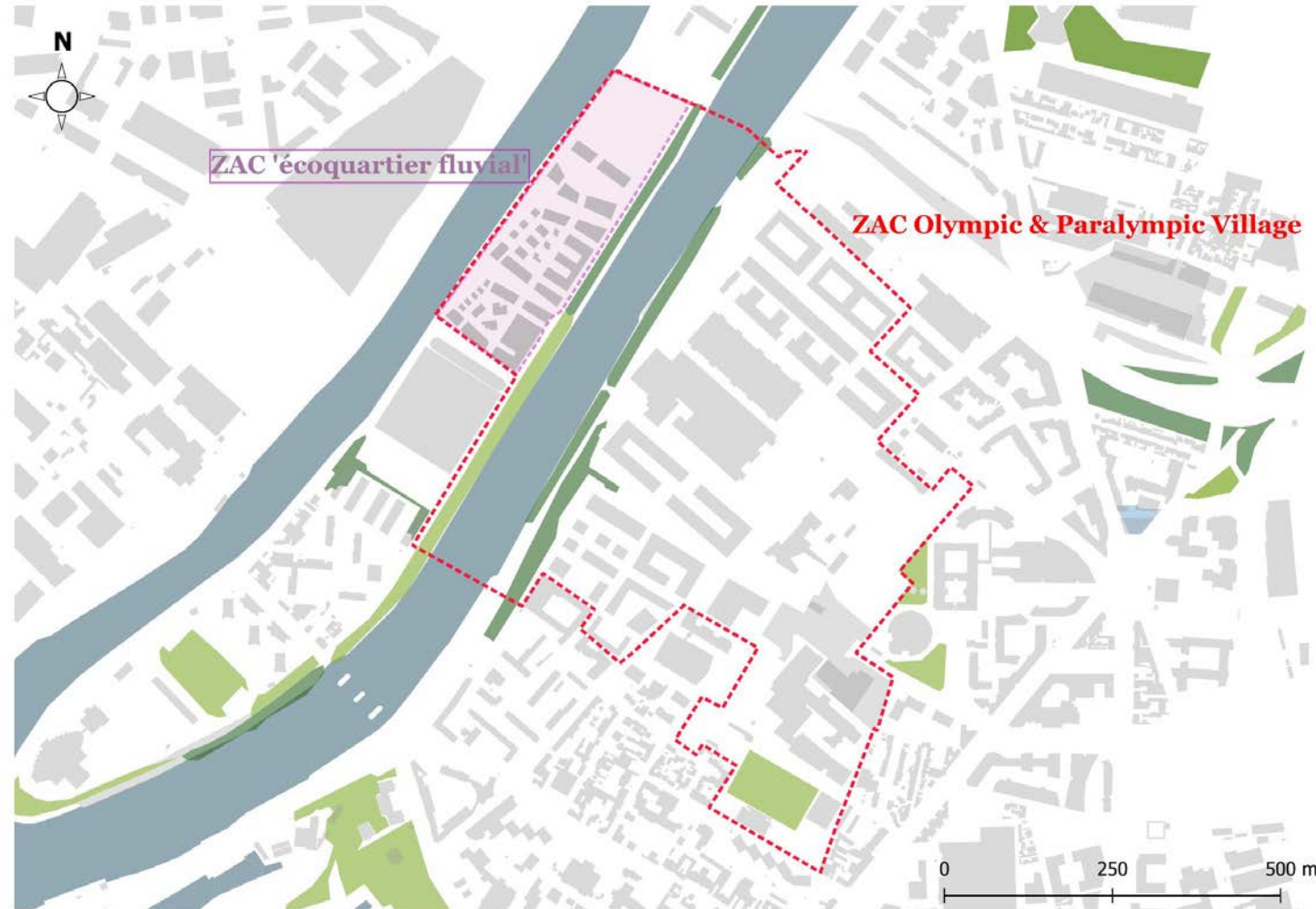
ZONE D'ÉTUDE VERTE & BLEUE

Le village des athlètes est l'un des principaux projets de construction des Jeux olympiques de 2024.

Le Village est situé dans le département de la Seine-Saint-Denis, à l'interface des communes de l'Île-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint-Ouen. Sa situation particulière est due à deux ZAC : **l'écoquartier fluvial et celle du village olympique et paralympique.**

D'une part, la ZAC "écoquartier fluvial" a été lancée en 2007 par la municipalité de l'Île-Saint-Denis pour créer un **éco-quartier** dans la partie Sud de l'île. D'autre part, lorsque Paris a été choisie comme ville hôte des Jeux Olympiques, la SOLIDEO a lancé une ZAC pour construire le village olympique et paralympique incluant la ZAC écoquartier fluvial.

Le village olympique sera alors déployé sur les rives Est et Ouest de la Seine, **où l'héritage vert & bleu sera au cœur du territoire** si l'on regarde les projets en cours : l'éco-quartier et le village olympique avec des corridors verts, et la Seine comme corridor bleu.



CARTE DU VILLAGE DES ATHLÈTES. Source: Travail des auteurs, 2022, à partir des données Opendata Seine-Saint-Denis.

CLUSTER DES MÉDIAS : UN NOUVEAU PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

ZONE D'ÉTUDE VERTE & BLEUE

Le **Cluster des Médias** est un site situé en Seine-Saint-Denis à l'intersection des communes de Dugny, La Courneuve, et Le Bourget. Le site s'articule autour de trois projets, tous inclus dans la ZAC "Cluster des Médias".

Le premier est le **Terrain des Essences**, ancien site industriel voisin du parc départemental Georges-Valbon.

Le second est la zone dédiée à la construction du **Village des Médias**, d'où le nom de la ZAC "Cluster des Médias". Il a pour but de fournir des logements au personnel des JO 2024 pendant la compétition, situé à Dugny.

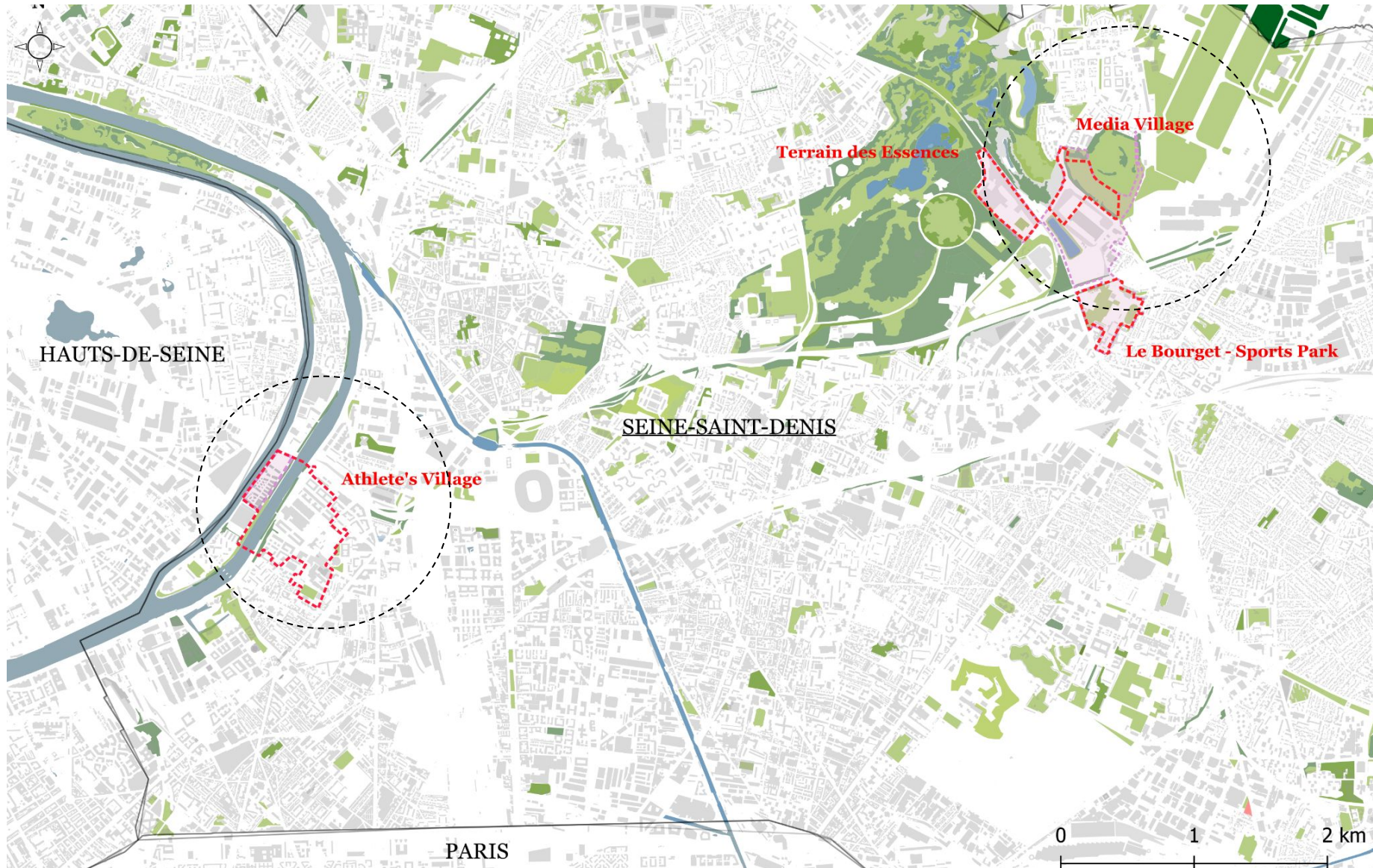
Le troisième site est le **Parc des Sports du Bourget**, situé dans la commune éponyme à proximité de l'aéroport du Bourget.

Ces sites d'étude sont intéressants pour souligner les projets vert & bleu et leur héritage, car ils sont impliqués dans des **plans de renaturation à différentes échelles**, et sont **inclus dans des stratégies de corridors écologiques** (Trame verte et bleue).



CARTE DU CLUSTER DES MÉDIAS. Source: Travail des auteurs 2022, données de l'Opendata Seine-Saint-Denis

DES OPPORTUNITÉS 'VERTES & BLEUES' POUR LA SEINE-SAINT-DENIS

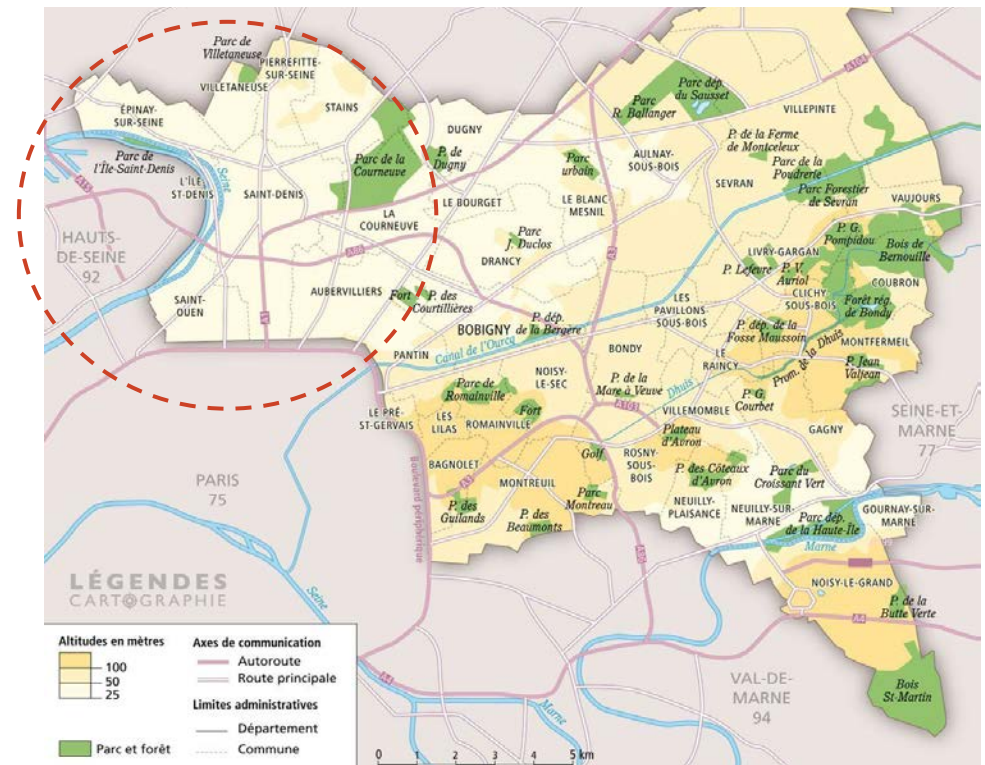
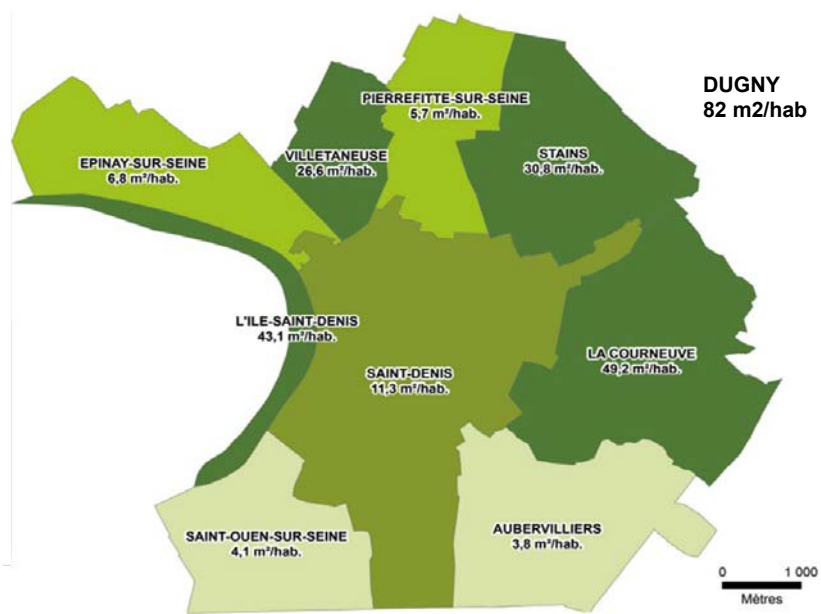


Carte des zones d'études.. Source: Travail des auteurs, 2022 basé sur les données de l'Opendata Ville de Paris, Opendata Seine-Saint-Denis

UNE COUVERTURE INÉGALE DES ESPACES VERTS

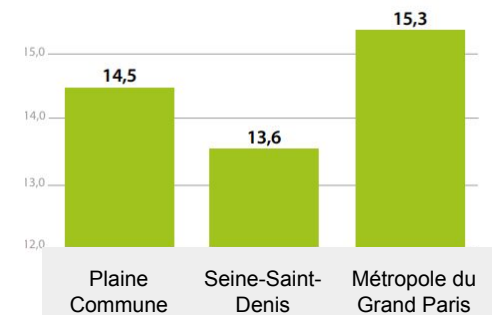
DES BESOINS EXISTANTS EN SEINE ST-DENIS

La forte disparité de la présence d'espaces verts entre les différents territoires soulèvent des enjeux d'accessibilité à ces derniers. Avec **14,5 m² d'espaces verts par habitant en 2019**, Plaine Commune présente un ratio supérieur à celui de la Seine-Saint-Denis (13,6 m²/habitant) mais inférieur au ratio métropolitain (15,3 m²/habitant), sachant que la **proportion conseillée par l'OMS est de 15m²**. Le territoire de Plaine Commune présente néanmoins une **couverture très inégale en espaces naturels**. L'Île-Saint-Denis (Parc départemental de l'Île-Saint-Denis), La Courneuve et Stains (Parc départemental Georges Valbon) ainsi que Villetaneuse (Parc régional de la Butte Pinson), caractérisées par la présence de grands espaces verts, présentent des ratios très élevés alors que les autres villes du territoire sont fortement **déficitaires** à l'exception de Saint-Denis où le territoire est dépourvu de tout grand parc.



CARTE DES FORÊTS & PARCS EN SEINE-SAINT-DENIS, Source: LegendesCarto

Légende: m² par habitant



ESPACES À CARACTÈRE NATUREL ACCESSIBLES AU PUBLIC EN 2019
Source : Institut Paris Region - Base des Espaces Verts en 2020

LA SEINE: UN FLEUVE PEU VALORISÉ

DES BESOINS EXISTANTS EN SEINE-ST-DENIS

Un autre enjeu considérable sur ce site est la **gestion du fleuve**. La couverture spatiale du fleuve n'est pas négligeable et appelle à répondre à d'éventuelles inondations puisque le site est situé dans la plaine fluviale. Ce site sensible représente également un potentiel important pour répondre aux besoins des habitants. **La Seine peut offrir des corridors écologiques potentiels et environnementaux de grande qualité**. Cependant, le fleuve est majoritairement peu accessible et endigué. Il est entouré de routes, et les berges sont très abruptes, ce qui nuit à la perception et la visibilité de la Seine.



Inondations potentielles



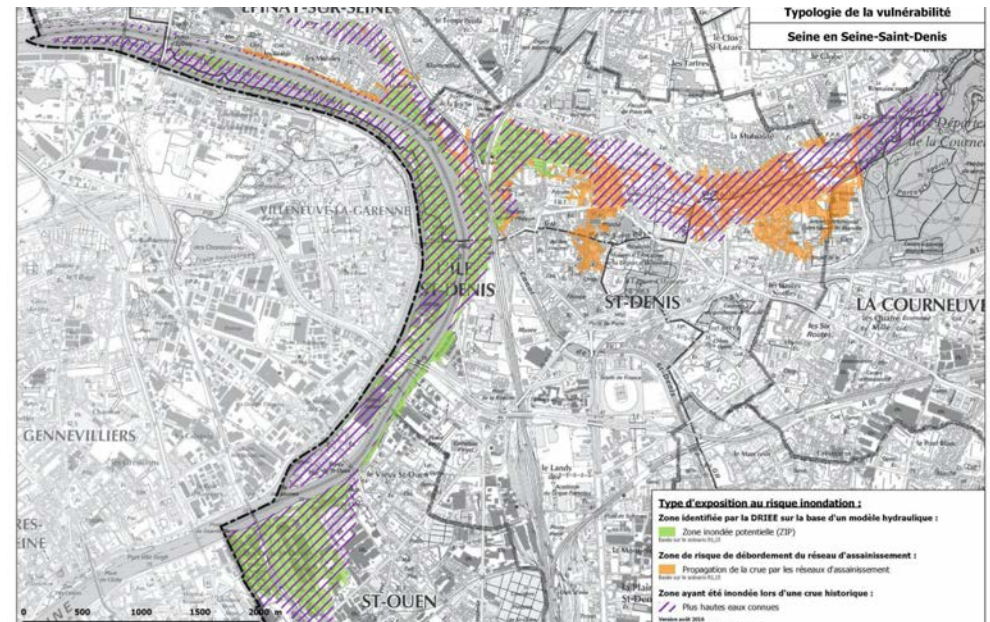
Passages piétons peu nombreux reliant les résidents de l'autre côté de la rivière



Berges de 10 m de large avec accès limité ou zones de repos pour les piétons



Urbanisation très dense avec un environnement de mauvaise qualité le long de la rivière



RAPPORT D'ÉTUDE SUR LES ZONES SENSIBLES, 2016 Source: D Seine-St-Denis



L'ÎLE ST-DENIS ET LES BERGES INACCESSIBLES Source : Saccage

COMMENT LA SEINE ST-DENIS RÉPOND-ELLE À SES BESOINS ?

UN APERÇU DES PROJETS EN COURS

Un schéma pour l'environnement en Seine-St-Denis

Le Département de la Seine-St-Denis a mis en place le **plan pour un environnement vert (SEVES)** adopté en juillet 2013, qui répond aux enjeux d'entretien des espaces verts sur l'ensemble du département en **exigeant une surface minimale d'espaces verts de 12 m² par habitant**.

Trame Verte et Bleue en Seine-St-Denis

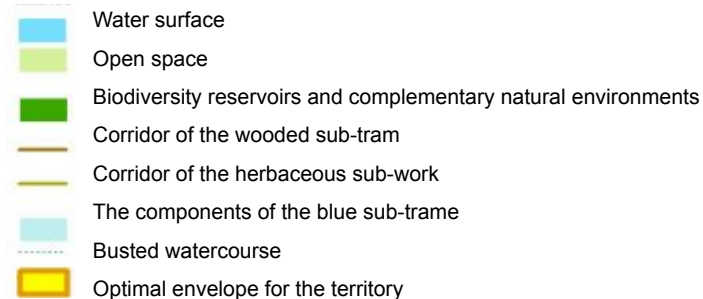
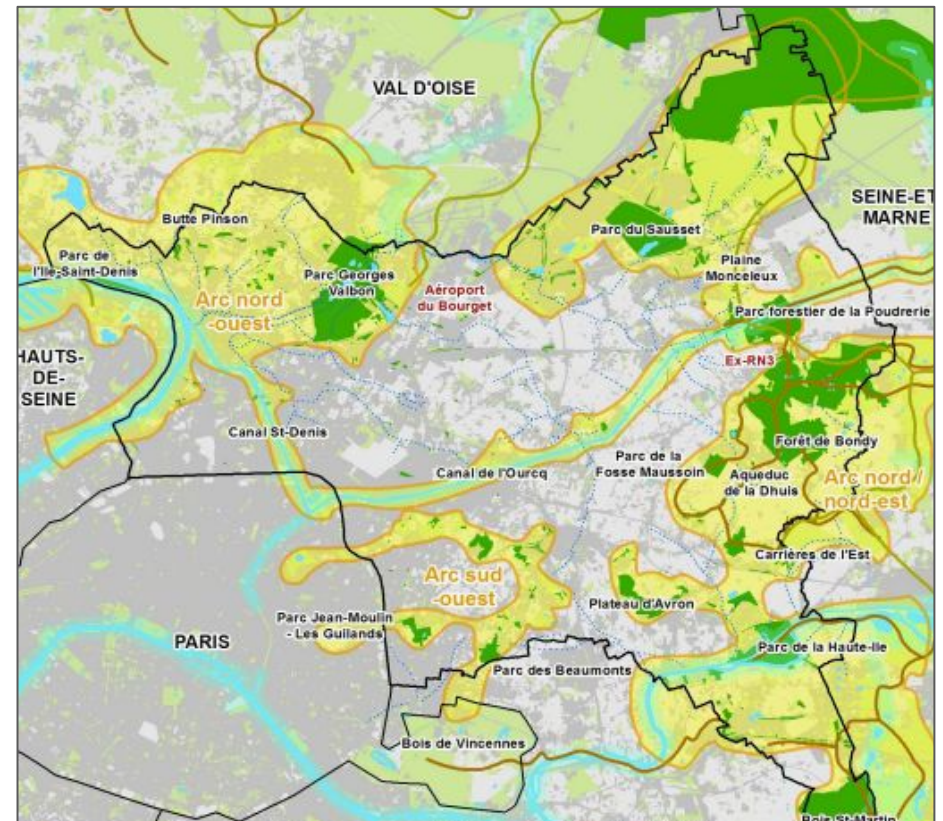
La Trame Verte et Bleue de la Seine-St-Denis est une stratégie mise en œuvre afin de **maintenir les corridors écologiques existants et de multiplier les espaces verts** potentiels à proximité des grands réservoirs afin de préserver la biodiversité urbaine présente.

Plan Canopée en Seine-St-Denis

Le Département de la Seine-St-Denis a adopté en 2020 son Plan Canopée, qui vise à mettre l'arbre au cœur du paysage urbain. Le Conseil départemental entend renforcer son action en faveur de la transition écologique au bénéfice de tous ses habitants avec pour objectif principal de faire passer **la couverture arborée du territoire de 16% à 20% d'ici 2030, et de planter 30.000 arbres**.

Réinventer la Seine

Le projet "Réinventer la Seine" a pour objectif de rafraîchir les berges de la Seine en Ile-de-France, en incluant les berges des canaux de Saint-Denis, de la Villette et de l'Ourcq.



LES ÉLÉMENTS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DÉPARTEMENTALE.
Source: Département de la Seine-Saint-Denis

UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE DE L'ÉVALUATION

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Notre méthodologie pour une évaluation de l'héritage vert & bleu des Jeux de Paris 2024 implique une **approche multidimensionnelle** où nous avons collecté et analysé les données des deux sites d'étude; le Village des athlètes et le Cluster des médias.



- + Etat de l'art 'vert & bleu' des 3 derniers Jeux Olympiques
- + Recherche sur la candidature verte & bleue de Paris JO 2024
- + Travail de terrain



- + Questions vertes & bleues identifiées à travers quatre piliers principaux : **Gouvernance, Social, Spatial, Environnemental**

- + Plan dérivé des typologies bleues-vertes



- + Objectif défini pour un héritage vert & bleu holistique et résilient
- + Cartographie des acteurs actuels et potentiels pour un héritage vert & bleu



- + 4 questions clés soulevées par l'évaluation
**IMPLANTATION
LONGUE DURÉE
TRANSITION JUSTE
RÉSEAU INTÉGRÉ**

PLAN D'ÉVALUATION

Pour mener le plan d'évaluation de l'héritage vert & bleu, il a été convenu de reprendre les **typologies les plus pertinentes des deux sites d'étude**. Ces différentes typologies ont permis de se concentrer sur une analyse basée sur nos sites d'étude spécifique.

TYOLOGIES DE L'EAU ET DES ESPACES VERTS

FLEUVE



BERGES



PLANS D'EAU



ESPACES EXTÉRIEURS



PARCS



PETITS JARDINS



RENATURATION



PERMÉABILITÉ



CORRIDORS



UN HÉRITAGE AMORCÉ...

PREMIERS RÉSULTATS DE TERRAIN

En se rendant sur les sites, il est clair que **l'héritage des Jeux n'existe pas encore** et que l'héritage vert & bleu n'est pas une priorité pour l'ouverture des jeux de 2024. L'évaluation doit se baser sur les besoins et les opportunités des sites d'études, sur leur environnement et sur les promesses faites.

**Toutes les photos sont personnelles*



MEDIA VILLAGE, CONSTRUIRE DANS LE PARC 2022



ILE-ST-DENIS, LA SEINE CACHÉE. 2022



ST-DENIS, PATCHWORK URBAIN 2022



TERRAIN DES ESSENCES, FUTUR PARC 2022



ST-DENIS, LES BERGES ABRUPTES DE LA SEINE 2022



VILLAGE OLYMPIQUE, FUTURS CORRIDORS. 2022

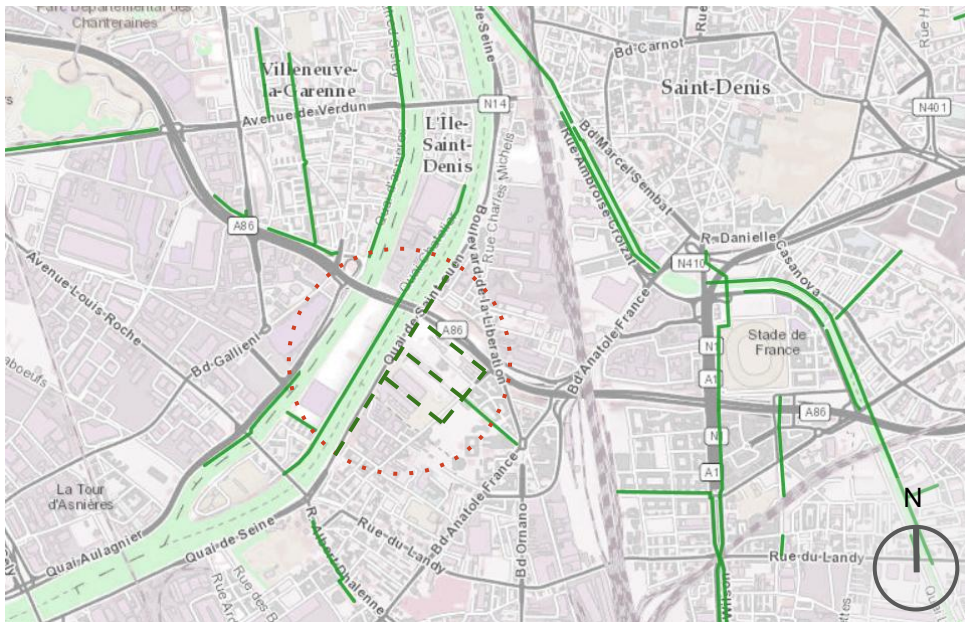


VILLAGE DES MÉDIAS, RÉSERVOIR D'EAU. 2022

L'INTÉGRATION À UN RÉSEAU ?

UN RÉSEAU EXISTANT AUQUEL SE CONNECTER

Les cartes ci-dessous montrent les corridors planifiés et existant en Seine-Saint-Denis. Sur les deux sites, **on constate l'absence de continuité verte**. Dans le village des athlètes (à gauche), les seuls corridors verts sont ceux qui partent de la gare de Pleyel mais s'arrêtent à la rue Ampère, et le second sur une partie des berges de l'île-Saint-Denis. Alors que dans le cluster des médias, les corridors verts sont **exclusivement à l'intérieur du parc George Valbon et aucun à l'extérieur**. Les projets des Jeux Olympiques proposent eux de nouveaux corridors verts sur ces sites.



COULOIRS VERTS AUTOUR DU VILLAGE DES ATHLÈTES EXISTANTS + PROPOSÉS PAR LES JO. sources: Plateforme open data de l'Institut paris Region

PERMÉABILITÉ



BERGES



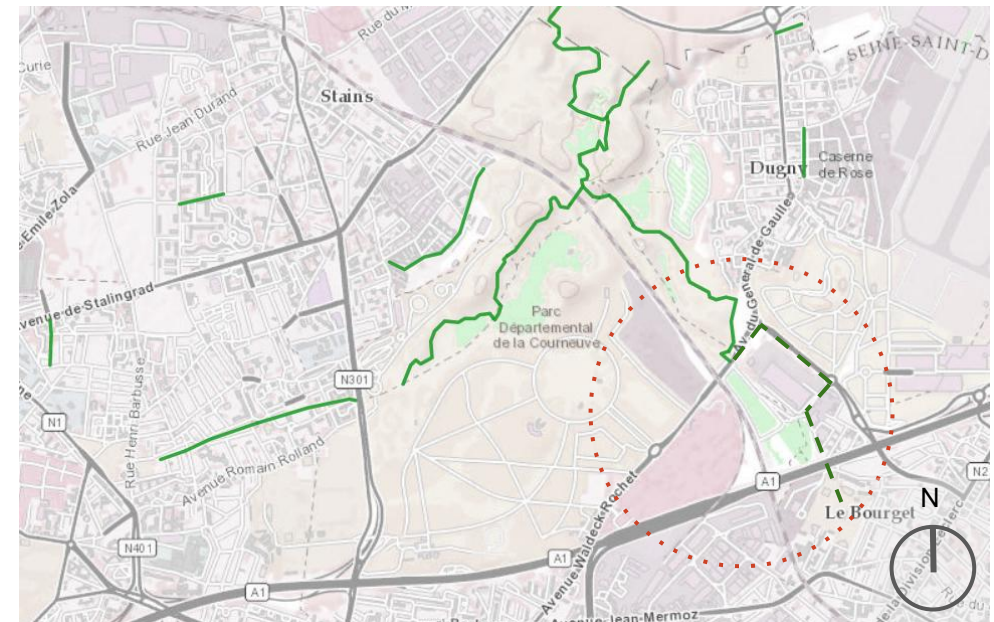
ALLÉES



Dans le Village des Athlètes, les corridors ouverts sur la Seine où les berges du fleuve sont en cours de **revitalisation**, plus de 6 allées vertes sont spatialisées. Dans le Cluster des médias, les principaux corridors verts se trouvent dans la cité-jardin de Dugny, ainsi qu'un autre reliant le parc Valbon au nouveau parc des sports du Bourget. En plus des corridors verts, les projets verts et bleus initiés par les Jeux Olympiques, qui devraient rester en héritage dans le village des athlètes et le pôle média, sont présentés dans les plans directeurs suivants.

— EXISTING

- - - OG PROPOSED CONNECTIONS



COULOIRS VERTS AUTOUR DU CLUSTER DES MÉDIAS EXISTANTS + PROPOSÉS PAR LE JOP. sources: Plateforme open data de l'Institut paris Region

L'HÉRITAGE ATTENDU DU VILLAGE DES ATHLÈTES

LES PROJETS VERTS & BLEUS ISSUS DES JEUX OLYMPIQUES 2024

Parc d'1,3 ha

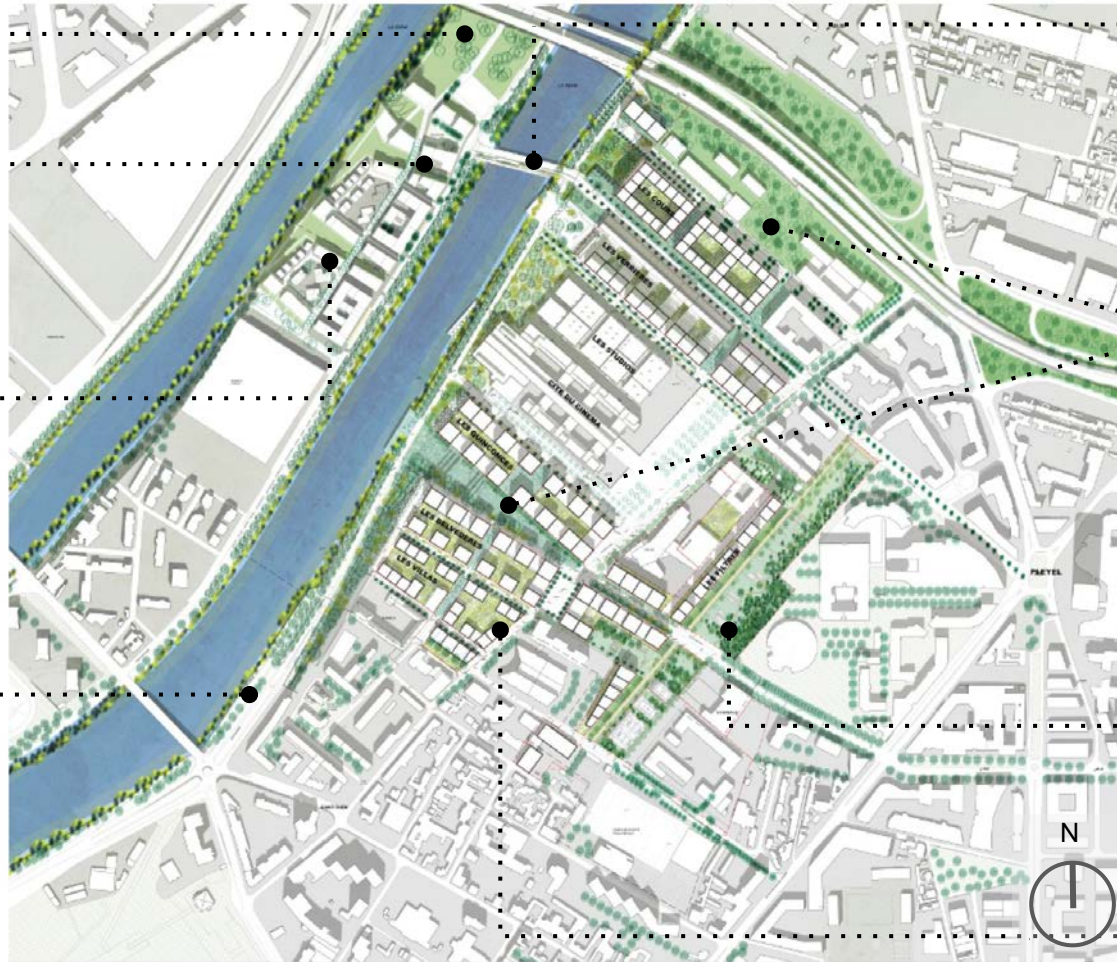
Base nautique de
1200m²



80% de balcons
Programme local de l'Écoquartier Fluvial (2009)



Berges fluviales
1,6 km



Pont piéton
140m



Promenade piétonne et allées: 1 mail + plus de 6 allées



Parc de 2,5 ha

Toits-terrasses
15 m² par appartement

PLAN DU VILLAGE DES ATHLÈTES. Sources: Dominique Perrault Architectes.

L'HÉRITAGE ATTENDU DU CLUSTER DES MÉDIAS

LES PROJETS VERTS & BLEUS ISSUS DES JEUX OLYMPIQUES 2024



1/3 du terrain des Essences réservé à la faune & la flore



Projet de renaturation de 13 ha au Terrain des Essences



Parc des sports du Bourget : 1000 nouveaux arbres seront plantés dans le parc réaménagé



RENDU DU CLUSTER DES MÉDIAS . Sources: TVK Architectes.



Cité-jardin à Dugny : 11 000 arbres sur l'ensemble de la ZAC



Aménagement paysager RD 50 : 2 800 m² d'espace planté



Une passerelle piétonne sur l'A1 reliant différents secteurs de Dugny et du Bourget

LES ESPACES VERTS AU CŒUR DES CONFLITS

UNE STRATÉGIE D'HÉRITAGE CONTESTÉE

Le Cluster des médias a connu la plus forte contestation en termes de motifs environnementaux.

Tout d'abord, une partie de l'Aire des Vents qui fait initialement partie du parc George Valbon a été vendue à la Solideo pour construire le cluster. D'autre part, malgré le projet de renaturation du Terrain des Essences, l'idée initiale était d'accueillir les compétitions de tir. Cela a créé des tensions avec les écologistes qui affirmaient que cela perturberait gravement la biodiversité locale du parc. Enfin, le projet de baignade qui était l'objectif du Département menace la biodiversité du parc.



RENDU DU CLUSTER DES MÉDIAS. Sources: TVK Architectes

Une menace pour Natura 2000:

Le projet de baignade dans le parc de La Courneuve initié par le département de la Seine Saint-Denis entraînerait une perte de biodiversité selon le MNLE 93

Perturbation de la biodiversité :

Les événements de tir (aujourd'hui relocalisés) du Terrain des Essences pourraient perturber la biodiversité soutien le MNLE 93 et le Collectif pour le Triangle des Goneses.

Construire sur les espaces verts :

Le Village des médias (urbanisation) construit sur l'Aire des Vents (espace vert) a été contesté par le MNLE 93

LA RESPONSABILITÉ D'UN HÉRITAGE DURABLE

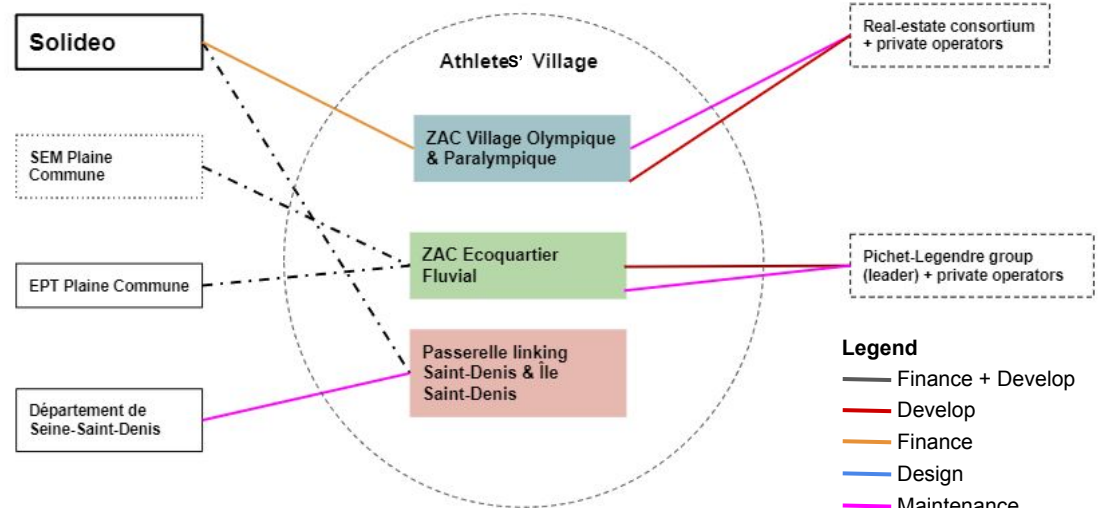
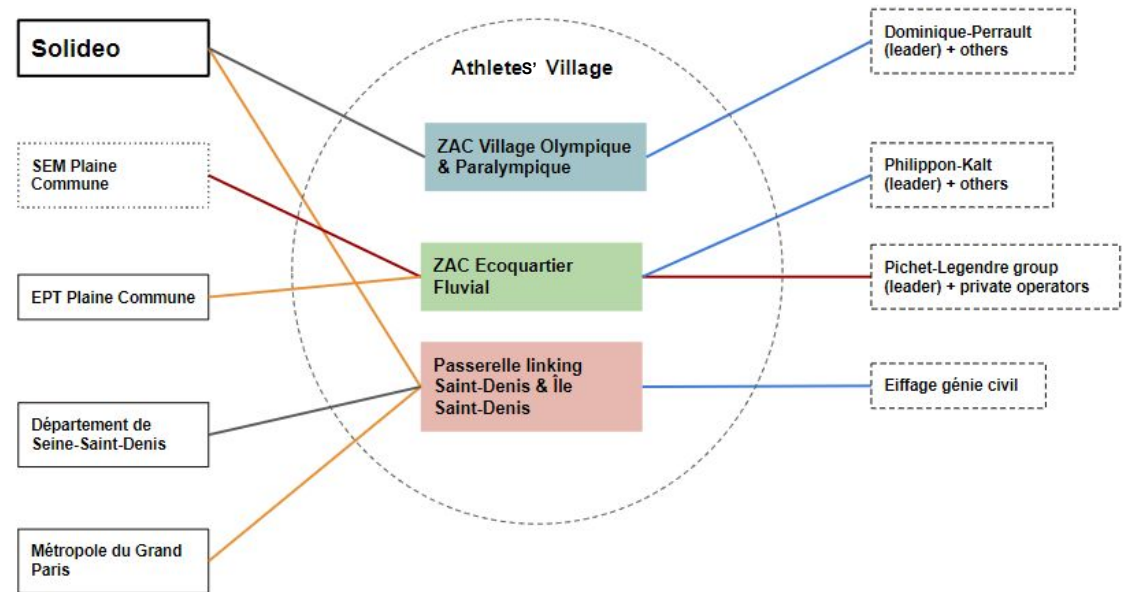
L'ACTUEL VILLAGE DES ATHLÈTES: UNE FORTE COOPÉRATION ENTRE ACTEURS

Une complexité persiste dans le nombre d'acteurs et les relations entre acteurs associés aux projets en cours dans le village des athlètes. Par exemple, l'écoquartier fluvial de la ZAC est aménagé par la **SEM Plaine Commune** depuis le début du projet en 2007. De son côté, la **SOLIDEO** est chargée de la ZAC Village Olympique & Paralympique et contribue à d'autres projets sur le site comme le pont reliant Saint-Denis et l'Île-Saint-Denis. La SEM Plaine Commune & la SOLIDEO ont choisi des **cabinets privés d'urbanistes et d'architectes** pour concevoir et réaliser un réseau vert & bleu (Dominique-Perrault, Phillipon-Kalt). Mais quelle est la stratégie pour la Seine sur le long terme ?

L'AVENIR DU VILLAGE DES ATHLÈTES : DE NOMBREUSES INCONNUES

Comment penser la future gouvernance du village des athlètes ? Si certaines fonctions seront assurées par certains acteurs prédéfinis, comme la réversibilité des logements par des opérateurs privés, d'autres inconnues suscitent encore des interrogations.

La SOLIDEO aura-t-elle des actions sur l'entretien des éléments verts & bleus qu'elle a créé ? Quel serait le rôle des intercommunalités (Plaine Commune), concernant les corridors verts le long de la ZAC l'écoquartier fluvial ?



- Legend**
- Finance + Develop
 - Develop
 - Finance
 - Design
 - Maintenance
 - . - . What role ?
 - ⋯ Parapublic actor
 - Public actor
 - ⋯ Private actor

LA RESPONSABILITÉ D'UN HÉRITAGE DURABLE

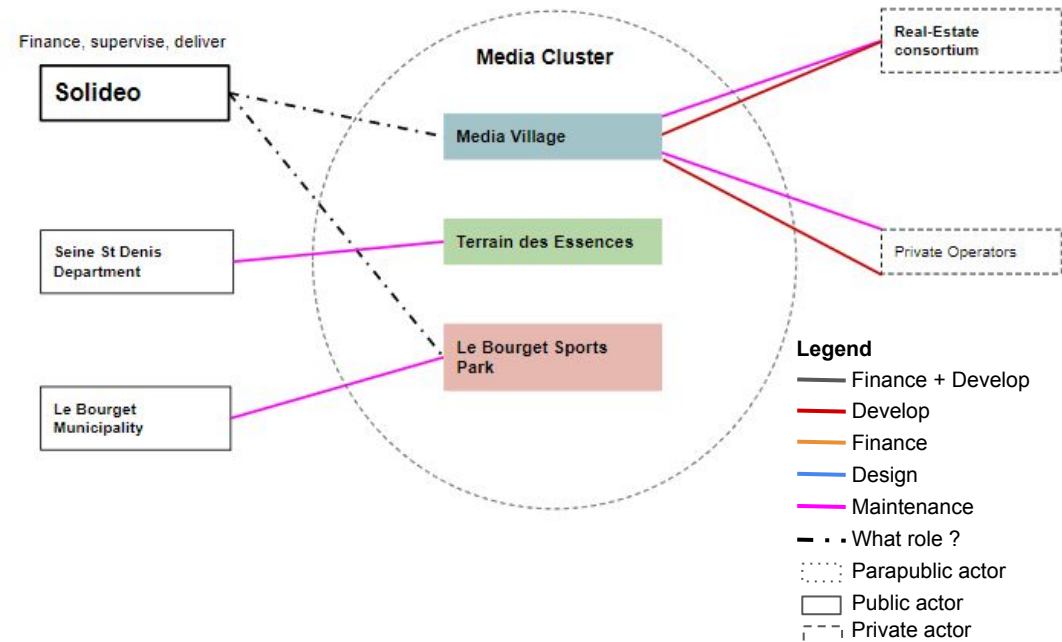
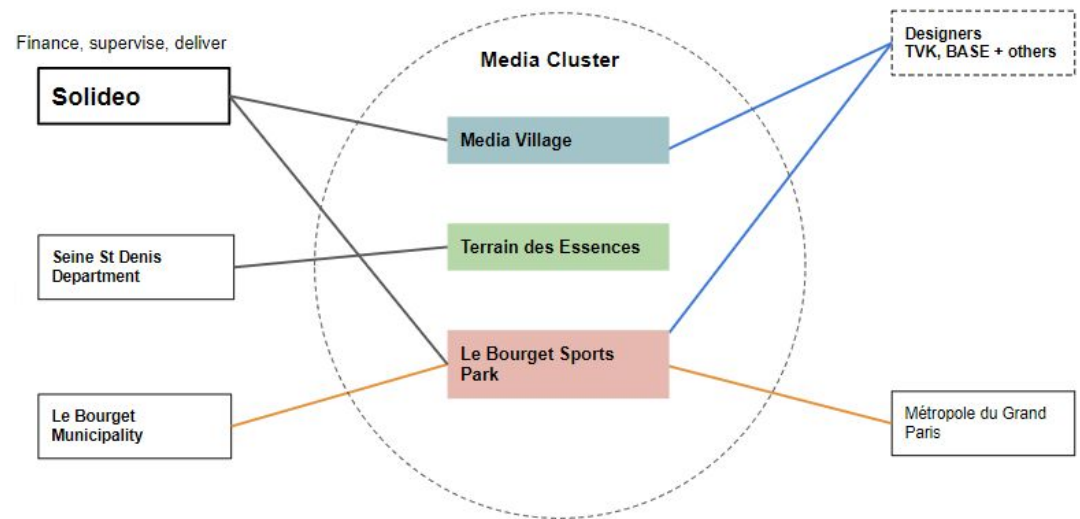
LE CLUSTER DES MÉDIAS: ACTUELLEMENT MENÉ PAR DES ACTEURS PUBLICS ...

Pour le Cluster des médias, la **SOLIDEO** est le principal acteur qui développe et finance les projets du Village des Médias et du Parc des Sports du Bourget. Ainsi, la SOLIDEO fixe les exigences vertes & bleues des projets, se superposant aux stratégies départementales (Seine-Saint-Denis) de Trame Verte & Trame Bleue. Pour le Terrain des Essences, le **Département de la Seine-Saint-Denis** est le principal acteur en charge de la renaturation. Si la sphère publique fixe les objectifs en termes de vert & bleu, **la sphère privée** est chargée de la conception des projets.

... ET AUSSI GÉRÉS PAR DES ACTEURS PRIVÉS APRÈS LES JEUX

Sur le site du Cluster des médias, les **opérateurs privés** seront en charge du développement et de la gestion du **Village des Médias**, tandis que les acteurs publics seront en charge du Terrain des Essences et du parc sportif du Bourget. La SOLIDEO reste l'inconnue : quels rôles aura-t-elle ?

Le rôle de la SOLIDEO dans le cluster des médias se limite-t-il aux travaux de réversibilité ? L'entretien futur de cet héritage est-il intégré dans le réseau complexe des gouvernements locaux et des systèmes de gestion ? Qui est réellement responsable de l'entretien de l'héritage vert & bleu ?



LES QUATRE DIMENSIONS DE L'ÉVALUATION

En examinant les besoins existants, l'héritage attendu, les acteurs en charge des sites et nos objectifs pour atteindre un héritage vert & bleu résilient sur le long terme, nos questions d'évaluation sont soutenues par **4 dimensions** qui fourniront un soutien efficace à la réflexion sur l'héritage urbain des JO 2024. Il est important de noter que ces piliers sont **interdépendants et interconnectés**.

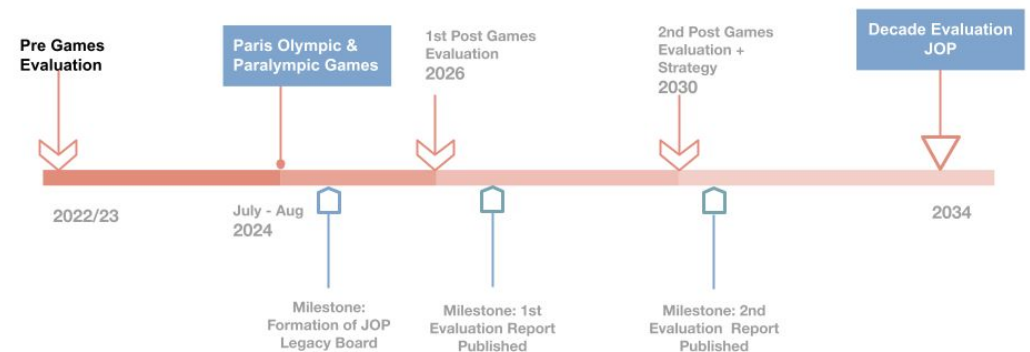


4 dimensions ont été choisies qui mettent en évidence les principales préoccupations et les besoins de l'héritage vert & bleu comme une première étape dans l'examen des impacts des Jeux de 2024 sur les principaux domaines d'intérêt de cette étude.

COMMENT MESURER... ?

Nous recommandons un ensemble de **méthodes d'évaluation générales** telles que des entretiens, des groupes de discussion ou de réflexion, des enquêtes auprès des bénéficiaires au niveau local et régional, des observations sur le terrain, des études scientifiques, les expériences des visiteurs et les réponses des médias sociaux.

Nous proposons également un calendrier pour l'évaluation de cet héritage bleu-vert en constante évolution. L'évaluation devrait avoir lieu périodiquement pour évaluer pleinement l'héritage bleu-vert.



ÉVALUATION POUR UN HÉRITAGE VERT & BLEU

QUATRE QUESTIONS D'ÉVALUATION

1. IMPLANTATION : Dans quelle mesure les JO répondent-ils au besoin d'espaces verts urbains ?

Dimension: Sociale + Environnementale + Spatiale

Sous-questions :

- Quel est le **pourcentage de nouveaux espaces verts** créés par rapport à la zone bâtie des sites olympiques ?
- L'héritage restera-t-il essentiellement confiné au périmètre de la ZAC des ouvrages olympiques ou sera-t-il intégré à plus grande échelle ?
- Les habitants profitent-ils des nouveaux projets dans les sites olympiques ?
- Comment les Jeux olympiques contribuent-ils à l'amélioration de la biodiversité ?

Indicateurs : *Proportion d'espaces verts par habitant, nouveaux parcs.*

Méthodes : *Mesure des espaces verts et comparaison avec les proportions précédentes, mesure de la qualité écologique de ces nouveaux espaces.*

2. TEMPOREL : La planification de l'héritage s'est-elle limitée à des travaux de réversibilité des infrastructures ?

Dimension: Gouvernance + Environnementale + Spatiale

Sous-questions :

- Comment créer une **gouvernance globale multi-scalaire** pour gérer efficacement les projets verts & bleus ?
- Comment l'héritage vert & bleu sera-t-il protégé à l'avenir des pressions urbaines et de la densification ?
- La qualité de la Seine sera-t-elle toujours une préoccupation majeure après les Jeux ?
- Les sites de baignade seront-ils ouverts aux citoyens après les Jeux, et pas seulement pour les compétitions de natation ?

Indicateurs : *Qualité de l'eau, végétation plantée,, ratio de biodiversité, perception/ressenti des habitants.*

Méthodes : *Enquête pour connaître la perception de la rivière, mise en place d'une supervision des acteurs de l'héritage, création d'une grille de valeurs d'entretien avec ratio*

3. TRANSITION ÉQUITABLE: Dans quelle mesure les Jeux olympiques contribuent-ils à des espaces écologiquement équitables et à des stratégies d'adaptation au changement

Dimension: Environnementale + Gouvernance

Sous-questions :

- Les corridors verts et bleus (végétation, plans d'eau) seront-ils préparés/planifiés pour la **sécheresse et le changement climatique** ? Comment vont-ils évoluer au fil du temps ? Permettront-ils les mêmes utilisations ?

Indicateurs : *Mesures des surfaces perméables, ratio de renaturation, ratio de biodiversité, efficacité des services écosystémiques, expériences des habitants du lieu.*

Méthodes : *études de l'évolution, mesures climatiques (précipitations, températures, humidité, habitabilité, taux de mortalité, taux d'apparition ou de disparition d'espèces, transformation des paysages pour pouvoir comparer la situation).*

4. RÉSEAU INTÉGRÉ: Comment les projets des JO relient-ils les espaces ouverts existants et les corridors bleu-vert ?

Dimension: Environnementale + Spatiale + Gouvernance + Sociale

Sous-questions :

- Comment **relier la trame verte et bleue des sites olympiques aux autres projets** ?
- Les usages créés le long des berges sont-ils harmonieux ou fragmentent-ils les paysages ?
- Pour qui les corridors ont-ils été réalisés (humains/animaux/végétaux) ? Sont-ils exclusifs ou mixtes ?

Indicateurs : *Accessibilité aux corridors verts, mesure des arbres et de la végétation, étude de la connexion visuelle.*

Méthodes : *Observations sur le terrain, enquêtes SIG, enquêtes sur la perception de la population.*

POINTS CLÉS POUR UN HÉRITAGE VERT & BLEU DURABLE

En analysant ces projets, qui s'inscrivent dans d'autres stratégies environnementales locales (comme le Plan Canopée) ou départementales (Trame Verte et Bleue), des questions se posent.

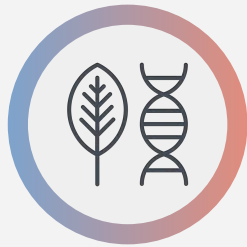
Les nouveaux projets conduisent à une gestion cohérente des espaces ; comment les rendre accessibles, sont-ils liés à d'autres projets bleu-vert du territoire et quelle gouvernance établir ?

Comme souligné dans cette étude sur l'héritage vert & bleu, pour évaluer l'héritage des Jeux de 2024

à propos de ces éléments, **il faut tenir compte des liens entre ces derniers**. Le village des athlètes, situé dans une zone historiquement défavorisée, et le Cluster des médias, qui empiète sur un parc déjà existant, ne devraient pas seulement être connus pour leurs contestations, **mais aussi pour l'héritage vert & bleu qu'ils prévoient de laisser derrière eux**. Par conséquent, voici nos recommandations:

RECONNAISSANCE

Les projets vert & bleu doivent être reconnus comme un héritage vivant qui nécessite un entretien et une maintenance pour des bénéfices durables.



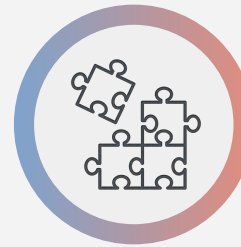
COOPÉRATION

Il faut des parties prenantes qui soient sensibles à la compréhension de l'héritage vivant et qui défendent les actions visant à laisser un héritage vert & bleu.



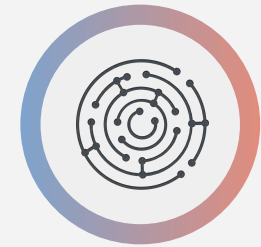
ADAPTATION

Il faut évaluer à l'avenir comment ces espaces sont utilisés et perçus par les habitants et voir s'ils répondent aux défis locaux.



INTÉGRATION

Quelle est la stratégie à plusieurs échelles ? Les projets finiront-ils comme des développements fragmentés et peu connectés ?



04

Héritage de la Mobilité: Remodeler les Territoires

Un héritage ambitieux: comment les Jeux olympiques modifient-ils les comportements de mobilité ?

MOBILITÉ: UN PANORAMA POUR REPENSER LES MODES DE VIE

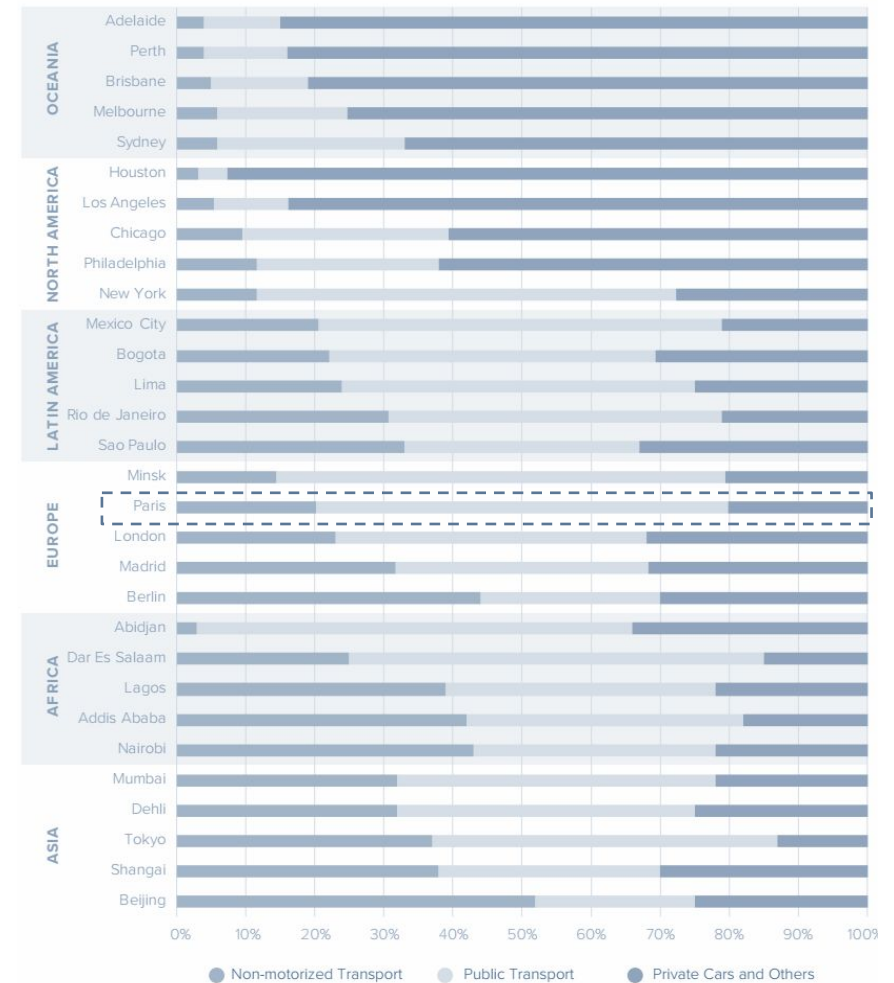
QU'EST-CE-QUE LA MOBILITÉ?

Que signifie la mobilité? En sociologie, la mobilité sociale désigne le phénomène de déplacement des individus dans l'espace social (Sorokin, 1927), tandis qu'en géographie, la mobilité spatiale désigne le déplacement physique des personnes, des biens et des informations. Quant à la mobilité dans une ville, elle signifie le mouvement comme principale composante de la vie quotidienne. La mobilité peut être considérée comme un lien entre les diverses activités quotidiennes et l'activité elle-même.

La mobilité est importante car la façon dont on se déplace détermine notre mode de vie. D'après le rapport de la Commission mondiale sur l'économie et le climat (2018), la mobilité pourrait se comprendre en observant l'analyse de la part modale de la plupart des grandes villes du monde. Les formes urbaines et les modes de transport doivent évoluer pour que les villes puissent relever les défis du XXI^e siècle. Les grandes villes d'Amérique du Nord ont généralement investi massivement dans des systèmes de transport basés sur la voiture, avec une grande partie des terrains urbains dédiés aux routes et parkings. Les villes d'Europe sont plus susceptibles de disposer de systèmes de transport public et de réseaux cyclables développés. Par exemple, **Paris a l'une des parts de mobilité les plus élevées dans les transports publics, tandis que la marche et le vélo ont encore un grand potentiel d'évolution par rapport à ses homologues européens.**

La mobilité offre un panorama pour repenser notre mode de vie idéal, car toutes nos activités quotidiennes sont liées à nos déplacements. Plusieurs questions émanent de la notion d'héritage de la mobilité: Comment les Jeux olympiques pourraient-ils remodeler notre mode de vie? Les transports publics seront-ils de meilleure qualité? Y aura-t-il davantage de pistes cyclables? La dépendance à la voiture cessera-t-elle un jour? (etc.)

Les réponses à ces questions seront intégrées dans l'analyse de l'héritage de mobilité des JO de Paris 2024.



PART MODALE POUR LES PLUS GRANDES VILLES DE CHAQUE RÉGION
-DIVISÉE EN TRANSPORTS NON MOTORISÉS (MARCHÉ ET VÉLO), TRANSPORTS PUBLICS ET
OPTIONS MOTORISÉES PRIVÉES.

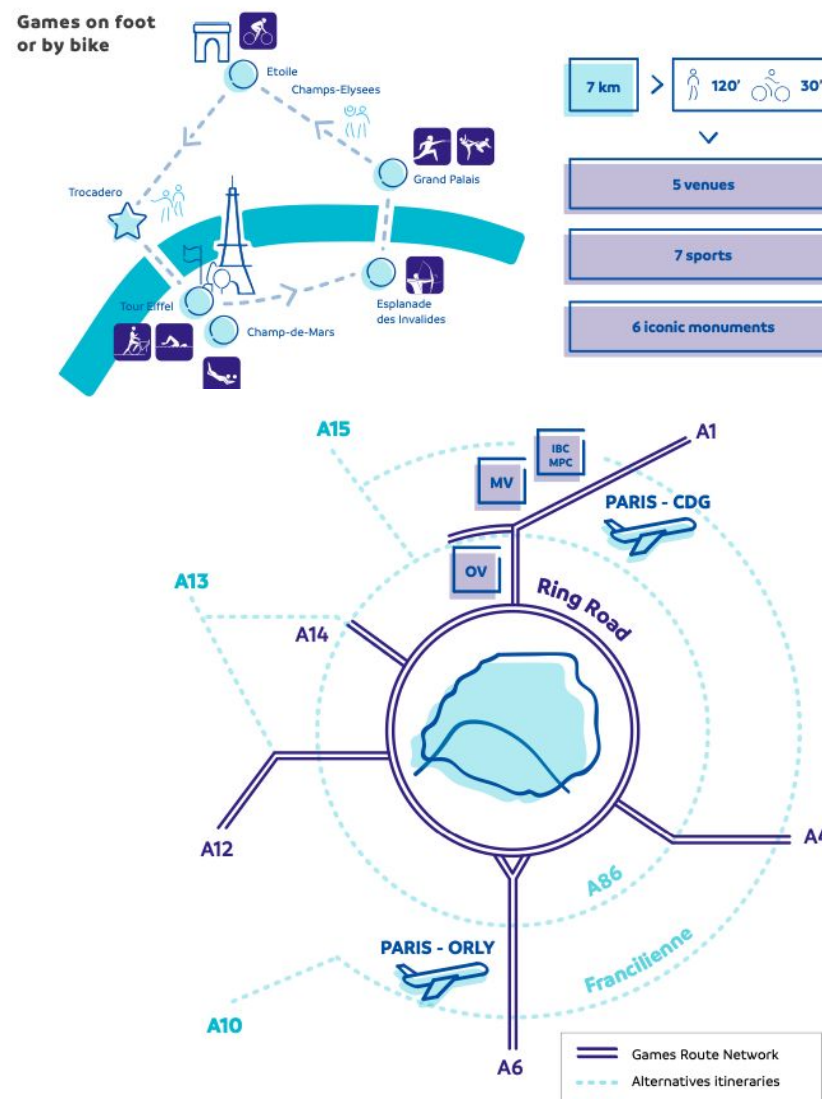
Source : <https://newclimateconomy.net/publications>, Unlocking the inclusive growth story of the 21st century: accelerating climate action in urgent times

TRANSPORT ET MOBILITÉ: LA VISION AMBITIEUSE DE PARIS

FIABILITÉ, RÉSILIENCE, RAPIDITÉ ET SÉCURITÉ

Le Comité olympique pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 s'est fixé des objectifs ambitieux :

- Réaliser des Jeux **compacts** grâce à des réseaux routiers et ferroviaires complets: Le mois d'août connaît traditionnellement une baisse du trafic (17% sur les routes, 35% dans les transports publics) permettant une meilleure fluidité pendant les Jeux. Ce facteur, ajouté à différentes améliorations des transports, vise à garantir que 85 % des athlètes seront logés à moins de 30 minutes de leur site de compétition et que le site le plus éloigné se trouve à 45 minutes du Village des athlètes.
- **100% des spectateurs se déplacent en transports publics** : pour encourager l'utilisation des transports publics, aucune zone de stationnement supplémentaire n'est prévue.
- **Gratuité des transports publics pour les personnes accréditées et les détenteurs de billets** : les cartes de transport seront incluses dans le prix du billet. Le passe Navigo permet l'accès à des mobilités alternatives (Vélib' et Autolib, vélo et voiture électrique en libre service). Des améliorations sont prévues pour permettre l'achat de billets en ligne.
- **Mettre l'un des meilleurs systèmes de transport public au monde au service des Jeux** : des itinéraires cyclables et pédestres seront créés pour rendre les sites de la zone du centre de Paris accessibles à pied et à vélo - dans le cadre de l'ambition de Paris de devenir la capitale mondiale du vélo.
- **Une gouvernance des transports et une gestion du trafic déjà testées** : la structure de gouvernance des transports (Coordination des opérations de transport olympique) a permis la mise en place d'un système de mobilité efficace en garantissant une perturbation minimale des déplacements habituels des résidents. Des voies expresso sont prévues sur les principaux axes routiers pour garantir une circulation fluide aux autorités attitrées ainsi que des itinéraires alternatifs pour une efficacité maximale en cas d'incidents imprévus ou de congestion.



RÉSEAUX DE MOBILITÉS DANS LA MÉTROPOLE - Source: Candidature olympique-Phase 3 - P124

MÉTHODOLOGIE: LES TROIS ÉCHELLES DE LA MOBILITÉ

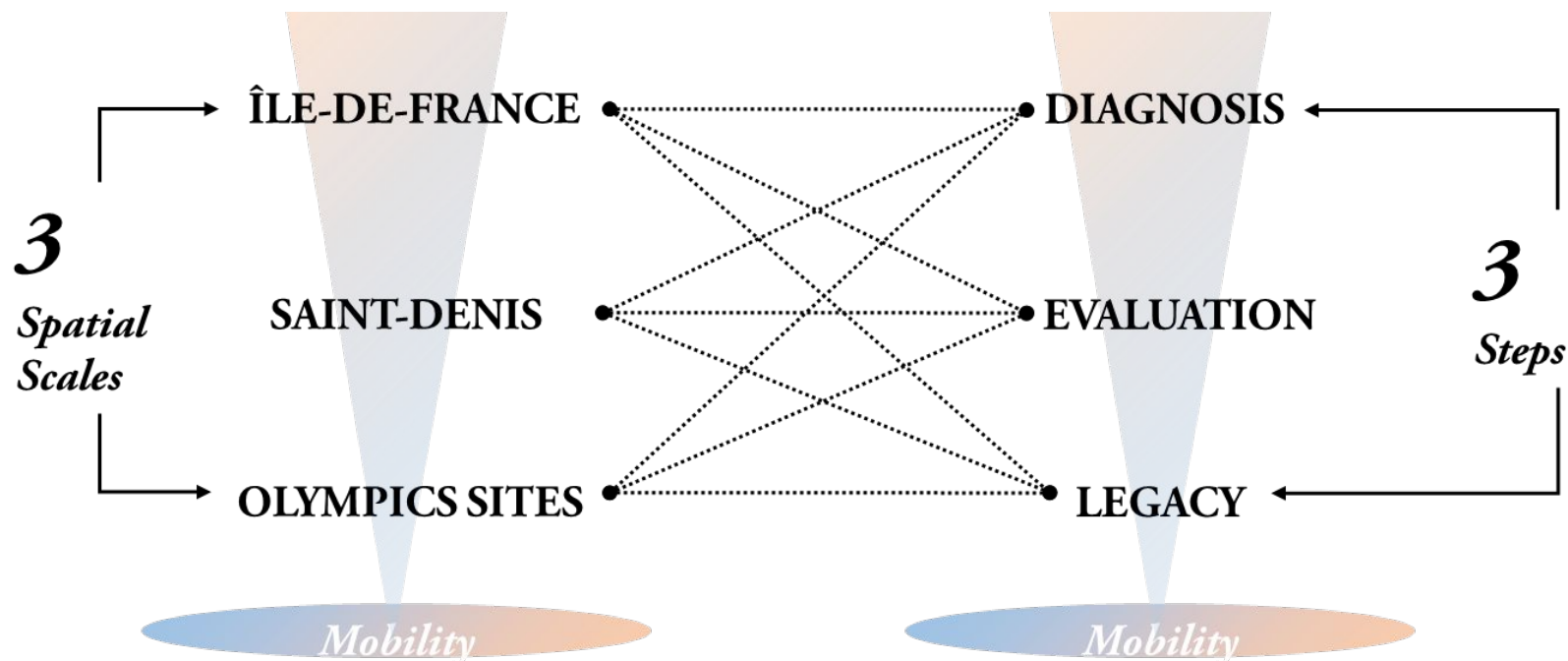
CADRE D'ÉVALUATION DE LA MOBILITÉ

La mobilité est fortement liée à l'espace géographique. **La mobilité à Paris pourrait être mieux analysée selon des territoires spécifiques qui devraient inclure au moins trois échelles spatiales.**

Premièrement, l'Île-de-France représente le niveau régional, se concentrant sur les questions macro-régionales du Grand Paris. Ensuite, la zone de Saint-Denis, où seront situés la plupart des équipements olympiques, est un territoire à vocation administrative. Plaine Commune est le périmètre de l'étude à ce niveau. Enfin, les sites olympiques sont la pratique de la mobilité à l'échelle du quartier, avec la mise en place d'infrastructures et d'innovations en matière de mobilité.

Outre les trois échelles spatiales, l'analyse de l'héritage suivra également un processus en trois étapes. Tout d'abord, le diagnostic de la mobilité fournira une compréhension complète de ses caractéristiques et défis à chaque échelle. Ensuite, dans l'évaluation de la mobilité, nous introduirons Saint-Denis-Pleyel comme objet d'analyse et évaluerons l'héritage de la mobilité dans cet espace. Enfin, nous répondrons aux questions évaluatives et proposerons une conclusion sur l'héritage de la mobilité après une analyse diagnostique et une évaluation objective.

Il est également important de souligner que le cadre d'évaluation est hautement dynamique car les trois étapes sont en interaction constante avec les trois échelles spatiales.



LA MOBILITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE: DÉSÉQUILIBRE TERRITORIAL

UN BESOIN DE CHANGEMENT DES MOBILITÉS

L'Île-de-France a déjà développé un système de transport performant en matière de routes et de réseaux de transport public ce qui constitue un atout indéniable pour la région. Cependant, **ce système reste territorialement déséquilibré et limité en capacité face à l'évolution de la demande de déplacements.**

Le schéma directeur Île-de-France 2030 a mis l'accent sur le caractère compact des espaces urbanisés, impliquant la limitation de l'étalement urbain et la réduction des distances moyennes de déplacement. À l'échelle régionale, cela signifie qu'il faut concentrer les nouveaux habitants et emplois dans les zones les plus accessibles en transport public. Cela implique un changement dans le développement urbain : concevoir une vie moins dépendante des voitures.

Un **changement dans le développement de la mobilité en Île-de-France** est inévitable car le critère de la vitesse n'est plus essentiel. Une structure de mobilité régionale plus équilibrée devrait être construite, surtout si l'on tient compte des pôles urbains nouvellement développés en proche banlieue. Il convient de mettre l'accent sur la qualité de la mobilité, qu'elle soit professionnelle, récréative ou domestique, et notamment d'adapter les services de transport public à ces zones.

Ainsi, le **SDRIF** a fixé quatre objectifs en matière de mobilité :

- (1) **Moderniser et optimiser les réseaux existants** pour répondre aux besoins immédiats des Franciliens
- (2) **Répondre aux besoins de déplacements de banlieue à banlieue**
- (3) **Organiser l'offre de transport public** en petite et grande couronne afin de répondre aux besoins croissants de liaisons d'un centre à l'autre
- (4) **Promouvoir** de nouveaux systèmes de mobilité

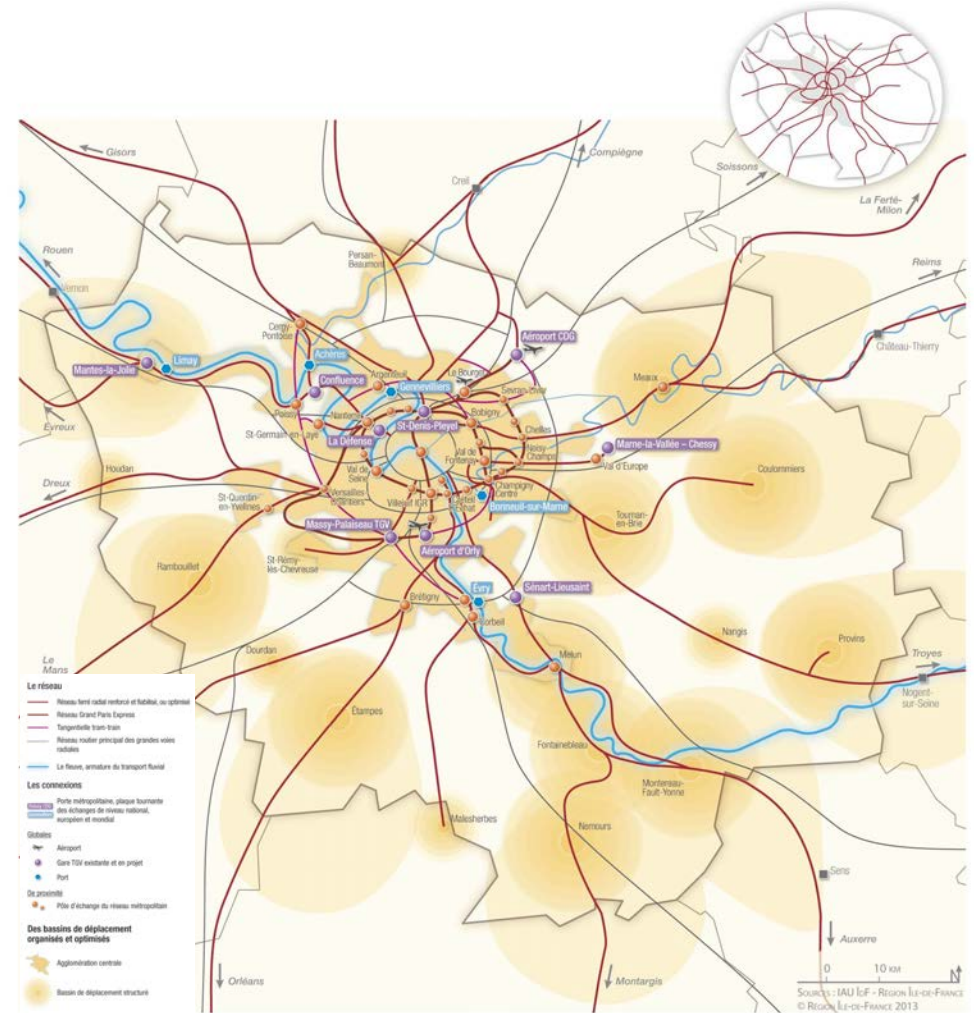


SCHÉMA DIRECTEUR ÎLE-DE-FRANCE 2030 - LIAISON-STRUCTURE
-UNE RÉGION PLUS CONNECTÉE ET PLUS DURABLE

Source : Île-de-France 2030 Report 2: challenges, regional spatial plan and objectives, Page 57

ENJEU MAJEUR: LES ZONES PÉRIURBAINES À FAIBLE ACCESSIBILITÉ

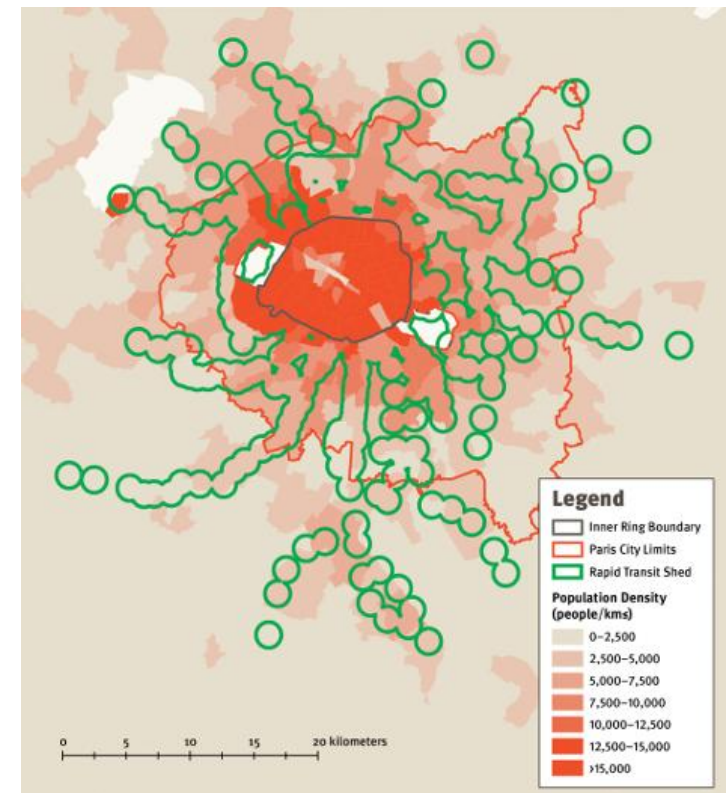
INSUFFISANCE DE TRANSPORTS PUBLICS EN PÉRIPHÉRIE

La région Île-de-France est déséquilibrée entre un centre bien desservi, une proche banlieue au tissu urbain dense mais avec des équipements de transport public insuffisants, et les banlieues plus éloignées fortement dépendantes à l'automobile. Le déséquilibre parisien en matière de développement des transports attire l'attention des universitaires. Une étude réalisée par l'Institute of Transportation and Development Policy (ITDP), organisme à but non lucratif basé à New York, a révélé que 100 % des habitants de la ville de Paris ont facilement accès aux transports. En revanche, **dans la banlieue de Paris, seuls 50 % des habitants peuvent affirmer avoir un accès aussi facile, défini comme étant à un kilomètre ou moins d'une ligne de train, de bus ou de métro.**

Paris est l'un des principaux exemples de villes qui se sont étendues au-delà des frontières politiques prescrites sans plans de transport régionaux efficaces. Les systèmes de transport en commun devraient se développer en même temps que les villes ; pourtant, dans la plupart des villes, les gouvernements s'appuient toujours sur le trafic automobile comme principal moyen de déplacement des personnes. Dans les mégapoles d'aujourd'hui, l'espace routier est déjà massivement encombré alors que le taux de motorisation n'est actuellement que de 10 à 30 %, et pourtant, la construction de nouvelles routes reste une priorité malavisée en matière d'infrastructures. Les gouvernements doivent mieux servir les 70 à 90 % de la population qui n'ont pas de voiture et offrir de meilleurs choix de mobilité à tous.

- Clayton Lane, Directeur général d'ITDP

La carte à droite illustre bien ce déséquilibre. Le fait de vivre dans les limites de la zone verte, y compris à l'intérieur des petits cercles, indique la proximité des gares. **Il est clair que plus l'on s'éloigne du centre de Paris, plus il est facile de sortir de la zone verte.** L'étude souligne que seulement 2,2 millions de personnes vivent à l'intérieur des limites de la ville, tandis que 12,1 millions vivent à l'extérieur. L'enquête représente les défis de Paris, une ville divisée entre son centre hyper-accessible et ses banlieues qui le sont moins.



PÔLES DE TRANSIT ET DENSITÉ DE POPULATION
DANS LA RÉGION PARISIENNE

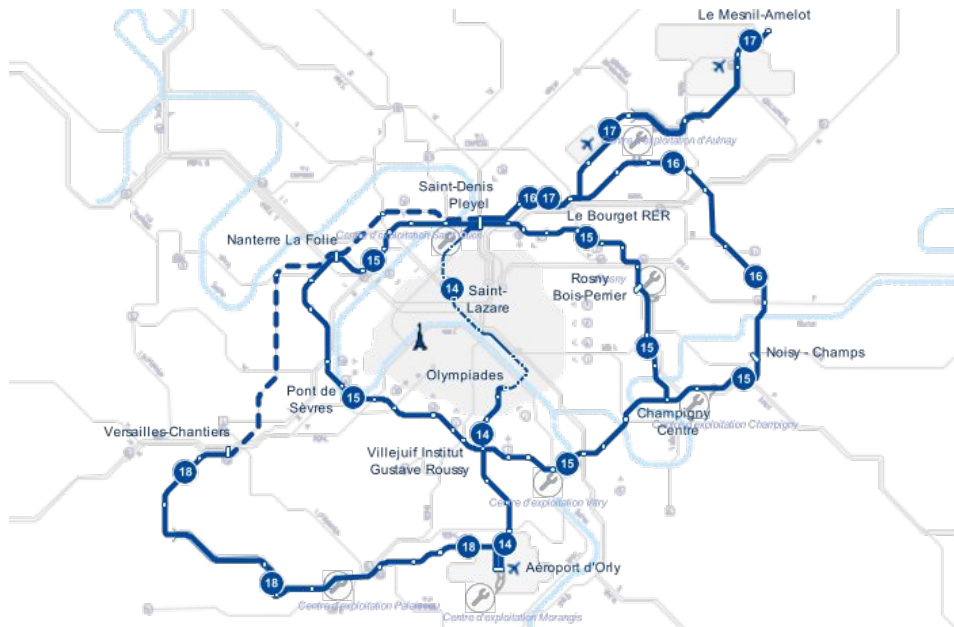
Source : Institute of Transportation and Development Policy (ITDP)

GRAND PARIS EXPRESS: UN HÉRITAGE COMMUN

RELATION MUTUELLE AVEC LES JEUX OLYMPIQUES

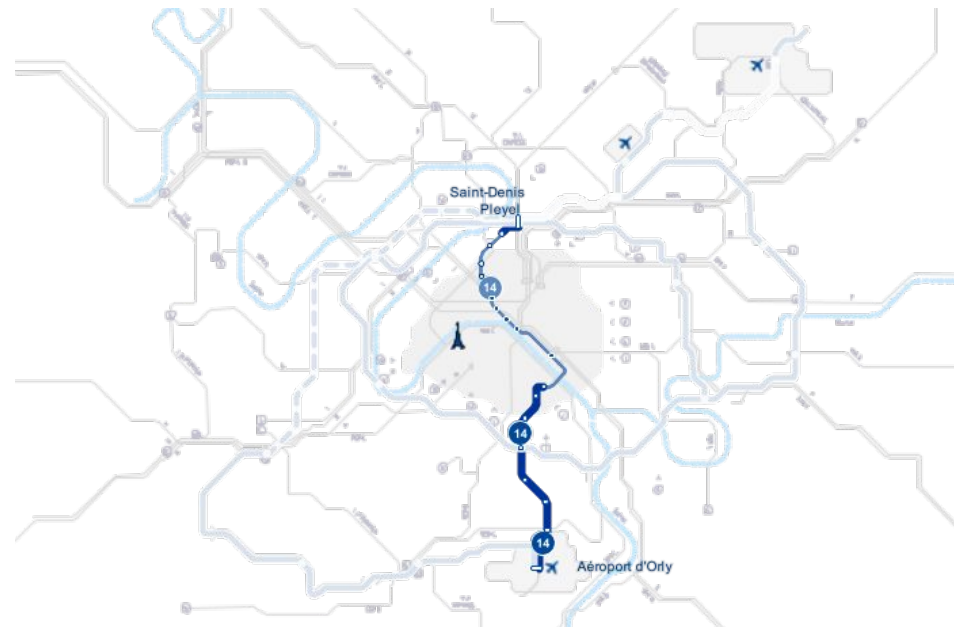
Pour améliorer la connectivité de la banlieue, le **Grand Paris Express (GPE)** est le projet de transport le plus important de la prochaine décennie en Île-de-France. Le Grand Paris Express étoffera le réseau de transport actuel de quatre nouvelles lignes de métro autour de la capitale (15, 16, 17 et 18) desservant la petite et grande couronne. Ce futur réseau de transport sera progressivement mis en service entre 2024 et 2030. Avec 200 km de nouvelles lignes et 68 stations, 2 à 3 millions de voyageurs emprunteront chaque jour ce réseau. Avant le début des Jeux, le prolongement nord du métro 14 reliera le pôle Saint-Denis-Pleyel, en revanche, toutes les lignes ne seront pas terminées à temps.

Cela révèle une relation ambivalente mais subtile entre les grandes constructions de transport et les Jeux Olympiques de Paris. Le projet du GPE a été lancé indépendamment mais a contribué à réduire le budget des Jeux car ce projet massif n'est pas inclus dans le budget de 5 milliards de dollars de la candidature. D'autre part, **les Jeux olympiques contribuent à accélérer la construction et améliorer l'image du Grand Paris**. La plupart des objets olympiques ne sont pas situés dans la ville de Paris mais dans le Grand Paris. Cela pourrait être le point de départ pour comprendre l'héritage de mobilité des Jeux olympiques de Paris, un héritage de relations mutuelles.



LE GRAND PARIS EXPRESS EN 2030

Source : <https://www.societedugrandparis.fr/>



CONSTRUCTION DU GRAND PARIS EXPRESS D'ICI LES JO PARIS 2024

Source : <https://www.societedugrandparis.fr/>

LA MOBILITÉ À SAINT-DENIS: INÉGALITÉS ET INJUSTICES

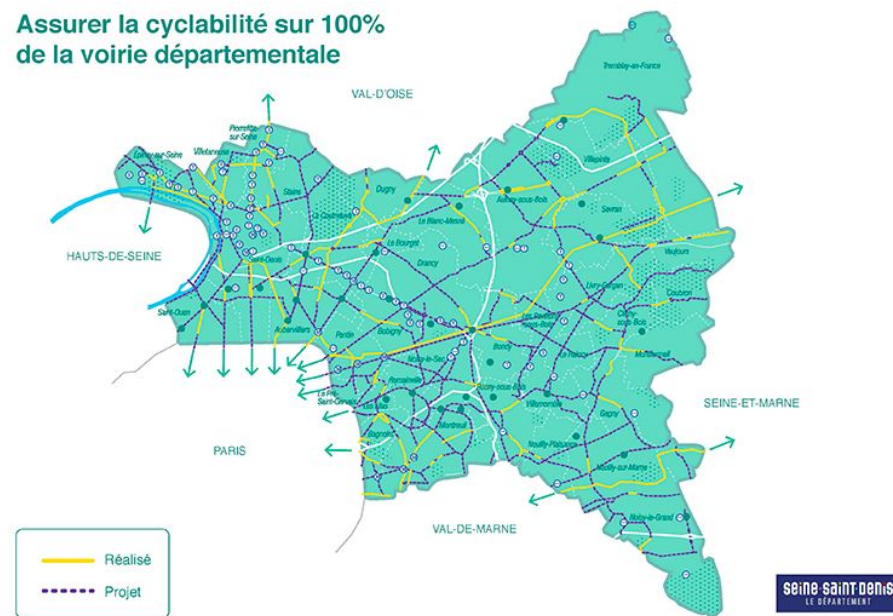
Dans l'analyse de la Seine-Saint-Denis il est important de mentionner que le territoire est très fragmenté et qu'il nécessite donc une analyse fine et localisée qui ne peut être généralisée à l'échelle du département. L'objet d'étude est la zone la plus à l'ouest : Saint-Denis et Saint-Ouen. Cette zone, qualifiée de "**zone de métropolisation économique**", fait partie intégrante de la stratégie olympique et donc de l'héritage contrairement au reste du département. Elle est le résultat de fortes connexions avec Paris (physiques par les transports en communs, et immatérielles - activités économiques et tertiaires) et de la concentration de nouveaux projets (espaces de travail et d'affaires, logements, transports, etc.)

Depuis les années 2000, le territoire de Saint-Denis et Saint-Ouen est devenu **l'un des pôles tertiaires les plus importants en Île-de-France, représentant 21 % de l'emploi du département en 2015** (INSEE, 2015). La proximité avec Paris génère un nombre élevé de navetteurs quotidiens. L'évolution de la zone de son passé industriel vers des fonctions métropolitaines a conduit à une forte augmentation des emplois de cadres, représentant 38% de l'ensemble des emplois de la zone (INSEE, 2015). Cependant, l'ensemble des données révèlent entre autres que les travailleurs les mieux payés de Saint-Denis vivent en dehors de la ville et que les résidents ont tendance à travailler en dehors de leur ville de résidence.

Des données supplémentaires sur la mobilité montrent que **62%** des résidents de Saint-Denis sont des utilisateurs des **transports publics** bien que leur **efficacité et accessibilité restent faibles**. Par ailleurs, malgré leur utilisation minime de l'automobile, **les résidents de Saint-Denis subissent les conséquences de la pollution et de la congestion sur leur territoire (grands axes routiers)**. Ces constats appellent à une réflexion sur la "**ville juste**" en matière de mobilité et d'égalité.

Outre d'importants problèmes de fragmentation spatiale et d'inadéquation spatiale à Saint-Denis, la zone est confrontée à des problèmes de mobilité : **congestion** (dans les transports publics et sur les routes), **fiabilité** et **efficacité** des services, **pollution** (atmosphérique et sonore), **accessibilité** et **enclavement**. Le projet du GPE ainsi que les efforts de la municipalité visent à lutter contre ces problèmes. Plaine Commune a mis en place un Plan Vélo afin de rendre l'ensemble du département accessible à vélo et a inscrit comme objectif que tous les habitants soient à 8 minutes à vélo d'une station de transport public. Ce plan, combiné aux aménagements liés au GPE, permettra à terme de rendre le département accessible à tous et de le désenclaver.

Assurer la cyclabilité sur 100% de la voirie départementale



PLAN VELO - PLAINE COMMUNE

LES JEUX: UNE OPPORTUNITÉ D'AMÉLIORER LA MOBILITÉ À SAINT-DENIS

DÉFIS, PROJETS ET HÉRITAGE

Les Jeux de Paris apparaissent comme une véritable opportunité pour Saint-Denis et accélèrent l'amélioration des transports publics. En ce sens, les Jeux peuvent être considérés comme un **"accélérateur urbain"**.

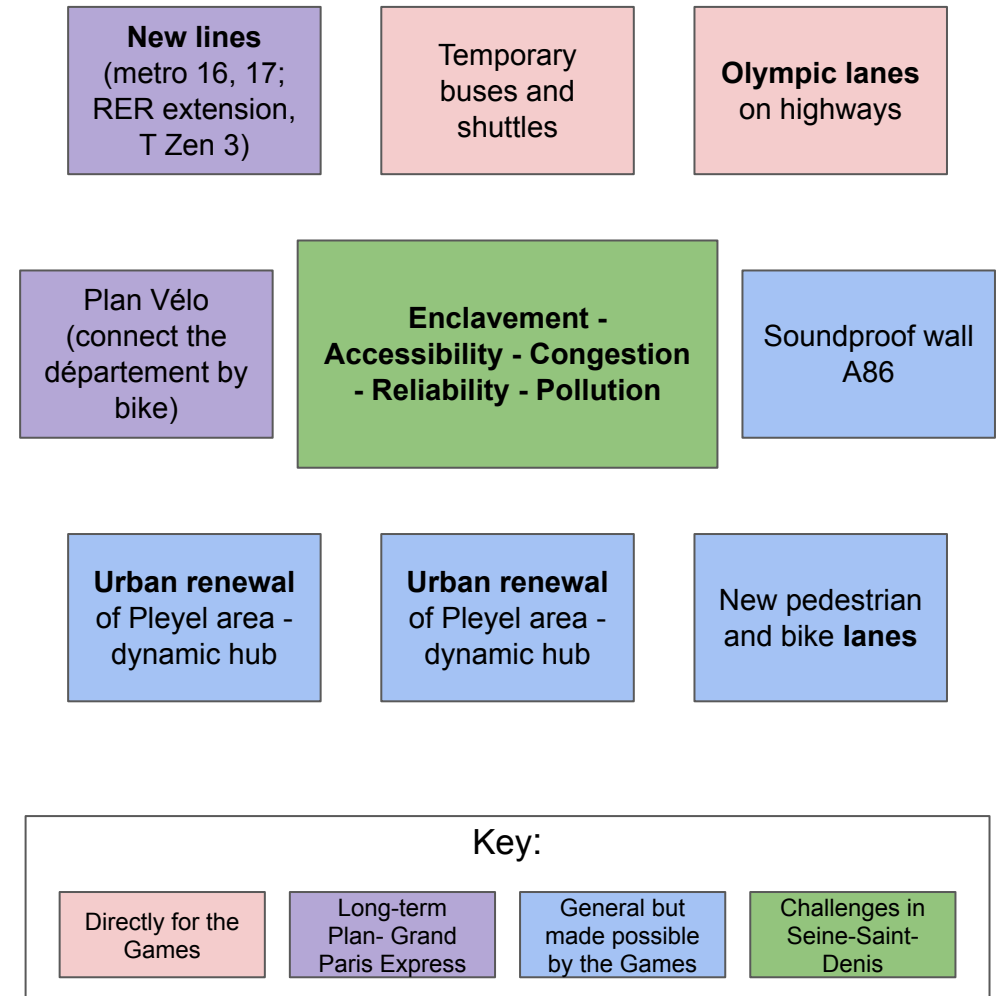
Ce schéma met en avant les plus grands défis de mobilité du département et les solutions mises en avant par les municipalités. Beaucoup de ces solutions ont été rendues possibles par les Jeux bien qu'elles fassent partie du plan métropolitain du GPE.

Les Jeux olympiques ont motivé la réalisation de plusieurs **projets de mobilité** qui seront considérés comme **héritages urbains de l'événement**. Les plus importants sont :

- **deux ponts** (franchissement Pleyel et passerelle de l'île Saint-Denis) : ces projets très attendus par les habitants et les municipalités sont essentiels à l'accessibilité et à l'unité du territoire de Saint-Denis. Le franchissement Pleyel permettra aux habitants de se rendre du Stade de France au Centre aquatique pendant les Jeux mais il constitue un élément clef pour le département car il met fin à la **fragmentation** de la ville liée au chemin de fer. De même, l'autre pont permettra une accessibilité plus rapide et plus fluide à l'île-Saint-Denis.
- le **mur antibruit** de l'autoroute A86 : ce mur était attendu depuis longtemps par les habitants pour rendre leur quartier plus agréable et réduire la pollution, les Jeux ont fortement contribué à la réalisation de ce projet.
- la gare Pleyel qui sera agrandie et améliorée (cf. section 4).

DIAGNOSIS

Les plus grands défis et les optimisations liées aux Jeux olympiques



LA MOBILITÉ À TRAVERS LES SITES OLYMPIQUES

UTILISATION DES TRANSPORTS PUBLICS ET DES MOBILITÉS DOUCES POUR TOUS

Pendant les Jeux, l'accent est mis sur **l'accessibilité aux transports publics**. La candidature olympique se concentre sur une mobilité plus **fiable, résiliente, rapide et sûre pour tous**. La vision principale de la mobilité est cohérente avec la candidature initiale qui est de permettre 100% des déplacements en transports publics ou par mobilité douce. Les transports publics déjà existants transporteront principalement les 10 millions de spectateurs et les 200 000 athlètes attendus. Afin **d'éviter l'engorgement des transports publics** franciliens, Ile-de-France Mobilités (IDFM) prévoit de **renforcer le réseau** en ouvrant des lignes de bus supplémentaires. Ces bus desserviront les sites périphériques pendant la période des Jeux. Un circuit piéton est prévu entre la plupart des sites afin que les spectateurs puissent se déplacer à pied ou à vélo. Ainsi, les **bus électriques et le circuit piéton et cyclable seront un complément efficace aux transports publics existants**.



Source: Ile-de-France mobilités, RER V System Planning

ATHLÈTES ET VISITEURS: MOBILITÉS SPÉCIFIQUES

A partir du réseau initial, **1400 bus (électriques ou biogaz) seront affrétés pour le déplacement entre les différents sites olympiques**. Ces bus seront réservés aux athlètes et aux personnes accréditées: environ 200 000 personnes, dont 15 000 athlètes. Pour les visiteurs, IDFM souhaite également assurer la desserte des sites des Jeux par des navettes et des bus. Cependant, le premier appel d'offres lancé par IDFM lié à la récente crise des chauffeurs de bus pour transporter les athlètes et n'a attiré aucun candidat. Par conséquent, une nouvelle procédure a été lancée le 21 décembre 2022.

Une voie olympique, votée par le Conseil de Paris en mai 2022, sera réservée aux véhicules des athlètes pendant les Jeux sur le périphérique parisien. Les médias, les autorités et les véhicules des services de secours pourront utiliser ces voies pour garantir un accès optimisé et sécurisé aux sites.

LES JEUX OLYMPIQUES GÉNÉRATEURS D'INNOVATIONS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ?

Les objectifs liés à l'amélioration de la mobilité sont liés aux innovations en termes d'**adaptation aux nouvelles demandes de déplacement**, d'amélioration de **qualité de vie**, de **réduction de la pollution atmosphérique et sonore**, et de dépendance à la voiture. L'introduction d'innovations se traduit par la mise en place de nouvelles plateformes numériques pendant les jeux, de systèmes intelligents de paiement, d'information et d'itinérance, où **l'information des voyageurs** est clef. La SNCF, la RATP et IDFM souhaitent travailler sur ces nouvelles plateformes numériques en suivant un cahier des charges commun. Des **transports innovants** sont également proposés afin de développer des véhicules automatisés qui garantissent une émission CO2 nulle.

DIFFÉRENTES ÉCHELLES D'ÉVALUATION POUR LA ZONE DE SAINT-DENIS-PLEYEL

OBJET D'ANALYSE

Le pôle Saint-Denis-Pleyel est une des futures stations du métro parisien du GPE située à Saint-Denis sur les lignes 14, 15, 16 et 17. La gare de Saint-Denis-Pleyel prévoit d'accueillir 250 000 voyageurs par jour ce qui en fait le pôle le plus important du GPE, ce qui la rend comparable en termes de fréquentation à Châtelet-Les-Halles.

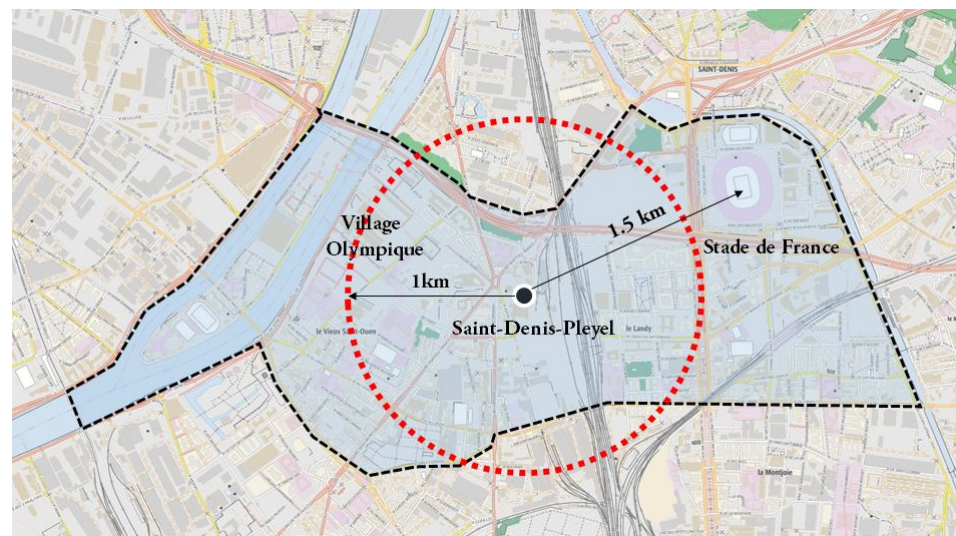
La gare sera située à l'extrême sud-ouest de Saint-Denis, à proximité de Saint-Ouen-sur-Seine.

Le **quartier Saint-Denis Pleyel a été choisi comme objet d'analyse** car:

(1) Il s'agit d'une **zone de mobilités diverses**: quatre lignes de métro, une ligne de RER, des systèmes piétonniers et des systèmes cyclables. Elle pourrait ainsi être une base d'analyse de la mobilité de l'avenir à Paris.

(2) C'est un lieu qui sera bientôt remodelé en raison des Jeux olympiques et des nouvelles constructions qui en découleront. Actuellement, cette zone est très fragmentée par les autoroutes et les voies ferrées. **De nouveaux systèmes de mobilité** seront bientôt introduits dans la zone à cause des Jeux olympiques. La station se trouve entre le centre aquatique et le stade de France, et à proximité du Village des athlètes. Elle sera l'objet qui reflète pleinement les effets des Jeux olympiques.

(3) Il sera un potentiel site d'essai pour le concept de **la ville du quart-d'heure**. Une zone de 4 km² a été choisie dans le rayon de 1km à 1,5km du centre. Compte tenu de la construction future d'un système piétonnier, cette zone sera accessible à pied constituant une opportunité pour la mise en œuvre du concept de ville du quart-d'heure.



ZONE DE SAINT-DENIS-PLEYEL



FUTURE STATION DE SAINT-DENIS-PLEYEL

Source : Immobilier - à Saint-Denis la populaire, les prix explosent autour de la future gare Pleyel, <https://www.leparisien.fr/>

HÉRITAGE: QUESTIONS ÉVALUATIVES

UNE ÉVALUATION SPATIALE À PLUSIEURS ÉCHELLES

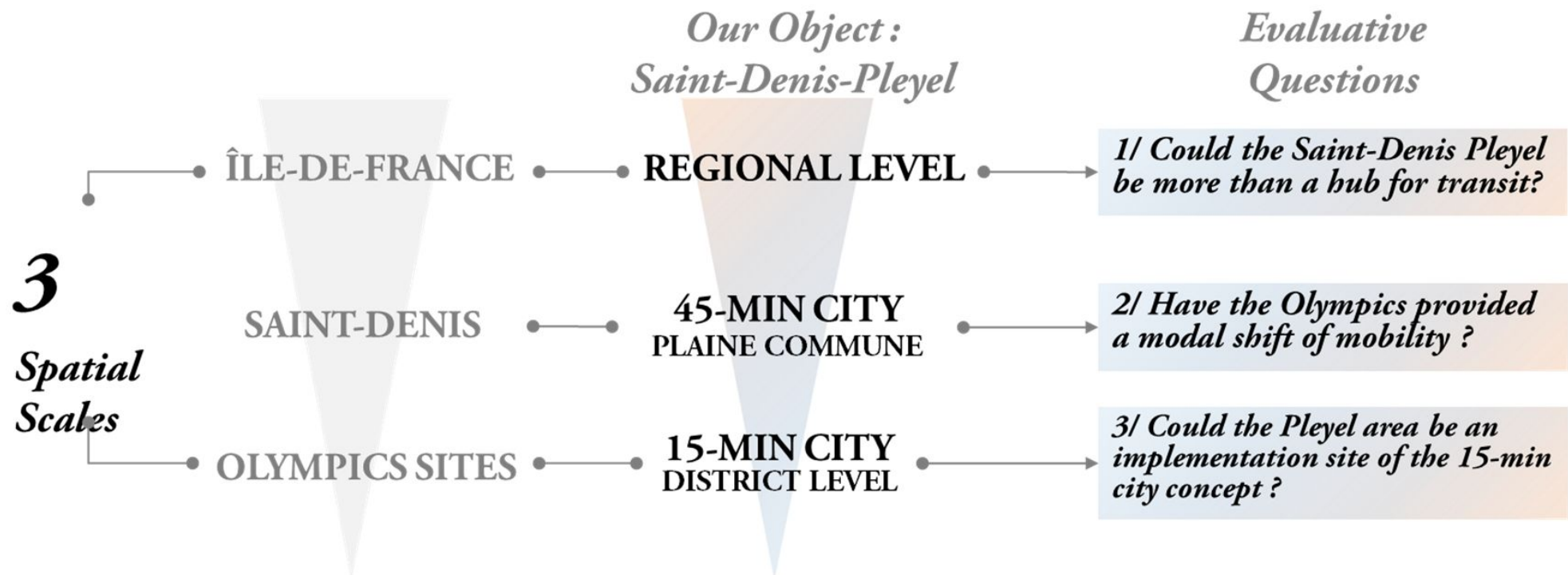
Saint-Denis Pleyel en tant qu'objet d'étude est **l'outil d'analyse clef pour réfléchir sur l'héritage de la mobilité**. Dans la continuité du cadre d'évaluation, il faut adopter une évaluation spatialisée à plusieurs échelles tout en gardant un esprit prospectif.

À l'échelle de l'Île-de-France, il est nécessaire de se concentrer sur le positionnement de **Saint-Denis-Pleyel en matière de mobilité en le comparant aux pôles de La Défense ou de Châtelet-Les-Halles**. Une lecture régionale de ce territoire dans une perspective comparative est nécessaire.

À l'échelle de **Saint-Denis**, l'analyse des documents de planification locaux permettent de se concentrer sur la manière dont

ils interagissent avec les demandes locales de transfert modal qui est également un objectif essentiel du Plan directeur 2030 du Grand Paris. Plaine Commune pourrait être considérée comme un territoire des "45 minutes" grâce à des équipements publics et une vie urbaine dynamiques.

Au niveau du quartier, le concept de la ville du quart d'heure permet de comprendre si Saint-Denis-Pleyel pourrait être un site pour la mise en œuvre de cette idée. La régénération des voies piétonnes et cyclables actuelles offre la possibilité d'une vie communautaire du quart d'heure.



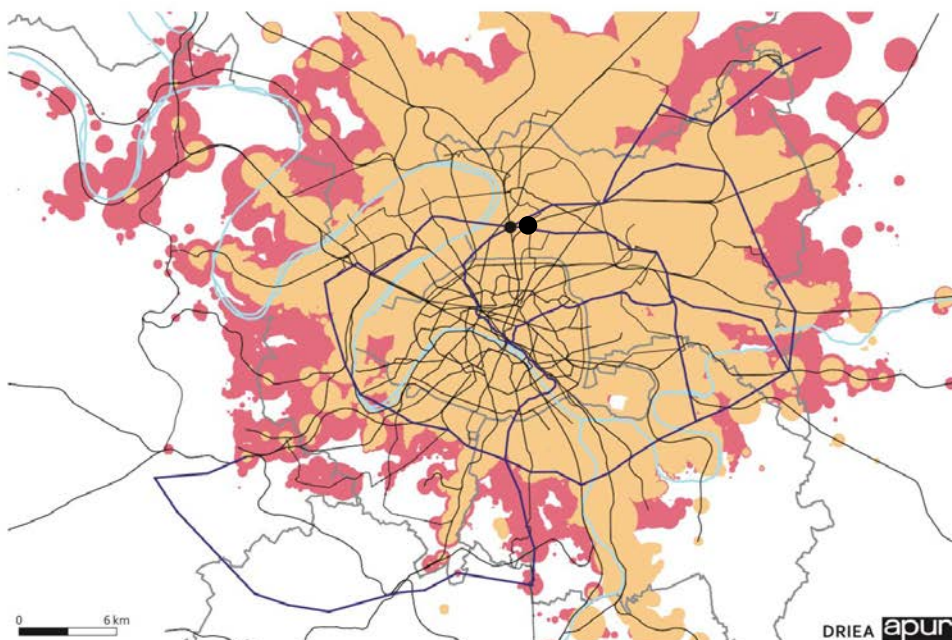
SAINT-DENIS PLEYEL: FUTUR HUB RÉGIONAL

LA NOUVELLE CENTRALITÉ DU GRAND PARIS

Le quartier Pleyel est **au cœur des nouvelles mobilités**; grâce à la future jointure de cinq lignes de métro et de deux lignes de RER, Pleyel va devenir le **quartier le plus interconnecté du Grand Paris**. La transformation territoriale du quartier en fait un espace dynamique et **non un lieu de transit uniquement**. L'objectif est de rendre le quartier attractif par de nouvelles activités publiques, de nouvelles connexions, de nouvelles activités professionnelles et de nouveaux logements. L'un des défis est de **développer un environnement mixte** à l'intersection d'un hub crucial de mobilité.

Comme l'illustre la carte ci-dessous, l'accessibilité à Paris et au Grand Paris depuis Pleyel devrait s'améliorer: les zones accessibles en moins de 45 minutes s'étendront de plus en plus sur la région.


Area reachable in less than 45 minutes from Pleyel: ● Pleyel ■ 2030 ■ 2013




Pleyel bénéficiera d'une **proximité aux pôles de mobilité**: Saint-Lazare (11 minutes), aéroport Charles De Gaulle (35 minutes) et La Défense (13 minutes). Ce futur hub est destiné à devenir **la plus grande gare du Grand Paris Express**.

CHÂTELET-LES-HALLES ET PLEYEL - COMPARAISON


Châtelet:
Superficie: 0,412 km²


 9 372 habitants
(2022)

 5 lignes, 3 RER
750 000 voyageurs par jour

Source: RATP Group, INSEE

Pleyel:
Superficie: 2,02 km²

 7 200 habitants (2022)
17 200 habitants (2030)

 5 lignes, 2 RER
250 000 voyageurs par jour

Source: Société du Grand Paris

Pleyel est considéré comme le nouveau Châtelet du Grand Paris en raison de sa centralité et de ses nombreuses lignes de transport à venir. Ces deux stations de métro sont comparables : elles accueillent un grand nombre de passagers et occupent une **position centrale** dans le réseau des transports publics. Cependant, le développement de Pleyel se différencie de la zone de Châtelet car il est axé sur la création d'espaces verts et de logements. La densité d'habitants est très différente entre Châtelet et Pleyel et peut indiquer une **différence de confort de vie** entre les deux hubs. Les habitudes de vie seront donc différentes d'ici 2030 car le développement urbain de ces pôles ne suit pas les mêmes objectifs.

À cet égard, **Pleyel semble plus diversifié**, dans le but d'attirer des travailleurs, des étudiants et des familles pour créer un environnement dynamique avec de nombreux services publics.

AU DELÀ D'UN PÔLE DE MOBILITÉ

LA DÉFENSE ET PLEYEL - COMPARAISON

Grâce au GPE, Pleyel sera très proche du premier centre d'affaires européen - La Défense. **13 minutes suffiront pour rejoindre La Défense depuis Pleyel**, contre 26 minutes aujourd'hui. Pleyel est-il un futur quartier d'affaires résidentiel près du premier centre d'affaires européen ?

La Défense:

Superficie: 5,64 km²



42 000 habitants (2022)



4 lignes, 1 RER, 1 tramway
245 000 voyageurs par jour
(2030)



3,4 millions m² de bureaux
(2022)

Source: Etablissement Public Paris La Défense

Pleyel:

Superficie: 2,02 km²



17 200 habitants (2030)



5 lignes, 2 RER
250 000 voyageurs par jour
(2030)



170 000 m² de bureaux
(2030)

Source: Société du Grand Paris

Les nouvelles mobilités permettront à ces deux quartiers d'être encore plus **connectés au réseau de transport de la région**. Ils sont comparables en termes de densité de population, tous deux axés sur l'innovation urbaine et accueilleront un nombre similaire de voyageurs d'ici 2030. La Défense prévoit aussi de créer des espaces verts, aujourd'hui inexistantes.

Pleyel concentrera cependant davantage de lignes de transport et surtout, **n'aspire pas à devenir le nouveau centre d'affaires du Grand Paris**. Même si de nombreux bureaux seront créés, le quartier se développe autour de nouvelles activités professionnelles, de projets d'habitation et d'espaces verts.

Il est intéressant de noter qu'un héritage urbain émergera du réaménagement de ces deux pôles.

QUEL GENRE DE HUB PLEYEL VA-T-IL DEVENIR?

Le **développement mixte de Pleyel** permettra à la zone d'être plus qu'un pôle multimodal mais un environnement urbain pour les futurs utilisateurs et résidents.

Le nouveau centre Pleyel doit relever de **nombreux défis** :

- Développer un environnement mixte: pas seulement un quartier d'affaires et un lieu de transit
- Limiter le risque de "surexploitation" des bureaux suite à l'augmentation des services de transport dans une zone
- Intégrer des voies sûres pour les vélos et les piétons pour donner "priorité à la mobilité active et aux transports en commun" (vélos, piétons, bus)
- Diminution de la pollution liée au trafic routier (air et bruit)

Bien que les projets des Jeux Olympiques et du Grand Paris Express aient d'abord été lancés indépendamment, les Jeux Olympiques ont accéléré le processus de construction et **développé l'image du Grand Paris**. Un héritage commun est donc construit autour du développement de nouveaux centres comme Pleyel. Avec l'ouverture de la nouvelle ligne, ce quartier bénéficiera d'infrastructures supplémentaires d'ici 2030 et le renforcement du réseau de transport devrait contribuer à réduire le trafic.

Aujourd'hui, Saint-Denis et le quartier de Pleyel sont bien desservis par les transports en commun. **Le développement du Grand Paris et des Jeux Olympiques fera de Pleyel le cœur du Grand Paris**.

Enfin, Pleyel pourrait devenir un **exemple de pôle innovant** qui ne concerne pas seulement les passagers. Le pôle vise à offrir une qualité de vie à ses futurs habitants et travailleurs (création de 4,5 hectares de parcs par exemple) et évoluera ainsi vers un **pôle urbain diversifié**.

ST-DENIS-PLEYEL: CATALYSEUR DE LA MOBILITÉ MODALE

VERS UN TERRITOIRE PIÉTON ET CYCLABLE

Selon le plan de déplacement local de Plaine Commune 2016-2020, **43% des ménages ne possèdent pas de voiture**. Les résidents marchent et utilisent très fréquemment les transports en commun. Dans Plaine Commune, 68% des déplacements se font exclusivement à pied. Cependant, des déplacements se font encore en voiture pour faire du shopping, des loisirs et des affaires personnelles. **Au cœur de la zone urbaine, plus de 20% des trajets en voiture font moins d'un kilomètre. Cela montre que Plaine Commune offre un grand potentiel de transfert modal pour les trajets de courte distance.**

Le plan de déplacement local de Plaine Commune comporte également cinq objectifs de développement de la mobilité, dont deux mettent l'accent sur le déplacement de la mobilité vers la marche et le vélo.

De nombreux itinéraires cyclables seront créés et le réseau piéton sera surélevé. Quatre nouvelles passerelles seront installées après les Jeux olympiques :

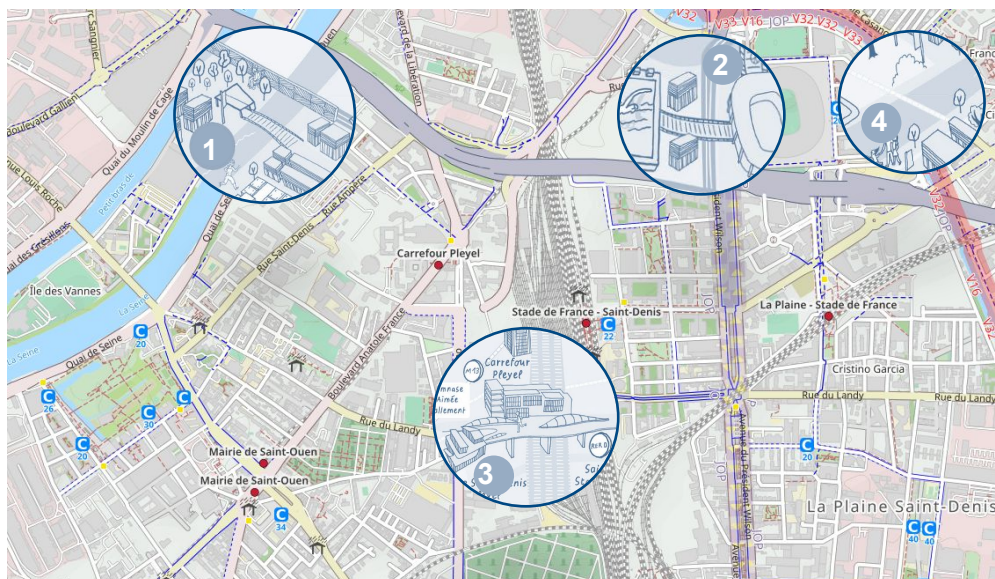
Pont entre l'Île-Saint-Denis et Saint-Denis

Pont entre le Centre aquatique olympique et le Stade de France

Pont au-dessus du canal Saint-Denis au niveau du Millénaire

Pont entre le quartier Franc-Moisin et le quartier Stade de France

Les modes de mobilité de ces zones auront considérablement évolué après les Jeux olympiques. **Pour les déplacements au sein du territoire, un réseau pédestre et cyclable pourrait offrir aux résidents des trajets sécurisés et durables.** Pour les déplacements à l'extérieur, il serait efficace de transiter et de changer de mode de déplacement au niveau des hubs.



SYSTÈME DE PONTS PIÉTONS À SAINT-DENIS-PLEYEL



1 Saint-Denis and Île-Saint-Denis Bridge



2 Aquatic Center Bridge



3 Saint-Denis Pleyel Bridge



4 Franc-Moisin Bridge

SAINT-DENIS-PLEYEL: IMPLANTATION DE LA VILLE DU QUART D'HEURE

LES JEUX OLYMPIQUES, UN RALENTISSEUR URBAIN?

La ville du quart d'heure est un objectif de plus en plus répandu en matière de planification et de gouvernance urbaine. Elle a été développée dans plusieurs métropoles, comme Singapour et Shanghai.

Carlos Moreno, spécialiste de la ville intelligente humaine, explique que pour réaliser la ville du quart d'heure, "une transformation de l'espace urbain, encore fortement monofonctionnel (...) vers une ville polycentrique, animée par quatre piliers: **proximité, diversité, densité, ubiquité**" est nécessaire. Ce projet de changement systémique découle d'éléments et d'enjeux contextuels.

Saint-Denis semble s'orienter vers ce modèle:

- prise de conscience de l'environnement et de la pollution
- accessibilité: ponts, vélos
- importance accordée aux vélos (plan vélo) et aux mobilités douces
- pôle multimodal et multiscalair
- pôle multifonctionnel : résidentiel, commercial, professionnel, loisirs
- les quatre piliers de Moreno semblent être réunis



Source: QUARTIER PLEYEL - LAMBERT.LENACK

LA VILLE DU QUART D'HEURE, UNE UTOPIE URBAINE?

La ville du quart-d'heure présente certaines limites:

- Est-elle limitée à l'échelle d'étude et applicable uniquement aux habitants du quartier de Pleyel ?
- A qui s'adresse ce projet ? S'adresse-t-il uniquement à ceux qui vivront et travailleront à Pleyel ? La zone étant un hub à l'échelle métropolitaine, le temps de trajet pour les travailleurs vivant en dehors de la zone sera supérieur à 15 minutes.

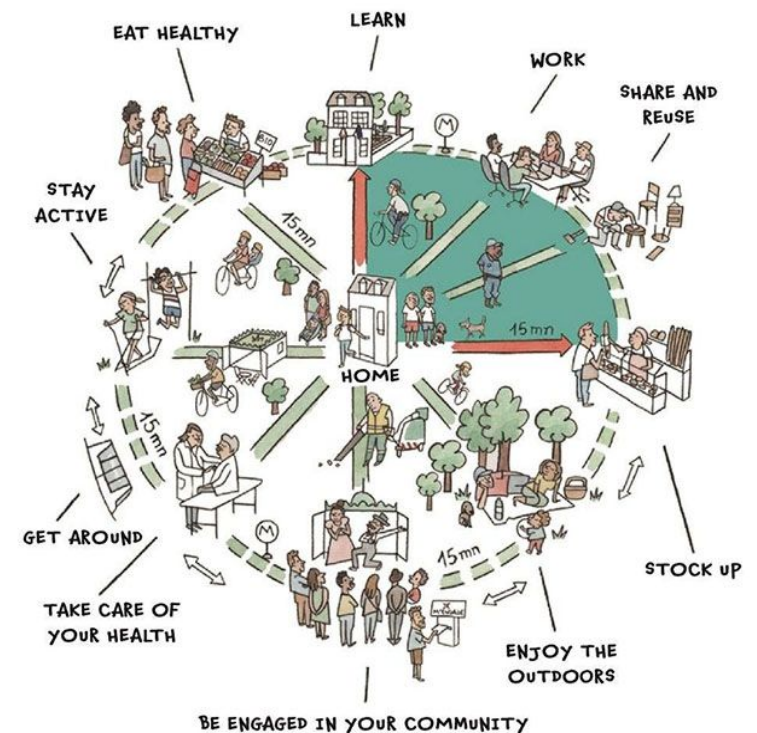
Le **paradoxe de la vitesse** dans les métropoles se retrouve dans la zone Pleyel: la vitesse de déplacement augmente, les gens quittent les centres-villes, ce qui augmente la distance et, par conséquent, le temps de déplacement reste le même. Ce paradoxe ne fait que se confirmer avec l'essor des nouveaux modes de travail (télétravail) et amène à penser que la ville du quart d'heure est plus un moyen de **développer de nouvelles mentalités** qu'une perspective réalisable à l'échelle de la métropole parisienne. **La ville du quart d'heure est un idéal à atteindre en termes d'urbanisme, accéléré et encouragé par les Jeux Olympiques avec leur volonté d'accéder en 45 minutes à tous les sites sportifs pour les athlètes et les spectateurs.** Les Jeux Olympiques impulsent donc la réalisation de ce modèle urbain et poussent les communes et la métropole à penser la mobilité sur le long terme, également représentée par le projet du Grand Paris Express.

SAINT-DENIS-PLEYEL: IMPLANTATION DE LA VILLE DU QUART D'HEURE

LA CANDIDATURE OLYMPIQUE DE PARIS: LA VILLE DU QUART D'HEURE, UN AMBITIEUX PROJET D'URBANISME

Les orientations d'aménagement du quartier de Pleyel associées aux motivations des communes, des intercommunalités et de la métropole construisent à Pleyel une **zone complexe que l'on pourrait qualifier de ville du quart d'heure dans la ville des 45 minutes**. La candidature olympique affirme que "85 % des athlètes seront logés à moins de 30 minutes de leur site de compétition" et que "le site le plus éloigné est situé à moins de 45 minutes du village olympique et paralympique", à l'échelle de la région métropolitaine. **À l'échelle du quartier, la candidature indique que tous les athlètes s'entraîneront à moins de 20 minutes du village olympique.**

La candidature place Pleyel au centre de ces objectifs, renforcés par le Grand Paris Express qui vise à faire de Pleyel un pôle comparable à Chatelet-Les-Halles et La Défense. Pleyel est au cœur de projets de restructurations territoriales, incluant bien sûr le secteur des transports publics, mais aussi une densification des activités économiques, une augmentation de l'offre de logements et la création d'équipements culturels et de loisirs, **faisant de la zone un véritable quartier multifonctionnel.**



Source: PARIS - LA VILLE DU QUART D'HEURE

<p>Vers un chrono-urbanisme: un développement mixte et une ville polycentrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proximité : toutes les nécessités de la vie urbaine accessibles en moins de 15 minutes - diversité : tous les services - densité : concentration de services et d'équipements - ubiquité : omniprésence des services 	<p>Éléments clés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - efficacité des transports publics - densité urbaine : hubs - investissement dans le domaine urbain - coopération et réflexion commune entre le gouvernement local, les communautés et les acteurs privés 	<p>Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - limiter le développement de la voiture - limiter l'étalement urbain - durabilité - augmenter l'habitabilité et l'agrément
--	---	--

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉVALUATIVES

UN HÉRITAGE MULTIDIMENSIONNEL POUR SAINT-DENIS PLEYEL

1/ Could the Saint-Denis Pleyel be more than a hub for transit?

- Ce hub de mobilité sera le centre de **l'échelle régionale**
- Il pourrait représenter une **nouvelle manière de se déplacer en Ile-de-France**, plus rapide, accessible et innovante en matière de nouvelles technologies
- Il pourrait incarner un nouveau type de pôle de mobilité permettant au territoire de se renouveler
- Ce pôle de mobilité régional pourrait alors donner naissance à un pôle urbain diversifié

2/ Have the Olympics provided a modal shift of mobility?

- La nécessité d'un transfert modal apparaît fréquemment dans le plan local de Plaine Commune, qui souligne l'importance des systèmes piétons et cyclistes
- La mise en œuvre d'un transfert modal est fortement liée aux infrastructures de transport comme les passerelles, les pistes cyclables et les transports en commun
- **Sans les Jeux olympiques, il serait difficile pour un nouveau système modal de prendre réellement forme**, en raison du budget limité et de la mise en œuvre inefficace de la planification
- Les Jeux olympiques accélèrent le processus de transfert modal de la mobilité

3/ Could the Pleyel area be an implementation site of the 15-min city concept?

- **Une impulsion positive insufflée par les Jeux olympiques**
- Une perspective ambitieuse qui ne fonctionne qu'avec la collaboration des parties prenantes à différentes échelles (quartier, municipalité et métropole)
- La transformation de Pleyel en un centre polyvalent semble aller dans le sens de la ville du quart d'heure.
- Paradoxe de la vitesse : Comment les planificateurs vont-ils s'assurer que les résidents restent à Pleyel compte tenu de l'efficacité croissante des transports publics? Des efforts doivent être faits pour garantir la qualité de vie du quartier

HÉRITAGE DE LA MOBILITÉ: QUATRE DIMENSIONS

CONNOTATIONS MULTIDIMENSIONNELLES

À partir de la précédente analyse, **quatre types d'héritages en termes de mobilité se distinguent.**

1/ HÉRITAGE COMMUN

L'héritage des Jeux olympiques et les grands projets de transport comme le Grand Paris Express **sont des réalisations communes ayant des répercussions partagées.**

2/ HÉRITAGE D'UNE NOUVELLE PENSÉE

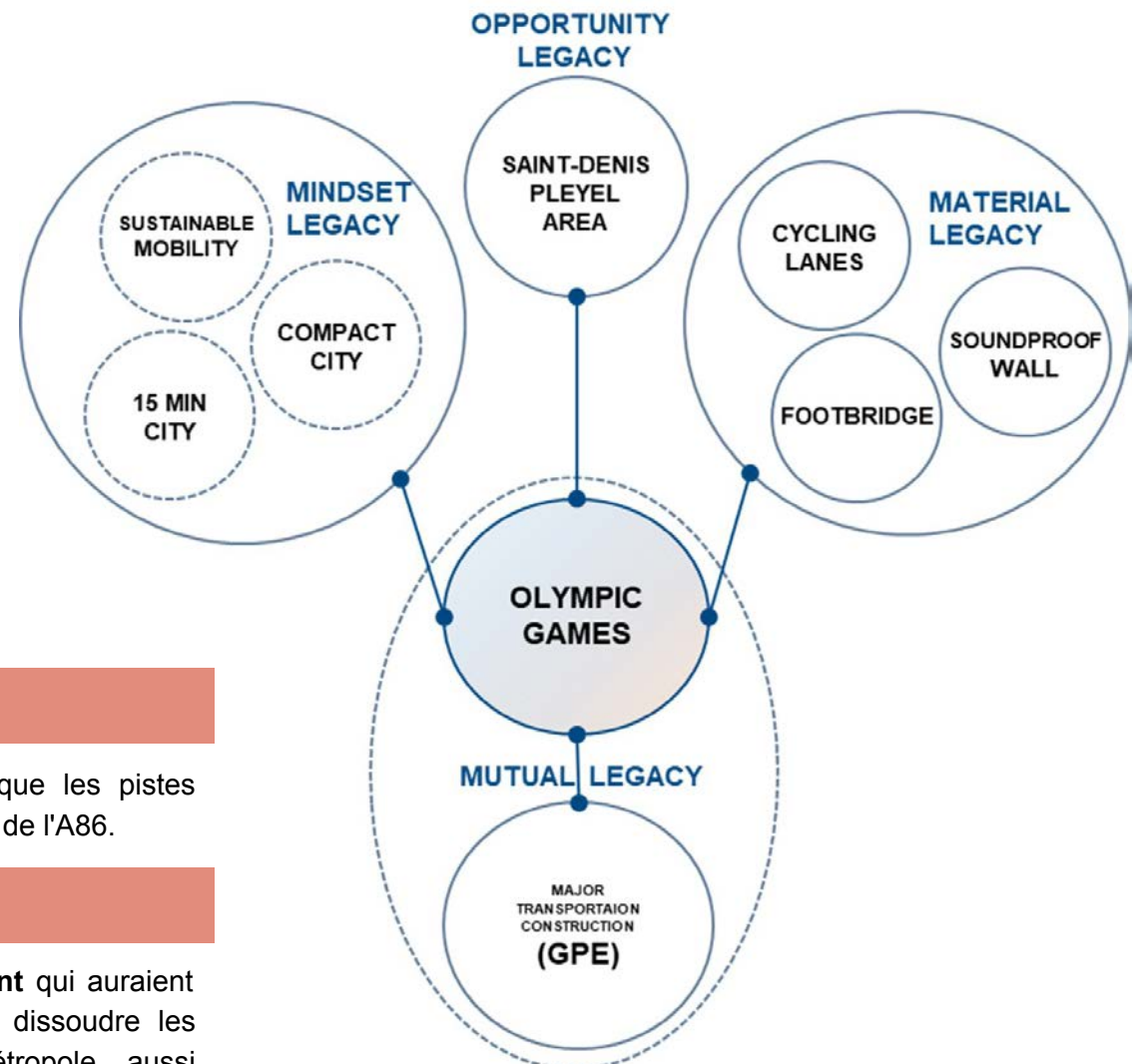
Les nouveaux concepts de mobilité urbaine, tels que la ville du quart d'heure, la ville compacte et les technologies de mobilité durable représentent une **évolution vers un nouveau mode de vie**. Ils contribueront à un changement plus large des mentalités et des habitudes des individus en matière de mobilité quotidienne.

3/ HÉRITAGE MATÉRIEL

Les nouvelles infrastructures construites pour les Jeux, telles que les pistes cyclables et piétonnes, les passerelles et le mur antibruit au-dessus de l'A86.

4/ HÉRITAGE D'OPPORTUNITÉS

Les Jeux olympiques offrent **des opportunités de développement** qui auraient mis plus de temps à se concrétiser sans eux: opportunité de dissoudre les fragmentations en Seine-Saint-Denis et à l'échelle de la métropole, aussi opportunités économiques (Pleyel), pour n'en citer que quelques-unes.



05

Espaces publics et landmarks

Relier les “îles” de Saint-Denis

ÉVITER DE “NOUVELLES ÎLES” À SAINT-DENIS

UNE APPROCHE IN-SITU

L'analyse a pour objectif **d'étudier les conséquences des aménagements des Jeux Olympiques sur les espaces publics du département de la Seine-Saint-Denis**. Une attention particulière est portée à la ville de Saint-Denis située entre le futur centre aquatique et le village olympique, supposant des changements significatifs dans le paysage urbain de Saint-Denis et de ses environs par la construction de ces deux nouveaux équipements.

L'analyse des espaces publics aborde ainsi deux échelles :

1. **l'échelle de la ville**, à travers l'analyse du modèle de l'archipel
2. **l'échelle du quartier**, au-travers de l'analyse du quartier du Stade de France.

1. UN ARCHIPEL DE NOUVEAUX PROJETS

En s'appuyant sur l'analyse des précédentes villes hôtes, les développements urbains peuvent être considérés comme des “**îles bâties**” indépendantes dans un tissu urbain par conséquent décousu formant un “**archipel**”. En urbanisme, la métaphore de l'archipel est utilisée pour exprimer l'état **fragmenté** de l'environnement bâti. Son application à la ville de Saint-Denis est pertinente pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les projets, de par leur **échelle importante**, constituent une **rupture soudaine** dans leur environnement car ils ne sont pas le résultat d'une croissance urbaine naturelle mais plutôt d'un plan directeur. Deuxièmement, les développements fragmentés peuvent être considérés comme **autosuffisants** dans le sens où ils accueillent les équipements dont les habitants ont besoin au quotidien (ex. logements, écoles, centres de loisirs..).

Enfin, tous les développements partagent un **terrain commun** qui, dans cette étude, représente la ville de Saint-Denis. En d'autres termes, chaque île fait partie de l'ensemble de la composition.

Les projets de développement de Saint-Denis peuvent être perçus comme des entités distinctes de la ville définissant des frontières au sein de leur environnement. La réflexion se concentre cependant sur les espaces publics soumis à l'**exclusion** du reste de la ville. Les espaces publics sont disséminés au-travers du territoire sans cohérence ni liens qui les unissent, échouant ainsi à créer une unité. Il est à noter que certains projets ne sont pas liés aux Jeux Olympiques. Ils sont toutefois inclus dans l'analyse car ils contribuent au modèle de l'archipel et jouent ainsi un rôle essentiel dans la modification de la morphologie du tissu urbain de la ville.

2. LE STADE DE FRANCE: MODÈLE D'ANALYSE

En passant de l'échelle de la ville et de sa structure archipel à l'étude d'un objet d'étude spécifique, il a été choisi d'analyser les espaces publics du Stade de France. Premièrement, celui-ci a initialement été construit pour accueillir un méga-événement sportif similaire aux JO: la Coupe du Monde 1998. Deuxièmement, son emplacement à Saint-Denis, et plus particulièrement sa proximité avec le centre aquatique, soulève des questions similaires, partageant le même contexte. **Par conséquent, l'étude du Stade de France représente un échantillon qui pourra ensuite être appliqué à d'autres espaces publics, donnant lieux à de nouveaux paramètres à évaluer.**

QUELS ESPACES PUBLICS ?

ETAT DE L'ART ACADÉMIQUE

Ce chapitre a pour **objectif d'appréhender la manière dont les espaces publics seront affectés par Paris 2024**. Pour cela, il est nécessaire de définir ce que sont les espaces publics et de quelle manière ils sont différenciés à différentes échelles. Il existe diverses définitions de l'espace public qui peuvent être adoptées afin d'étudier et d'identifier les principaux facteurs de développement et d'évolution des espaces urbains à travers les Jeux Olympiques. L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) définit les espaces publics comme des espaces qui:

*"comme les espaces bâtis qui les entourent et dont ils sont indissociables, contribuent au paysage urbain d'une ville. Ils assurent l'**accessibilité** et les **services** et sont aussi des espaces où se déroulent et sont favorisées la **vie et les pratiques locales**." (APUR, 2022)*

Afin d'analyser les espaces publics au regard des futurs développements qui affecteront la région parisienne, une définition plus fine des espaces publics urbains peut être tirée de Carmona et al. (2008, p. 4) :

L'espace public (au sens large) concerne toutes les parties de l'**environnement bâti et naturel, publics et privés, internes et externes, urbains et ruraux**, auxquels le public a un **accès libre**, bien qu'il puisse être restreint. Il comprend : toutes les **rues, places** et autres servitudes de passage, qu'elles soient à prédominance résidentielle, commerciale ou communautaire/civique ; les **espaces ouverts et les parcs** ; la **pleine nature** ; les

espaces "publics / privés" ; les espaces de loisirs et les espaces de détente. *les espaces intérieurs et extérieurs où l'accès du public est bienvenu - si contrôlé - comme les centres commerciaux privés ou les gares ferroviaires et routières ; et les intérieurs des principaux bâtiments publics et civiques comme les bibliothèques, les églises ou les mairies.*



**Environnement
Bâti et Naturel**



**Environnement Intérieur
et Extérieur**



**Environnement
Public et Privé**



**Environnement
Urbain et Rural**

Stanley et al. (2012) ont par la suite adapté cette définition avec une classification des **espaces ouverts urbains**, englobant un mélange de formes et de fonctions aussi bien des catégories spécifiques que polyvalentes. Stanley et al. définissent ainsi **sept grands types d'espaces ouverts** :

- les zones de production alimentaire
- parcs et jardins, espaces récréatifs
- les places, les rues
- installations de transport
- espaces secondaires

UNE CLASSIFICATION DES ESPACES PUBLICS

	City Scale	Neighborhood Scale
Transport Facilities	Train & metro stations	Métro & bus stops
Streets	Central boulevards, promenade, canal	Street space and sidewalk
Plazas	Large formal Plazas	Smaller neighborhood plazas
Recreational Space	Stadium, green belts, riverside	Sports facilities, playgrounds
Incident Space	Natural features and semi-wide areas	Empty lots, transit borders
Parks and Gardens	Major formal parks and garden space	Institutional gardens, small parks, cemeteries
Food Production	Agricultural field	Grazing commons, Community gardens
Commercial Activities	Mall, open-air markets	Shops, street vendors
Educational facilities	Public universities, national libraries	Public schools, public libraries

Green spaces
 Grey spaces
 Green/Grey spaces

ESPACES PUBLICS: UNE CLASSIFICATION FONDÉE SUR STANLEY ET AL. (2012)
 Source de la grille: Travail des auteurs fondé sur Stanley et. al

Les espaces de chaque catégorie sont ensuite classés par échelle, l'échelle de la ville se référant aux espaces ouverts associés aux principales institutions présentent à l'**échelle nationale** ou municipale ou qui s'adressent à de larges segments de la population, et une **échelle intermédiaire** se référant aux espaces qui desservent plusieurs résidences dans une partie plus localisée de la ville, comme un district ou un quartier.

Ce qui suit est une adaptation de cette catégorisation des espaces, suivant la définition des espaces publics de Carmona, avec l'ajout par les auteurs de deux autres types d'espaces :

- **les activités commerciales**
- **les établissements d'enseignement**

Ces ajouts ont été jugés utiles afin de prendre également en compte dans l'analyse les espaces qui ne sont **pas ouverts mais qui sont souvent accessibles au public** ou qui interagissent directement avec la vie communautaire. Il est clair qu'un débat plus large et plus complexe sur la classification de ces espaces en fonction des concepts d'ouverture et d'accessibilité serait nécessaire.

Comme le modèle original, le tableau représente également la différenciation entre "**espace vert**" et "**espace gris**", pour tenir compte d'une part de la présence de végétation ou d'eau et d'autre part de la prévalence d'espaces à vocation civique ou de "hardscape", abordant ainsi l'écologie urbaine et les relations homme-environnement dans la planification.

DIFFÉRENTES VISIONS POUR LES ESPACES PUBLICS

UN REGARD SUR LES PRÉCÉDENTS JO

Travailler sur les espaces publics soulève des questions méthodologiques, notamment en raison de la nécessité de travailler sur les relations entre espace et héritage, sur lesquelles ce rapport se concentre.

Alors que le concept d'espace public n'est pas mentionné dans les documents officiels de candidature de Paris 2024, il s'agit d'un élément récurrent soulevé dans les documents d'héritage des précédents JO mettant en relation les espaces publics avec les **nouvelles installations**, les **parcs** ou les **lotissements** construits pour les Jeux ainsi que sur la manière dont ils influencent l'amélioration de la vie de quartier. Par exemple, le rapport sur l'héritage de Tokyo 2020 indique que les Jeux ont permis une **"rénovation [...] des installations de transport et des espaces publics"** qui a favorisé le développement de la ville avec un concept de conception universelle, menant à la réalisation d'une ville attrayante où chacun peut se déplacer en toute sécurité et sans problème". Pour Rio et Londres, l'accent a été mis sur **les parcs et les places**, ainsi que sur les espaces entre les équipements dans l'espace public. Il convient de souligner que les espaces publics sont plus vastes et que les transformations qui se produisent en raison des Jeux Olympiques doivent également tenir compte des zones urbaines qui ne sont pas directement affectées par les nouveaux développements des Jeux mais qui pourraient en bénéficier.

LE SPORT, MOTEUR DE L'ESPACE PUBLIC

Dans le plan d'héritage de Paris 2024, les espaces publics sont mentionnés comme faisant partie de la transformation du quartier de Saint-Denis, à travers des activités sportives et de quartier. C'est dans cette optique qu'a été lancé le projet **24 sites pour 2024**. Cette initiative, portée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et financée par Paris 2024, met en évidence l'utilisation du sport comme moteur de l'animation des espaces publics. Le projet, intitulé **"Bel été solidaire"**, a été introduit par un événement de 3 jours à l'été 2020, et s'est poursuivi par l'installation de stands dans les parcs du département afin d'encourager les gens à participer au programme des Jeux et aux disciplines paralympiques.



Photos: 24 sites dans 24 zones urbaines.
Source: Seine Saint Denis

Bidding Documents	Tokyo	Rio	London	Paris
Public spaces focus	"Barrier-free" Transportation	Parks and plazas, spaces between facilities		?

SAINT-DENIS: DES PROJETS ÉPARS

DES ESPACES PUBLICS CLEFS

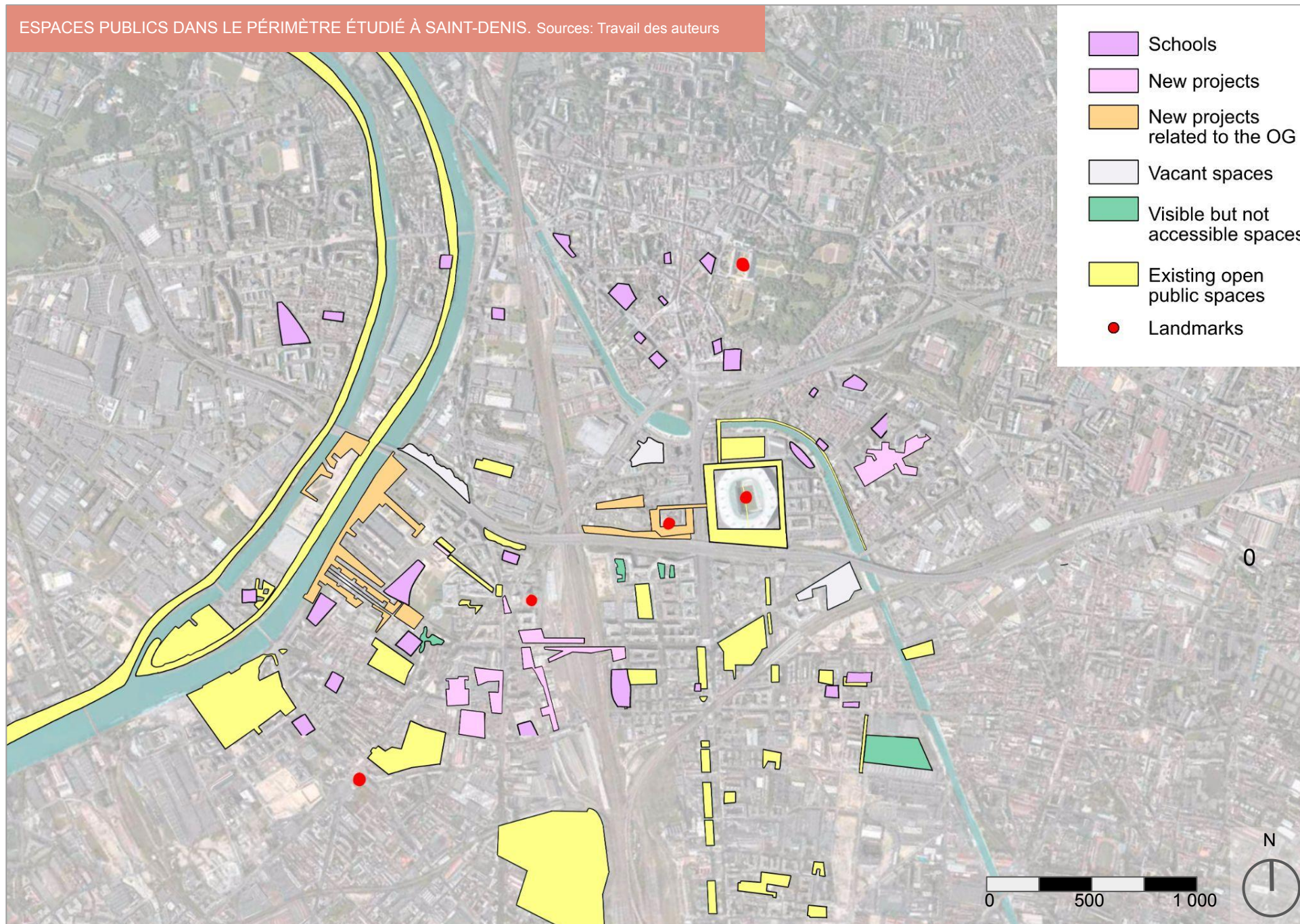
Plaine Commune, principale intercommunalité concernée par les Jeux de 2024, définit un ensemble d'aménagements comme essentiels pour l'avenir du territoire analysé. La cartographie de ces aménagements permet de les considérer en relation avec les grands projets de Paris 2024. **Ils apparaissent comme des îlots épars et déconnectés les uns des autres.** Dans certains cas, le discours associé au projet lie l'opportunité de transformation urbaine aux JO, sans être financièrement reliée aux ouvrages livrés par la SOLIDEO.

La **gare Saint-Denis Pleyel**, au cœur de Saint-Denis, est vouée à devenir la gare la plus importante et la plus fréquentée du Grand Paris Express. Elle sera connectée à quatre lignes de métro et disposera également de correspondances avec le RER D, ce qui la rendra facilement accessible depuis Paris et les autres grands centres de la région IDF. La gare disposera également d'un équipement culturel de 4 000 m², qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Imagine Pleyel" lancée par la Société du Grand Paris pour créer un "pôle culturel" de quartier. La **Halle de décufrage Pleyel** est un grand espace industriel qui sera réaménagé par EDF dans le cadre du projet "Odyssée Pleyel". Le projet lauréat du concours C40 Reinventing Cities servira d'espace pour les start-ups et les ONG pour des événements sportifs et culturels de proximité.

Le quartier **Franc Moisin/Bel Air**, situé au nord-est, fait l'objet de rénovations importantes et compte près de 13 000 habitants. Il est situé à proximité du Stade de France et du canal Saint-Denis et dispose de divers équipements, dont un parc urbain, une médiathèque, un complexe sportif et plusieurs écoles.

Cependant, le quartier présente des zones d'habitat dégradé. Il est également isolé. Ainsi, un nouveau projet de renouvellement vise à transformer le quartier à plus grande échelle, en rénovant les espaces publics et en favorisant les connexions avec le quartier du Stade de France. **Celui-ci est donc pertinent dans le contexte de Paris 2024, offrant la possibilité d'unifier les nouveaux espaces publics de Saint-Denis avec ceux existants.**





LANDMARKS DE SAINT-DENIS

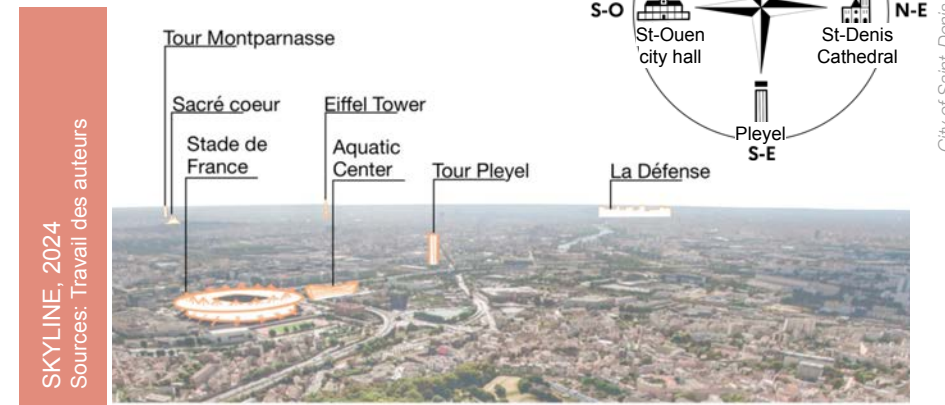
Les bâtiments et les éléments paysagers sont des repères, des landmarks visibles de loin. En effet, la **Seine** et le **Canal Saint Denis** sont des fils d'Ariane qui permettent de se déplacer dans la ville. Ils marquent également la transition d'un espace à un autre tout en offrant un vaste espace public ouvert sur le ciel et sur la rive opposée, comme une respiration dans la ville. La Seine est une promenade qui relie la plupart des sites olympiques. Elle reconnecte également les habitants avec la géographie de la ville. Contrairement aux bâtiments, le fleuve est un point de repère durable.

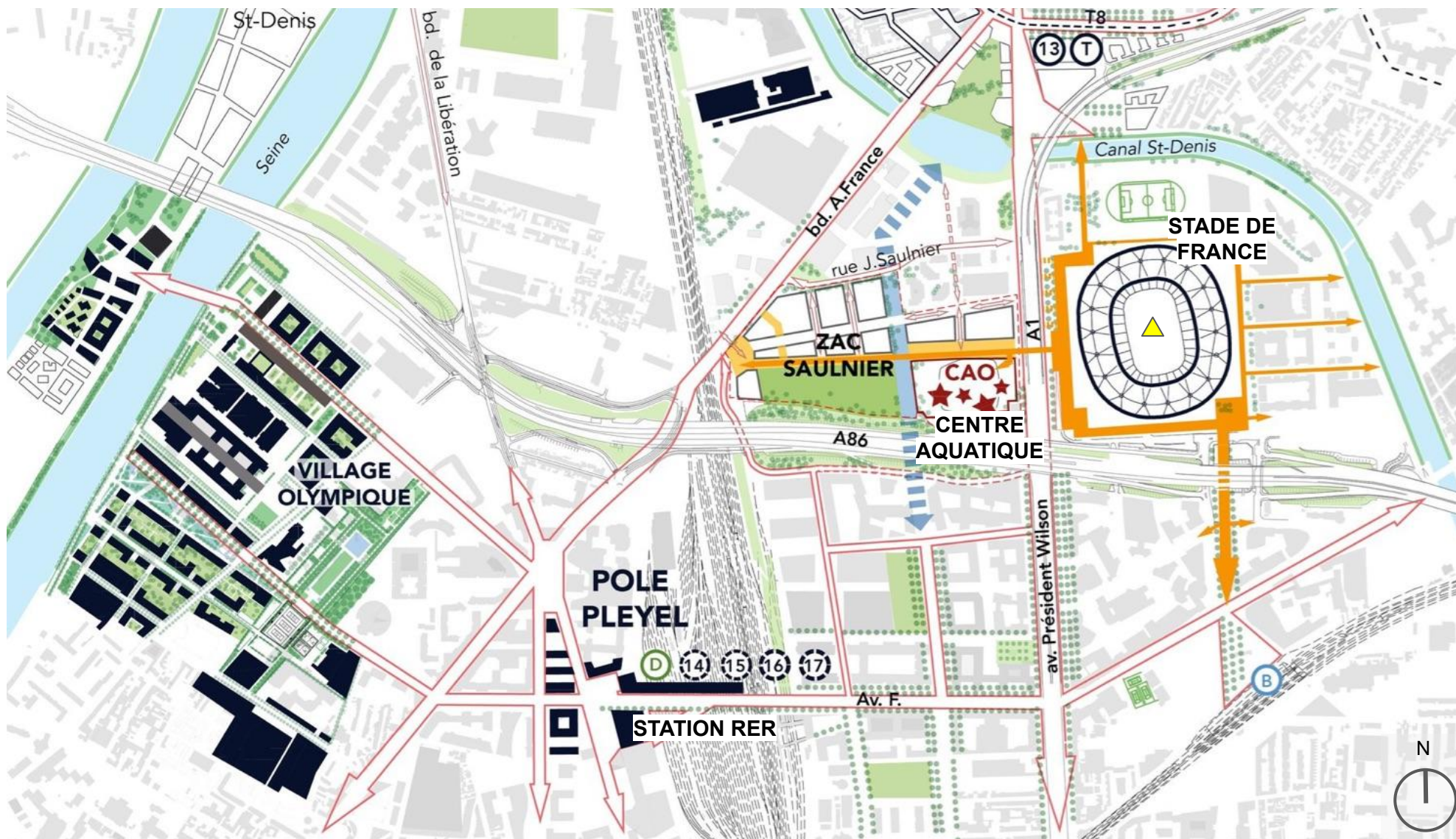
La **Tour Pleyel**, souvent décrite comme un bâtiment emblématique du nord de Paris, est en cours de rénovation. Bien qu'elle change de fonction, la tour conservera sa structure architecturale d'origine. Après la restructuration, elle abritera un hôtel de luxe et des bureaux. La tour se distingue par sa hauteur. Elle sert donc de landmark et renforce un sentiment d'appartenance représentant l'identité de la ville.



Le **Stade de France** est un autre landmark du quartier. De grands travaux de rénovation porteront sur les équipements intérieurs du stade, mais une grande importance sera accordée à l'esplanade, qui reliera le quartier au nouveau Centre aquatique.

Le dernier ajout dans le paysage de Saint-Denis sera en effet le **Centre Aquatique Olympique**, un des équipements sportifs majeurs en construction pour les Jeux. Le Centre Aquatique, comme ce fut le cas avec la construction du Stade de France, va transformer le paysage et la silhouette de la ville. Ces landmarks peuvent ainsi servir de repère pour d'orienter dans la ville à l'image d'une "boussole paysagère", visible à distance, les repères urbains servant de guides visuels connectant les nouveaux espaces publics des différentes "îles" de Saint-Denis.





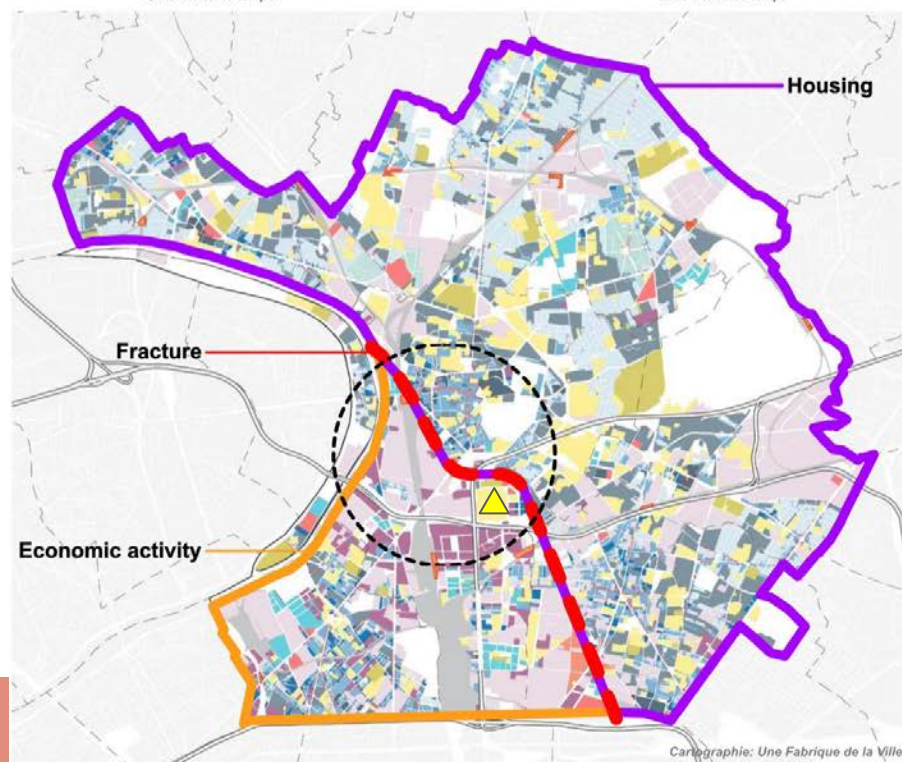
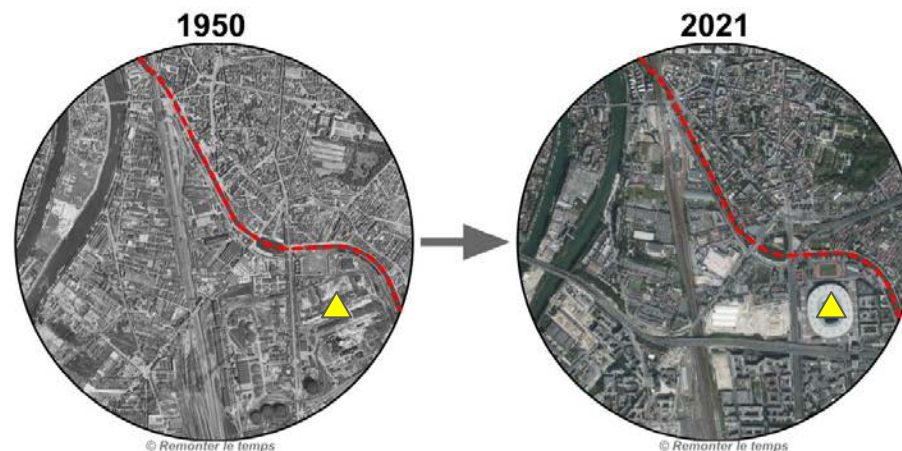
Carte des projets d'aménagement & projets olympiques à Saint-Denis. Sources: Leclercq Associés + travail des auteurs.

PLAINE COMMUNE: UN TERRITOIRE DIVISÉ

Plaine Commune est divisée entre le nord et le sud par le Canal Saint Denis et l'autoroute. La **partie sud** est dédiée aux **activités économiques** alors que l'**habitat** est situé au **nord**. Cela crée une fracture à grande échelle entre les espaces d'activités quotidiennes (habitat, commerces de proximité, infrastructures sportives, écoles, etc.) et les espaces d'activités économiques (centre commercial, stade, industries). Ainsi, la succession des infrastructures dans la ville agit comme des barrières qui limitent la cohérence globale, l'hétérogénéité et l'intérêt de la ville.

Cette **analyse au niveau macro** illustre la situation au niveau micro de Saint-Denis. Le quartier du Stade de France par exemple est une "île" séparée par l'autoroute et le canal limitant son accessibilité aux piétons, l'isolant du reste de la ville. Il favorise l'implantation de grands équipements commerciaux accessibles en voiture: Truffaut et Leroy Merlin limitant l'intérêt des habitants pour le quartier. Ainsi, en longeant le Stade de France, il n'y a pas d'intérêt pour la vie courante à traverser l'esplanade, faute de commerces ou d'équipements de proximité, ce qui en fait une grande place dénuée de vie.

A Saint-Denis, les espaces publics ne sont pas faits pour que les gens restent mais pour que les gens se déplacent d'un endroit à l'autre, sur un parcours linéaire. Les espaces publics sont qualifiés de rues et de routes. Ils ne sont donc pas accueillants dans un mélange de pollution atmosphérique et sonore. De plus, les commerces de proximité sont remplacés par Truffaut ou Leroy Merlin avec un rayon d'attraction métropolitain. Le quartier du Stade de France (▲) n'est donc **pas fait pour être vécu par les habitants mais pour que l'activité économique y prospère**.



DIVISION NORD/SUD: LOGEMENT VS. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Sources: Institut Paris Region - Base des Espaces Verts en 2020, Remonter le temps, Travail des auteurs

RELIER LES "ÎLES"

Il est essentiel de s'interroger sur l'**échelle d'attractivité des espaces publics affectés par les JO**. En effet, l'analyse montrera la présence d'espaces publics **majeurs et mineurs**, les premiers ayant une importance communale voire métropolitaine du fait de la présence d'équipements spécifiques (piscine, église, parc, etc.). Ils agissent comme des centres névralgiques. Ainsi, leur accessibilité (handicap, transport) et leur visibilité (repère) doivent être renforcées. **Les espaces publics mineurs agissent à l'échelle du quartier comme des lieux de rencontre ou de rassemblement** pour la population locale. Ils peuvent être intimes (ruelle, placette) et assurent un lien entre les différents espaces publics majeurs, comme des ponts entre les îles. L'ensemble constitue le maillage d'espaces publics du quartier, de la commune, de l'intercommunalité puis du département, formant un **archipel**. Il convient donc d'interroger les espaces publics eux-mêmes, qui constituent des "îles" à Saint-Denis, tant ils sont aujourd'hui déconnectés les uns des autres, souvent divisés par les infrastructures de transport. Leurs interfaces, constituées d'espaces latents, de "rives" sans fonction, peuvent devenir des leviers pour le développement de nouvelles connexions entre les espaces publics. En effet, l'héritage du développement historique de Saint-Denis caractérise la relation des habitants au grand paysage, à la skyline des villes environnantes. En effet, la plupart des liaisons actuelles entre les différentes îles sont caractérisées par un jeu de hauteurs.

Par exemple, le cheminement de la gare RER au village olympique permet de gagner en hauteur par une succession de ponts qui marquent le passage d'un espace public à un autre et accentuent la fracture urbaine et le sentiment de se déplacer d'île en île. Il contribue également à offrir des panoramas sur les landmarks des villes voisines et ainsi reconnecter visuellement Saint-Denis à son contexte.

Cependant, relier les "îles" signifie également **mettre en parallèle les nouveaux et les anciens usages**. En effet, lorsque l'on s'interroge sur les aménagements des Jeux Olympiques, il est important de comprendre **comment ils vont façonner la ville et ses espaces publics**. Il est donc intéressant de comparer les photographies prises par Robert Doisneau avec celles prises sur le terrain. Dans l'œil de Doisneau, les places sont des lieux de rassemblement animés alors que l'héritage de la coupe du monde de 1998 a donné lieu à une esplanade inerte. Les anciennes activités agricoles ont donné naissance à des jardins communautaires aujourd'hui en passe d'être remplacés par de nouvelles constructions.



DES USAGES PASSÉS (GAUCHE) AUX USAGES HÉRITÉS (DROIT)

Source: Robert Doisneau + travail des auteurs

UNE APPROCHE HOLISTIQUE DES ESPACES PUBLICS

Le développement du quartier Pleyel est étroitement lié à la réalisation du **Franchissement Urbain**. Un pont sera construit pour franchir les voies ferrées et relier les deux gares du pôle d'échanges. Il est conçu comme un élément de la ville, offrant une liaison est-ouest ouverte à tous les modes de transport et permettant la correspondance avec les lignes du Grand Paris Express et du RER D. Il sera également un élément important des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, en permettant l'accès au Stade de France et au Centre Aquatique depuis le Village Olympique.

Au centre du Franchissement, il y aura un grand espace public, s'articulant autour de la construction de nouveaux logements, en partie dédiés aux logements sociaux, et ne comprendra pas de nouveaux bâtiments commerciaux ou de bureaux, comme le prévoyait le projet initial. Le Centre aquatique et le quartier Franc Moisin / Bel Air auront également des ponts qui fonctionneront comme des connecteurs avec le reste de la ville de Saint-Denis et le département de la Seine-Saint-Denis.

Ces ponts ne peuvent être définis comme des espaces publics à part entière. A l'inverse, ils soulignent le fait qu'il est difficile de les dissocier du reste de la ville. **La sélection des projets et l'application du modèle de l'archipel pour l'analyse visent à montrer comment la mobilité, la trame verte et bleue, les projets d'infrastructure et les landmarks sont intrinsèquement liés dans la création d'espaces publics.** C'est pourquoi la section suivante vise à analyser le quartier du Stade de France, en évaluant les enjeux principaux liés aux nouveaux espaces publics, afin de mieux appréhender et questionner l'héritage des Jeux Olympiques de 2024.

Cette analyse interroge donc la manière d'habiter cet archipel de landmark, dont l'histoire a vu se succéder des projets de grande envergure. **Comment concilier les espaces publics monumentaux hérités de ces projets avec la vie quotidienne ? Qui prendra en charge les nouveaux espaces publics ?** Comment la contestation sera-t-elle abordée à l'avenir ? L'héritage des usages est également à prendre en compte, comment articuler les anciens usages avec l'émergence de nouveaux ?

RESPONSABILITÉS ET CONTESTATIONS

GESTION DES ESPACES PUBLICS ?

Les sites des Jeux Olympiques relèvent principalement de la responsabilité de la SOLIDEO avant l'achèvement des jeux. Après les jeux, la responsabilité de la gestion des espaces publics de ces sites sera hypothétiquement **transférée aux sociétés immobilières**, ainsi qu'aux autorités locales auxquelles elles appartiennent géographiquement. Concernant les projets de développement urbain qui ne relèvent pas directement des projets des Jeux Olympiques, différents acteurs gouvernementaux en sont responsables. La figure ci-dessous présente un résumé des principaux acteurs identifiés comme responsables à ce jour des espaces publics analysés dans cette partie. Il est parfois évident que les **acteurs publics et privés continueront à être en charge de l'entretien des espaces**, mais dans d'autres cas, la transformation et la gestion future ne sont pas explicitement abordées. La question qui se pose alors est de savoir si et à quel moment un **modèle de gouvernance** pour les nouveaux espaces publics sera conçu afin d'assurer la cohérence des espaces publics nouveaux et existants après Paris 2024.

Plaine Commune / Métropole du Grand Paris / City of Saint-Denis / City of Saint-Ouen / EDF / Stade de France Consortium / Société du Grand Paris / Real estate agencies

ANRU / COJO / SOLIDEO / development companies

?

Now

After Paris 2024

ACTEURS PRINCIPAUX POUR LA GESTION DES ESPACES PUBLICS ANALYSÉS AVANT ET APRÈS PARIS 2024.

Source: Travail des auteurs

OUVRIRE LES PROCESSUS DE DÉCISION

Un entretien avec l'association "Saccage 2024" suggère que les projets analysés dans cette partie ont en commun **l'exclusion des habitants** dans les phases de planification, et risquent d'exclure les communautés dans leurs usages futures, en donnant place à des dynamiques de gentrification qui sont habituellement corrélées avec les zones à faible revenu comme Saint-Denis. En effet, de nouveaux bâtiments associés à des loyers plus élevés que ce qui existe actuellement, pourrait engendrer un phénomène de gentrification. La **privatisation d'espaces autrefois publics**, par exemple à La Courneuve avec le Village des Médias, supprime des hectares de parc pour faire place à un nouveau quartier avec un taux de logements sociaux plus faible. "Saccage 2024" affirme qu'il ne s'agit pas d'un héritage choisi par les habitants, mais d'un héritage subi. En effet, les processus de planification ne prennent pas en compte les besoins réels des habitants et les enjeux écologiques actuels (par exemple, Aubervillier, Saint-Denis et La Courneuve ont un faible ratio d'espaces verts par habitant). **Les processus de consultation publique sont accélérés**, limitant la possibilité pour les habitants d'exprimer leur vision pour Saint-Denis, et de qui pourra utiliser ces nouveaux espaces.

Pour "Saccage 2024", les éléments cités ci-dessus influencent la **l'habitabilité des espaces publics** : privatisation, bétonisation, manque de concertation, gentrification. Selon eux, les espaces publics deviennent donc des espaces rentables vendus aux promoteurs pour faire des profits, déconnectés des populations et de la vie publique. Cette perspective appelle à la nécessité d'une approche différente de la gestion et de la gouvernance des espaces publics à venir.

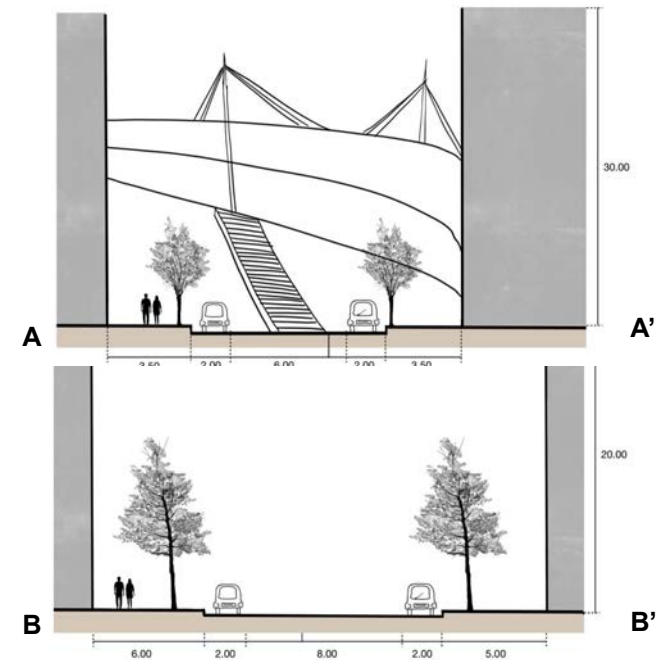
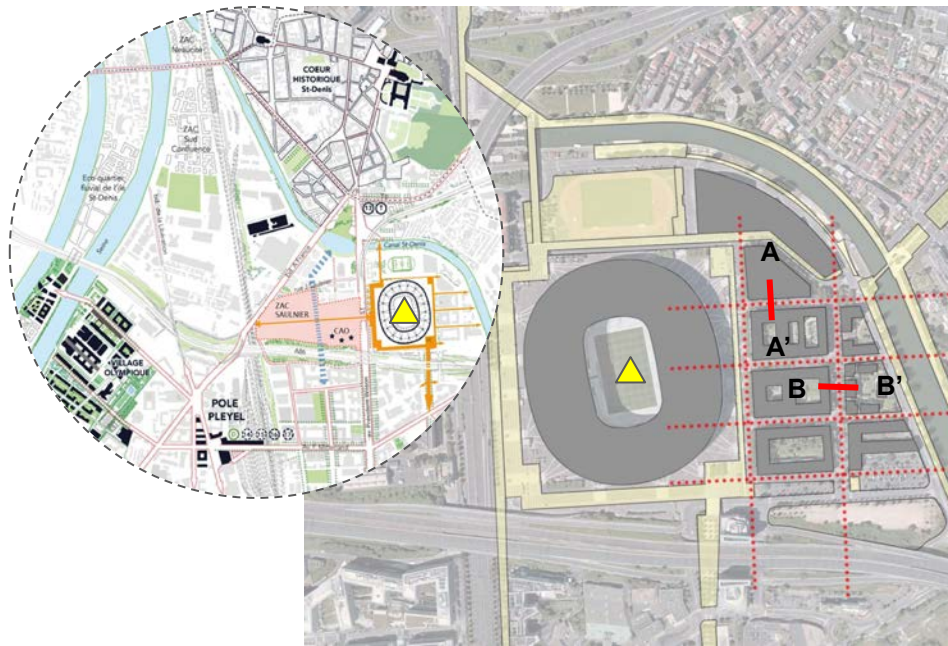
QUE PEUT-ON RETENIR DES ANCIENS MÉGA-ÉVÉNEMENTS ?

LE STADE DE FRANCE COMME PRÉALABLE

Il est intéressant de rapprocher le développement du **Centre Aquatique** d'un projet similaire réalisé à Saint-Denis dans les années 2000, à proximité : **le quartier du Stade de France** (▲), construit pour accueillir un autre méga-événement, la Coupe du monde de football de 1998.

L'analyse de l'aménagement du Stade de France et de l'utilisation des espaces publics 24 ans plus tard permet de soulever des **questions évaluatives** qui pourraient ensuite être vérifiées sur d'autres espaces publics liés aux Jeux.

Le quartier du Stade de France est principalement occupé par des **bâtiments d'activités tertiaires**, initiés dans les années 1990. Le quartier suit un plan en grille dessinant un quartier de bureaux uniforme, chaque bâtiment ayant un gabarit similaire. De plus, les bâtiments sont repliés sur eux-mêmes **contribuant à rendre le quartier moins perméable**, moins accessible visuellement et physiquement, limitant son intégration urbaine. La plupart des bâtiments ont donc des jardins privés en cœur d'îlot, inaccessibles aux "visiteurs". Le quartier semble peu accueillant et inutilisé, sans espace pour se réunir.



PLAN EN GRILLE DU STADE DE FRANCE. Sources: Cartes Apple, Travail des auteurs, Leclercq Associés

COUPES DU STADE DE FRANCE. Sources: Travail des Auteurs

UN MODÈLE URBAIN RÉPÉTÉ

Le même modèle de blocs repliés sur eux-mêmes / inaccessibles est également reproduit dans le village olympique. En effet, les images ci-dessous, prises lors des visites de terrain, mettent en avant les espaces fermés des blocs intérieurs, protégés par des clôtures empêchant l'accès du public. Ainsi **se pose la question de la privatisation et donc de l'accessibilité**. La définition des espaces publics dans la zone du village olympique semble être similaire à celle définie pour le Stade de France, se limitant à une typologie de rues et de routes. Contrairement au Stade de France, ces axes varient en largeur pour définir leurs usages du plus étroit au plus large : chemin, route, aire de jeux. Cela permet d'illustrer davantage le modèle du Stade de France et **montre qu'il peut être appliqué à d'autres aménagements urbains**.



Fences preventing from entering the blocks (Olympic Village area)

Narrow path connecting the housing units (Olympic Village area)

UNE ESPLANADE INERTE

Si les Jeux olympiques doivent être un moyen de revitaliser le sud de Plaine Commune, il est nécessaire de **s'interroger sur l'échelle des espaces publics afin de déterminer leurs usages et le public visé**.

Le Stade de France, bien que situé à Saint-Denis, a un **rayonnement métropolitain**. Il est le cœur de diverses manifestations sportives et culturelles attirant des habitants de la région Île-de-France, voire d'autres régions. Les espaces publics ouverts autour du Stade (par exemple l'esplanade) sont donc prévus et dimensionnés en conséquence.

Cependant, les aspects de sécurité et de gestion des foules prédominent sur la qualité de l'espace et sa potentielle multifonctionnalité. En effet, la nature même de l'espace, inerte, ne constitue pas un espace public accueillant :

- Absence de mobilier permettant de s'asseoir (bancs),
- Absence de commerces sur l'esplanade ouverts en dehors des périodes d'événements,
- Forte exposition aux intempéries (vent, pluie, soleil),
- Forte pollution sonore et visuelle due à l'autoroute.

Il est donc nécessaire de **penser des espaces de convivialité** avec des dispositifs permettant de se protéger du vent et de se rassembler pour les activités courantes (boire un café, etc). De plus, l'absence de végétation favorise un sentiment de lieu dénué de vie et hostile, renforcé par l'abondance de dispositifs de sécurité (caméras de surveillance, barrières).

L'absence de végétation contribue également au phénomène d'îlot de chaleur urbain.

LES PONTS : DES PLATEFORMES POUR DES PANORAMAS MULTIPLES

Il est pertinent de questionner la connexion entre le quartier du Stade de France et ses environs : le franchissement de l'autoroute, du canal et bientôt du centre aquatique.

Le Stade étant surélevé, toutes ses liaisons se font par des passerelles ou des ponts, **isolant le stade des quartiers voisins**. Ces ponts permettent de s'élever et ainsi d'ouvrir des vues sur le lointain. Les **monuments** et la vue sur les villes environnantes mis en scène, et le **jeu des hauteurs** sont essentiels pour rythmer le parcours déjà linéaire et offrir une véritable composition urbaine d'espaces publics dans la ville. Cependant, **les espaces situés sous ces passages piétons doivent faire l'objet d'une grande considération urbanistique** afin qu'ils ne deviennent pas des espaces latents, isolés, inoccupés et inaccessibles à l'ombre des structures, propices au développement d'activités indésirables. Ainsi ils doivent devenir des espaces de développement urbain potentiels à reconquérir, des espaces de liaison pour atténuer les fractures entre les différents espaces publics de la ville, et limiter le zonage fonctionnel et résidentiel.

STADE DE FRANCE DEPUIS
LA PASSERELLE
Sources: auteurs



UNE VISION POUR UNE VILLE DURABLE

Ainsi, afin de développer un héritage urbain positif suite aux Jeux olympiques, il est important de s'interroger sur le maillage des espaces publics également en termes de maillage d'**îlots de fraîcheur**. Ce positionnement permet d'orienter l'aménagement et la programmation des espaces publics en fonction de l'objectif de limitation du réchauffement climatique à la vue des ambitions de Paris 2050 exprimées dans *Paris S'invente* (Paris +2,5°C).



LA VISION DE PARIS POUR LES ESPACES PUBLICS - VERS 2050. Sources: Paris S'invente

Cette vision utopique des espaces publics parisiens interroge également leurs usages et leurs dynamiques de transformation. **L'héritage urbain des Jeux olympiques de Paris 2024 peut donc être moteur de la mutation urbaine et un modèle pour le développement durable de la ville de demain**, d'une reconversion des espaces utilisés pour la vie économique en espaces pour la vie urbaine.

En questionnant le développement durable de la ville, l'analyse présente un échantillon qui, s'il est appliqué ailleurs, peut faire émerger d'autres éléments à évaluer. Les principaux éléments à aborder pour évaluer l'espace public sont l'échelle, l'attractivité, la connectivité et l'accessibilité, la gouvernance et les usages, à considérer pour l'après des Jeux Olympiques.

QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR LES ESPACES PUBLICS

Les questions proposées suivent **5 thèmes** principaux qui ont été explorés dans l'analyse de Saint-Denis et de la zone du Stade de France et qui découlent des principes d'évaluation exposés dans le chapitre 2. Elles sont jugées essentielles pour déterminer si les nouveaux espaces publics de Paris 2024 et ceux qui les entourent s'intégreront positivement dans le territoire. Ce référentiel permet de répondre à la principale préoccupation soulevée dans cette section, à savoir la menace qu'après les Jeux Olympiques, les espaces publics pourraient être déconnectés de la ville de Saint-Denis, sans objectifs ni stratégies cohérents. **Chaque catégorie et sous-question nécessitent diverses approches méthodologiques, qui peuvent être appliquées au développement du centre aquatique, ainsi qu'à d'autres espaces publics.** La méthodologie peut inclure des enquêtes, des cartographies et des observations de terrain.

1. ÉCHELLE : comprendre le contexte spatial des nouveaux espaces publics et leur connexion avec les espaces existants, avant et après les Jeux.

Questions :

- L'offre de commerces de proximité est-elle suffisante au quotidien dans les nouveaux espaces résidentiels construits pour Paris 2024 ?
- Existe-t-il des éléments historiques ou paysagers clefs (monuments) ?
- La topographie héritée ou nouvellement créée est-elle utilisée pour offrir des **vues sur les monuments** ?
- Existe-t-il des équipements similaires à proximité qui feraient de cet espace public un "éléphants blancs" ? Quel est le rayon d'attractivité de l'espace public ?

Indicateurs :

Présence de commerces de proximité, de monuments et de panoramas, présence d'équipements environnants.

2. ATTRACTIVITÉ : analyse des facteurs matériels et immatériels qui rendent les espaces publics accueillants, pertinents et confortables.

Questions :

- L'espace public donne-t-il un **sentiment de sécurité** (ouvert, pas d'endroits étroits, fréquenté) ?
- Y a-t-il une **sécurité visible dans l'espace public** (vidéosurveillance, barrières, gardiens) ? Si oui, est-elle adaptée aux besoins de l'espace ?
- Y a-t-il un nombre suffisant d'**espaces de repos** (bancs, sanitaires, commerces) **accessibles à tous** (handicapés, enfants, personnes âgées) autour du nouvel espace public ?
- Quels sont les dispositifs mis en place pour limiter l'exposition à la pollution (sonore, atmosphérique, visuelle) ? Quelles infrastructures peuvent être identifiées comme émettrices de pollution (autoroutes, industries, voie aérienne, etc.) ?
- L'espace public est-il propre et bien entretenu ?
- L'espace public fait-il partie du réseau végétal de la ville ? Les matériaux de couverture du sol sont-ils perméables pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol ?

Indicateurs :

Sentiment de sécurité, Dispositifs de sécurité, Mobilier de repos, Niveaux de pollution, fréquence d'entretien, Végétation et îlots de chaleur, Matériaux de couverture du sol (éblouissement, perméabilité)

3. CONNEXIONS ET ACCESSIBILITÉ : évaluer l'intégration des espaces publics dans les réseaux existants et leur niveau d'accessibilité avant, pendant et après les Jeux.

Questions :

- L'espace public est-il **connecté aux réseaux de mobilité** ?
- L'espace public est-il intégré dans le maillage des espaces publics à différentes échelles plus importantes ?
- L'espace est-il libre d'accès ?
- Existe-t-il des espaces protégés des conditions météorologiques (aires de repos à l'abri du soleil), accessibles à tous ?

Indicateurs :

Accessibilité, Privatisation, aires de repos à l'abri des conditions météorologiques.

4. GOUVERNANCE : l'intégration des nouveaux espaces publics dépend des acteurs qui prennent en charge leur entretien et leur mise à disposition des citoyens des zones concernées par les Jeux.

Questions :

- Existe-t-il un **schéma de gouvernance clair** de l'espace public ?
- Les citoyens / associations locales ont-ils été impliqués dans la définition de l'espace et de ses usages ?

Indicateurs :

Mise en place de nouveaux organes de gouvernance ad-hoc, Nombre d'acteurs impliqués dans le processus de prise de décision.

5. USAGES : les espaces publics sont-ils attrayants (favorisant les usages actifs), conviviaux (encourageant les interactions sociales) et dynamiques (adaptables face au changement) ?

Questions :

- Les nouveaux espaces publics peuvent-ils **accueillir des événements** (taille, espaces sans obstacles, matériaux de sol adaptés à une forte affluence, etc.) ?
- Y a-t-il de nouveaux espaces de loisirs (aires de jeux, sports) ? Sont-ils complémentaires aux équipements de loisirs proches ?
- Les anciens usages ont-ils été pris en compte pour la définition des nouveaux espaces publics ?
- L'éclairage est-il adapté aux usages nocturnes ?
- Les usages temporaires sont-ils autorisés dans l'espace public ?
- L'espace public est-il destiné à être mono ou multi-fonctionnel ?
- Comprend-il du mobilier urbain (bancs, cabanes, etc.) pour que l'espace puisse accueillir différentes activités (marchés, événements sportifs/culturels, loisirs, etc.) ?
- L'espace peut-il être adapté à des utilisations non planifiées ?

Indicateurs :

Présence d'activités de loisirs, d'utilisations nocturnes, d'utilisations temporaires, possibilité de modulation, existence d'utilisations alternatives.

À LA RECHERCHE D'UN HÉRITAGE URBAIN DURABLE

L'analyse des trois thèmes met en évidence le besoin réel d'une vision globale de l'héritage urbain des Jeux olympiques de 2024. Une vision qui sera cruciale pour la réalisation d'un héritage significatif après les Jeux, à court et à long terme, est celle qui répond aux besoins et aux défis de la région. L'anticipation est une capacité vitale pour la réalisation des objectifs présentés dans la candidature des Jeux de Paris 2024.

Les Jeux Olympiques sont définis comme une réelle opportunité pour Paris en tant que ville et surtout à l'échelle métropolitaine, dans le département de la Seine-Saint-Denis. Un héritage urbain réussi sera le résultat d'actions concrètes qui suivent les engagements pris sur des sujets tels que l'accessibilité, l'égalité entre les territoires (notamment par une diminution de la fragmentation territoriale), l'amélioration du niveau de vie et l'attractivité touristique. Cependant, la question demeure : quel organe directeur gèrera et améliorera l'héritage urbain ?

TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ

Ce rapport suggère que de nombreux défis qui attendent Paris au lendemain des Jeux doivent être relevés en s'appuyant sur les expériences d'autres villes. C'est pourquoi la pression sur Paris 2024 est élevée : une stratégie d'héritage cohérente et cohésive doit s'inspirer des succès du passé et s'efforcer de trouver les solutions attendues pour remédier aux échecs des Jeux olympiques précédents.

L'HÉRITAGE URBAIN À TRAVERS LES ÉCHELLES ET LES THÈMES

L'héritage urbain peut être évalué en adoptant différentes approches,

qui interagissent avec les dimensions spatiales, économiques, sociales et environnementales. À travers le prisme de trois thèmes cruciaux liés au développement urbain - bleu et vert, mobilité, espaces publics - les Jeux olympiques doivent être analysés en fonction des besoins locaux des communautés locales.

L'héritage bleu-vert de Paris 2024 devrait être évalué autour de plusieurs dimensions d'un héritage vivant. La priorité devrait être l'augmentation des niveaux de biodiversité de la zone métropolitaine, ainsi qu'une amélioration de l'accessibilité aux plans d'eau - notamment avec de nouvelles utilisations actives de la Seine.

Les Jeux devraient également avoir un impact positif sur la mobilité et les transports en région parisienne. En complément des grands projets d'infrastructures existants, comme le Grand Paris Express, Paris 2024 devrait marquer un tournant vers des pratiques innovantes, comme la ville à 15 minutes, en mettant en œuvre des schémas directeurs pour de nouvelles connexions et de nouveaux hubs de mobilité.

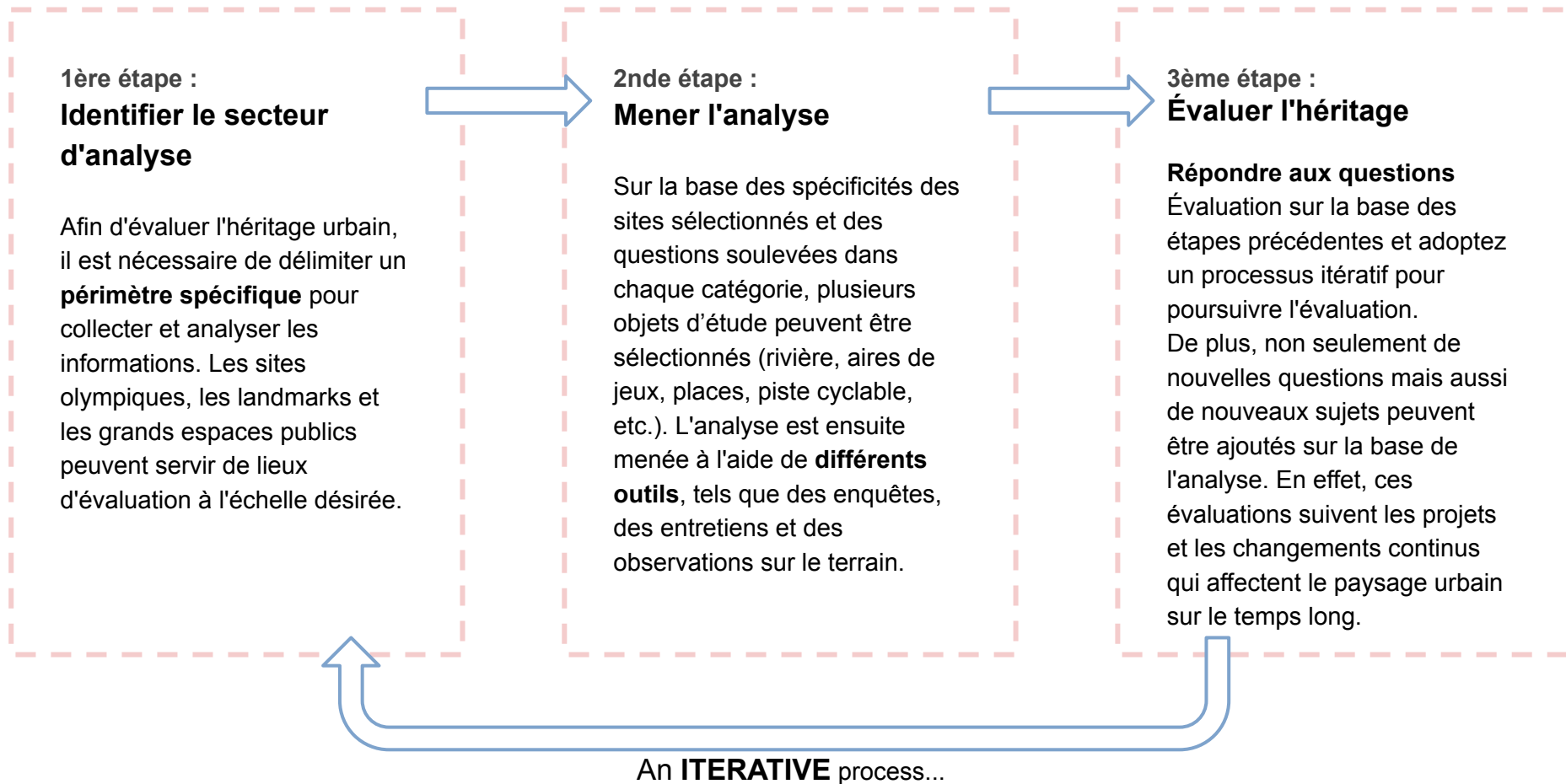
L'héritage des espaces publics sera évalué en fonction de l'intégration des nouveaux développements et des projets de logement dans le tissu urbain existant. La prise en compte des problèmes et des préoccupations des communautés locales devrait être essentielle pour déterminer si l'accessibilité et les utilisations de l'espace seront affectées par les Jeux olympiques.

En conclusion, l'évaluation doit prendre en compte l'évolution des différents éléments avant, pendant et après l'événement, en tenant compte des principes d'évaluation.

ANNEXES I

QUELLE EST LA SUITE ? HÉRITAGE URBAIN: MÉTHODE POUR L'ÉVALUATION

L'analyse ci-dessus permet de comprendre que l'héritage urbain est **multidimensionnel**. Les principes d'évaluation présentés au chapitre 2 suggèrent une **approche holistique** qui devrait être adoptée afin d'évaluer l'héritage sur la base des trois sujets explorés dans ce rapport (héritage bleu-vert, mobilité, espaces publics). Trois étapes méthodologiques sont proposées ici pour être reproduites à différentes échelles et sur différents sites dans le prolongement de Paris 2024.



ANNEXES II

LONDON LEGACY DEVELOPMENT CORPORATION (LLDC)

Le LLDC a été créé en 2012 par le maire de Londres pour remplacer l'Olympic Park Legacy Company et les pouvoirs de planification de l'Olympic Delivery Authority.

GOUVERNANCE : Actuellement, la LLDC est dirigée par un conseil d'administration composé de chefs d'entreprise qui définissent une stratégie et un plan d'affaires pour le parc. En outre, un organe directeur est chargé de la gestion du stade.

STRATÉGIES CLÉS DE GOUVERNANCE:

- Des réunions et des politiques ouvertes et transparentes.
- La durabilité environnementale est la priorité dans la définition des plans et la gestion du parc.
- Le "Park Panel" est un forum permettant aux communautés locales d'exprimer leur opinion.
- Les documents et publications pertinents sont mis à la disposition du public.



Who we are

We were created to use the once-in-a-lifetime opportunity of the London 2012 Games and the creation of Queen Elizabeth Olympic Park to develop a dynamic new heart for East London,



How we work

We publish regular updates on our plans for the Park and the area around it - from details of our approach to sustainability to information about how to make the most of the Park as a visitor. Downloads of these publications can be found below.



Supporting communities

We want Queen Elizabeth Olympic Park to be a new heart for east London, and bring jobs, investment, homes and amazing new leisure opportunities to the people who live near and around it.






Transforming East London

Queen Elizabeth Olympic Park is at the heart of a new east London - one where diversity and cultural vibrancy meet economic growth and the city's newest, cleanest and most sustainable communities.

Source: <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/our-story>

ANNEXES III: COMPRENDRE LES HÉRITAGES PASSÉS

Indicator/themes	LONDON	RIO	TOKYO
Historical Context	UK has previously lost the bid 3 times Birmingham for 1992 and Manchester for 1996 and 2000 The 2008 economic crisis	First Southern American city to host the Olympics Brazil facing economic crisis,	Tokyo bade to show the recovery of the 2011 Great East Japan Earthquake Tokyo Olympics 2020 had to postpone due to the COVID-19
The Vision	Delivering the experience of a lifetime for athletes and leaving a legacy for sport in Britain	The promotion of the city and Brazil as a safe place for investments	Showcasing the world's best technologies adopted in developing competition venues and during Games.
Goals	Regeneration and Rejuvenation of East London. Catalyst for social and economic good, nationwide	Catalyst for social integration and economic development. Representation: showing Brazil as an emerging power	Accessibility for all residents in the city and increase general living conditions. Economic booster to balance the impact of the 2011 earthquake
Legacy body	London Legacy Development Corporation, created in 2012, still operating today	Olympic Legacy Governance Authority, created in 2016 but dissolved in 2019	Tokyo Metropolitan Government in charge of the legacy framework
Legacy Scale	International: To deliver the most sustainable OG of modern times. National: Creating the "festival effect" of the OG that creates an "event-related pride" that strengthens a sense of community and uniting the nation Local: The main legacy would be to East London where the main development would occur.	International: Reduction of the environmental impact, and footprint, of projects related to the Games Rio 2016 National: Rio 2016 will place Brazil in the global spotlight, reinforcing its status as a major and growing economy and unique visitor destination Local: the Games will transform their city with new infrastructure, new environmental, physical and social initiatives and opportunities for all.	International: Bolster Japan's role in the global stage, particularly by promoting its advancements in the sustainability and technological sectors National: Relieve all citizens from the recent economic crisis, actively involving those affected by the 2011 earthquake Local: Develop an accessible city and increase the living conditions for all inhabitants
The Legacy Bid	<ul style="list-style-type: none"> - Make the UK a world leading sporting nation - Transform the heart of East London - Inspire a generation of young people and create new jobs, business and volunteering opportunities - Make the Olympic park a blueprint of sustainable living and developing sustainable communities - Demonstrate the UK is a creative inclusive and welcoming place to live in and visit 	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation of the city - Enhanced public transport through the development of the High Performance Transport Ring - New housing, retail and leisure outlets in the Maracanã and Deodoro zones - Social inclusion: homes, training and jobs - Sporting facilities and initiatives to develop sport in Brazil and South America 	<ul style="list-style-type: none"> - Revive and recover after the Great East Japan Earthquake of 2011 and its subsequent economic crisis; - Re-implement national plans left unfinished in the 1940/1964 Olympic Games. - Share The values of Japan - Use Japan's technological assets to benefit sport - Creating a free barrier city improving the Inhabitants life condition

Indicator/themes	LONDON	RIO	TOKYO
Spatial Legacy	Regeneration of East London (public transport, economic, social, environmental projects) 	4 Olympic clusters Barra, Deodoro, Copacabana and Maracanã designed to fit long-term needs of the city (housing and infrastructure) 	Creation of 2 zones and a bridge to show the sustainability of the past Olympic legacy while seeking urban development innovations 
“White elephants” (referring to venues expensive to maintain but without any use to the area) and venues	None for now: venues were 40% existing, 45% temporary, 15% new	Most are because of the lack of maintenance and funding. Venues were 50% existing, 20% temporary, 30% new	None because of the compactness of the Games. Only 18% of venues were new
Social Legacy	Olympic Village = 2,800 flats (40% affordable). But eviction was inevitable during the construction	No social housing, all housing units were sold to the free market after the Games	Olympic Village = 3,600 housing units but none are social housing
Economic Legacy	Jobs: +117,000 (2017) Tourism: +1,1% In 2018 compared to 2011	Jobs: 5,000 permanent jobs (due to general economic depression) Tourism: +4,6% after 2015	Impact on jobs and tourism are limited because of the Covid-19 crisis
Sustainability Legacy	Positive: venues built with sustainable materials on former polluted site, creation of green areas enhancing biodiversity	Negative: bypassed laws and venues built on protected natural areas	Negative: venue built on former gardens contributing to soil sealing
Mobility Legacy	Stratford becomes the second most connected area of London, ending its enclavement. Station and tracks refurbishments	New public transport lines that don't connect the already disadvantaged areas lacking accessibility	Improvements in public transport increased their resilience for disabled people and beginning of a shift towards renewable energies

BIBLIOGRAPHIE

(★) : Researchers
(○) : Olympic Committee
(▲) : Press articles

1. INTRODUCTION + LEGACIES OF LONDON, RIO & TOKYO

- Candidature Athens 2004, C. de, & candidature Athens 2004, C. de. (1996). A legacy for Olympism: Athens 2004 Candidate City / Athens 2004 Bid Committee. Athens 2004 Bid Committee. Athens.
<https://library.olympics.com/Default/doc/SYRACUSE/24880/a-legacy-for-olympism-athens-2004-candidate-city-athens-2004-bid-committee> (○)
- Candidature file for Rio De Janeiro to host the 2016 Olympic and Paralympic Games
https://web.archive.org/web/20090320033502/http://urtau.proderj.rj.gov.br/rio2016_imagens/sumario/English/Per%20Volume/Volume%201_eng.pdf (○)
- Davis, J. (2020). Avoiding white elephants? The planning and design of London's 2012 Olympic and Paralympic venues, 2002–2018. *Planning Perspectives*, 35(5), 827–848. <https://doi.org/10.1080/02665433.2019.1633948> (★)
- Davis, S. (n.d.). What abandoned Olympic venues and stadiums from around the world look like today. *Business Insider*. Retrieved from:
<https://www.businessinsider.com/abandoned-olympic-venues-around-the-world-photos-rio-2016-8> (▲)
- Delaplace, M. (n.d.). OLYMPIC GAMES LEGACY PARIS 2024' CASE. 59. (★)
- Flyvbjerg, B., Budzier, A., & Lunn, D. (2021). Regression to the tail: Why the Olympics blow up. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 53(2), 233-260. (★) <https://doi.org/10.1177/0308518X20958724>
- Habib, Tarek. (2021). The Environmental Impact of the Olympic Games—Flockeo. *Flockeo, Sustainable Tourism*.
<https://flockeo.com/en/the-environmental-impact-of-the-olympic-games/> (▲)
- Hodges, Elena. (2014). The Social & Environmental Costs of Rio's Olympic Golf Course. *RioOnWatch*. <https://riononwatch.org/?p=17283> (▲)
- International Olympic Committee 2012, Olympic Legacy https://stillmed.olympic.org/Documents/Olympism_in_action/Legacy/Olympic_Legacy.pdf.pdf (○)
- London Olympics 2012. Retrieved from <http://www.londonolympics2012.com/> (○)
- Londres 2012, C. de candidature. (2004). London 2012 Candidate City: Dossier de candidature = London 2012 Candidate City : candidature file / Comité de candidature Londres 2012. *London 2012 Candidate City. Londres*.
<https://library.olympics.com/Default/doc/SYRACUSE/28313/london-2012-candidate-city-dossier-de-candidature-london-2012-candidate-city-candidature-file-comite> (○)
- “Towards 2020 – Building the Legacy” - official document of the Tokyo 2020 organising committee, p. 2 (2018), retrieved October 6th, 2022:
<https://www.2020games.metro.tokyo.lg.jp/5454086b860ee0b0963dcecf6fe360d7.pdf> (○)
- Müller, M., Wolfe, S. D., Gaffney, C., Gogishvili, D., Hug, M., & Leick, A. (2021). An evaluation of the sustainability of the Olympic Games. *Nature Sustainability*, 4(4), 340–348. <https://doi.org/10.1038/s41893-021-00696-5> (★)
- Paris 2024 Olympic and Paralympic Committee (2018). The Legacy and Sustainability plan for the Paris 2024 Olympic and Paralympic Games.
<https://medias.paris2024.org/uploads/2021/09/Paris2024-210830-Legacy-Plan-EN.pdf> (○)
- *Paris 2024 Sustainability and Legacy Report*. (2022, janvier 26). Paris 2024. <https://www.paris2024.org/en/sustainability-legacy-report/> (○)
- Preuss, H. (2019) Event legacy framework and measurement, *International Journal of Sport Policy and Politics*, 11:1,
<https://doi.org/10.1080/19406940.2018.1490336> (★)
- *Regional development*. (2019, March 1). Paris 2024 <https://www.paris2024.org/en/regional-development/> (○)
- Scheu, A., Preuß, H., & Könecke, T. (2021). The Legacy of the Olympic Games: A Review. *Journal of Global Sport Management*, 6(3), 212–233. <https://doi.org/10.1080/24704067.2019.1566757> (★)
- Scott, C. (2014) Legacy evaluation and London, 2012 and the Cultural Olympiad, *Cultural Trends*, 23:1, 7-17, <https://doi.org/10.1080/09548963.2013.798999> (★)
- Tokyo 2020 Organising Committee publishes final balanced budget—Olympic News. (2022, July 26). *International Olympic Committee*.
<https://olympics.com/ioc/news/tokyo-2020-organising-committee-publishes-final-balanced-budget> (○)

2. URBAN LEGACY

- Holger Preuss (2015): A framework for identifying the legacies of a mega sport event, *Leisure Studies*, DOI: 10.1080/02614367.2014.994552
- Sue Brownill (2013) Mega-events and their legacies in London and Rio de Janeiro, *International Journal of Urban Sustainable Development*, 5:2, 105-110, DOI: 10.1080/19463138.2013.856626

3. BLUE-GREEN LEGACY

- Bernardi, K. (2022, août 9). *Paris 2024 : L'héritage attendu du nouveau Parc sportif et scolaire du Bourget*. *Sport & Société* <https://sportetsociete.org/2022/08/10/paris-2024-lheritage-attendu-du-nouveau-parc-sportif-et-scolaire-du-bourget/>
- *Dès 2025, la Seine va s'ouvrir à la baignade*. (s. d.). Retrieved on January 9, 2023 from: <https://www.paris.fr/pages/se-baigner-dans-la-seine-en-2024-et-au-dela-6935>
- Île-de-France, D. (2018, mars 29). *La loi olympique est publiée*. DRIEAT Île-de-France. <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/la-loi-olympique-est-publiee-a3362.html>
- *La Seine-Saint-Denis au cœur des Jeux*. (2023, janvier 9). Seinesaintdenis.fr. <https://seinesaintdenis.fr/La-Seine-Saint-Denis-au-coeur-des-Jeux>
- *Les engagements du Plan Canopée [Centre de Ressources Partenaires]*. (n. d.). Retrieved on January 9, 2023 from: <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Les-engagements-du-Plan-Canopee>
- Les JO 2024 et ses saccages. (2021). *Saccage 2024*. <https://saccage2024.wordpress.com/les-jop2024-et-ses-saccages/>
- Linglart, M., Morin, S., Paris, M., & Clergeau, P. (2016). Méthodologie de mise en place d'une Trame verte urbaine : Le cas d'une communauté d'agglomération, *Plaine Commune. Cybergeog: European Journal of Geography*. <https://journals.openedition.org/cybergeog/27713?lang=fr>
- MNLE 93 – MNLE – *Mouvement National de Lutte pour l'Environnement*. (s. d.). MNLE - Mouvement National de Lutte pour l'Environnement. Retrieved on January 9, 2023 from: <https://www.mnle.fr/category/comites/mnle-93/>
- Moutiez, J. (2021). *Se baigner à nouveau dans la Seine : L'héritage promis par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024*. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 25, Art. 25. <https://doi.org/10.4000/paysage.24706>
- *Ouvrages Olympiques*. (s. d.). Retrieved on January 9, 2023 from: <https://www.ouvrages-olympiques.fr/fr/presse/actualites/articles/terrain-essences-courneuve>
- *Plateforme open data de L'Institut Paris Region*. (s. d.). Retrieved on January 9, 2023 from: <https://data-iau-idf.opendata.arcgis.com/datasets/iau-idf::espaces-lin%C3%A9aires-verts-ouverts-ou-en-projets-douverture-au-public-d%C3%AElle-de-france/explore?location=48.929529,2.352019,14.00>
- *PortraitDeTerritoire_2021.pdf*: https://plainecommune.fr/fileadmin/user_upload/Portail_Plaine_Commune/LA_DOC/L_INSTITUTION/Presentation/PortraitDeTerritoire_2021.PDF
- *Paris 2024 : Cluster des Médias*. (s. d.). *BASE*. Retrieved on January 9, 2023 from: <https://www.baseland.fr/projets/paris-2024-cluster-des-medias/>
- *PARIS 2024 les Jeux et un héritage*. (s. d.). Ville du Bourget - Site Officiel. Retrieved on January 9, 2023 from: <https://www.le-bourget.fr/PARIS-2024-les-Jeux-et-un-heritage.html>
- Reporterre. (s. d.). *Non à l'urbanisation de l'Aire des vents, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis)*. Reporterre, le média de l'écologie. Retrieved on January 9, 2023 from: <https://reporterre.net/NON-a-l-urbanisation-de-l-Aire-des-Vents-Village-des-Medias-JO-Paris-2024>
- Seine-Saint-Denis, A. des paysages de. (2018, juin 5). *Enjeux paysagers de la Seine-Saint-Denis*. <https://www.paysages.seine-saint-denis.developpement-durable.gouv.fr/enjeux-paysagers-de-la-seine-saint-denis-a8.html>
- *The 'Olympic Legacy' in cities and the right of Parisians to irreverence*. (s. d.). The Urban Activist. Retrieved on January 9, 2023 from: <https://theurbanactivist.com/idea/the-olympic-legacy-in-cities-and-the-right-of-parisians-to-irreverence/>

4. MOBILITY

- Alexandre Faure(2021), The impact of Paris 2024 on the construction of the Grand Paris Express: a hidden extra cost of the Olympic.
- Eukalypton (2020), The 15-minute city, <https://eukalypton.com/fr/2020/03/06/the-15-minute-city/>
- Institute of Transportation and Development Policy (ITDP) (2016), Transit sheds and population density in the Paris region
- NSEE (2020), “La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes”, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4308516>
- Le Parisien(2021), Immobilier - à Saint-Denis la populaire, les prix explosent autour de la future gare Pleyel, <https://www.leparisien.fr/immobilier/immobilier-a-saint-denis-la-populaire-les-prix-explosent-autour-de-la-future-gare-pleyel-16-04-2021-Z5CY67I4RBGKDN6JIWZNAGZ6GY.php>
- Le Schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif) (2019), Île-de-France 2030 Report 2: challenges, regional spatial plan and objectives, <https://www.institutparisregion.fr/planification/ile-de-france-2030/le-schema-directeur-de-la-region-ile-de-france-sdrif/>
- Paris Olympic Bid, <https://olympics.com/ioc/documents/olympic-games/paris-2024-olympic-games>
- Plaine Commune(2016), Plan Local De Déplacements De Plaine Commune 2016 / 2020
- Plaine Commune, “L’héritage des jeux pour le territoire”, <https://plainecommune.fr/paris2024/lheritage-des-jeux-pour-le-territoire/>
- Societe du Grand Paris, the great Paris express line map, <https://www.societedugrandparis.fr>
- The Global Commission on the Economy and Climate (2018), Unlocking the inclusive growth story of the 21st century: accelerating climate action in urgent times, <https://newclimateeconomy.net/publications>

5. PUBLIC SPACES

- AUDIAR. (2022, January). Guide d'aménagement des espaces publics. Agence D'Urbanisme Et De Développement Intercommunal De L'Agglomération Rennaise. https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/editeur/etudes/v2_gaep_volet_4_web.pdf
- C40 Reinventing Cities. (2020). Hall de décufrage Pleyel. <https://www.c40reinventingcities.org/en/professionals/winning-projects/hall-de-decufrage-pleyel-1301.html>
- Carmona, M., Magalhães, C.D., & Hammond, L. (Eds.). (2008). Public Space: The Management Dimension (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203927229>
- Carmona, M. (2019). Principles for public space design, planning to do better. *Urban Design International*, 24(1), 47-59.
- Paris 2024 Organising Committee for the Olympic and Paralympic Games. (2021, September 1). *Our Legacy and Sustainability plan*. <https://www.paris2024.org/en/the-legacy-and-sustainability-plan/>
- Plaine Commune. (2020, February 25). ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) OAP SECTORIELLE N°16. https://plainecommune.fr/fileadmin/user_upload/Portail_Plaine_Commune/LA_DOC/PROJET_DE_TERRITOIRE/PLUI/PLUi_Exutoire/TOME_3-ORIENTATIONS_D_AMENAGEMENT_ET_DE_PROGRAMMATION/3-3_OAP_sectorielles/3-3_OAP_16_Village_Olympique_et_Paralympique.pdf
- Plaine Commune. (2021). Pleyel au cœur du Grand Paris. <https://plainecommune.fr/pleyel/>
- Seine-Saint Denis Department. (2022, October 31). 24 sites pour 2024, du sport au coeur de votre ville – seinesaintdenis.fr. <https://seinesaintdenis.fr/24sitespour2024>
- Stanley, B. W., Stark, B. L., Johnston, K. L., & Smith, M. E. (2012). Urban Open Spaces in Historical Perspective: A Transdisciplinary Typology and Analysis. *Urban Geography*, 33(8), 1089–1117. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.33.8.1089>
- Veiga, L. da. (2022, October 14). Grand Paris Express : la ligne 14 et la gare Saint-Denis Pleyel vont bon train. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/grand-paris-express-la-ligne-14-et-la-gare-saint-denis-pleyel-vont-bon-train-1869322>